



HAL
open science

Composer avec l'informel : récit d'un changement de perception des quartiers informels entre la France et l'Argentine

Solène Cognée

► **To cite this version:**

Solène Cognée. Composer avec l'informel : récit d'un changement de perception des quartiers informels entre la France et l'Argentine. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02090346

HAL Id: dumas-02090346

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02090346v1>

Submitted on 4 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Janvier 2019

Mémoire de master

COMPOSER AVEC L'INFORMEL

RÉCIT D'UN CHANGEMENT DE PERCEPTION DES QUARTIERS INFORMELS
ENTRE LA FRANCE ET L'ARGENTINE

Solène Cognée. Rédigé sous la direction de Laurent Devisme

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Laurent Devisme qui m'a écouté et épaulé au cours de cette année de recherches et d'écriture. Merci à Jonathan Emanuel Baldieviezo ainsi qu'à tous les membres de l'ONG «Observatorio del derecho a la ciudad» qui m'ont accueilli chaleureusement pendant mon semestre de mobilité et ont partagé la documentation nécessaire à la rédaction de ce mémoire. Un grand merci aux habitants de la Villa 31 et 20 qui ont échangé sur leur quotidien et leurs parcours, merci notamment à Marco, Rafa et Yudith qui ont pris le temps de me narrer leurs souvenirs. J'adresse une pensée particulière aux professeurs qui ont animé le cours de TLPS et celui plus technique de la CLIC. Je remercie enfin tous mes correcteurs, famille et amis, qui m'ont permis de mener à bien ce travail de recherche.



Photo personnelle, Villa 31 - Novembre 2017

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

p9 AVANT-PROPOS NARRATIF

p15 INTRODUCTION

p23 **PARTIE I** : ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE : ENTRE MOBILITÉ SPATIALE ET IMMOBILITÉ SOCIALE

p 28 I / France et bidonvilles : un sujet inscrit dans une approche cyclique
- Les bidonvilles dans les années 50, résultante de la crise du logement
- Des années 90 à nos jours : la réapparition d'une situation que l'on croyait résolue

p 44 II / Les bidonvilles Français, un lieu de passage aux yeux des politiques
- Quand l'usage des mots trahit la volonté d'un phénomène provisoire
- Une volonté persistante de «mettre fin aux implantations sauvages»

p 56 III / Des difficultés d'intégration dans une société sujette aux idées reçues
- Le regard des Français sur les occupants des «campements illicites»
- Une France multiculturaliste ou assimilationniste?

p65 **PARTIE II** : EN ARGENTINE UN CHEMIN TORTUEUX ENTRE RÉPRESSION ET URBANISATION, POUR UN AVENIR PEUT-ÊTRE PLUS RADIEUX ?

p 70 I / Entre répression et aides sociales, conséquences d'une instabilité politique
- Les espaces résiduels au coeur de la ville : prémices des quartiers auto-construits
- Entre 1955 et 1983 : entre omission, assistance et éradication
- De 1983 à aujourd'hui : acceptation du phénomène des villas et aides sociales

p 92 II / Les villas en Argentine : peut-on toujours parler d'habitats informels?
- Une ville au coeur de la ville
- L'auto-gestion d'un quartier, conséquence d'une économie interne développée
- Faire face à la défaillance des services publics

p115 **PARTIE III** : RÉGULARISER L'INFORMEL, UNE IDÉE À DOUBLE TRANCHANT ? LE CAS DE LA VILLA 31

p 118 I / Chronologie d'une politique de régularisation décriée
- «Il est impossible d'éradiquer une villa de plus de 40 000 habitants», Jorge Melguizo
- Les premiers plans d'urbanisme comme frein au développement d'une ville marginale

p 144 II / La mise en place d'une politique de régularisation dans une villa en Argentine
- Mettre en place un plan d'urbanisme à l'échelle de la villa
- Organiser la politique du quartier pour faire entendre la voix des vecinos
- Un conflit majeur de ce projet : la question des titres de propriété

p161 **CONCLUSION**

p167 ANNEXES

p175 BIBLIOGRAPHIE



D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

AVANT-PROPOS

DE MES PREMIERS PAS DANS LES BIDONVILLES DE BUENOS AIRES AUX BANCS DE L'ÉCOLE.

Il est très difficile pour moi de me remémorer la manière dont a grandi ma curiosité et ma volonté d'agir auprès des plus démunis. D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu l'envie de m'impliquer dans les secteurs où l'entraide est importante, sans jamais oser franchir le pas. Pendant mes études dans l'enseignement général, je me voyais devenir médecin puis intégrer une association caritative. J'envisageais de m'impliquer dans le milieu social sans jamais y donner suite, peut-être par peur de me lancer dans un combat dont l'importance m'était inconnue. A cette période, les médias et les politiques ne s'étaient pas encore saisis de la question des bidonvilles, bien que le sujet fut déjà d'actualité. D'après l'ONU, les bidonvilles sont la représentation la plus réaliste de la pauvreté et des inégalités urbaines. Or, 6% de la population dans les zones urbaines des pays développés, soit 54 millions de citoyens, vit dans des conditions déplorables. La majorité des Français il y a quelques années, n'avait pas conscience de cette réalité croyant « qu'elle appartenait à un autre âge » (J. Daubeuf, H. Marchal, T. Besozzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France. Ed. Le cavalier bleu. Paris. 2017. 126p). Et pourtant, j'étais de celles qui pensaient que la détérioration du cadre de vie se limitait aux pays lointains.

Toujours animée par cette envie de me sentir utile et ignorante de l'existence des bidonvilles en France, j'ai fait le choix en troisième année d'école d'architecture de partir à l'étranger pour réaliser mon mémoire de fin d'études. Je pense qu'à cette époque, je n'avais pas réellement conscience de mes actes. J'étais simplement curieuse de découvrir de nouvelles formes d'habiter. J'avais une vague idée de l'orientation qu'allaient prendre mes recherches, sans toutefois m'être fixée sur un thème précis : je me lançais dans l'inconnu et en espérant que le sujet me vienne naturellement.

C'est ainsi que j'ai pris mon envol vers l'Argentine et sa capitale, Buenos Aires. Ce choix était d'autant plus évident pour moi qu'un des enseignements de l'université de Buenos Aires avait déjà attiré mon attention : « Taller libre de proyecto social ». Cette matière optionnelle met en place chaque année des actions diverses dans les quartiers informels de la capitale. Je suis arrivée en août dans ma nouvelle ville étudiante, ignorant tout de la culture locale ou encore de la situation économique du pays, bien que j'avais effectué quelques recherches lors du choix de ma destination. Rapidement, je me suis mise à la recherche d'une association agissant dans les bidonvilles et c'est ainsi que



Photo personnelle, Villa 20 - Octobre 2017

j'ai pu rencontrer Jonathan, responsable de l'ONG « observatorio del derecho a la ciudad ». Grâce à ces deux activités, j'ai eu la chance de me rendre à plusieurs reprises dans les villas 31 et 20. La première est au centre de la ville de Buenos Aires, dans le quartier de la gare, et est en passe d'être urbanisée par le gouvernement. Le rôle de l'ONG à cette période était donc de faire le lien entre la population du quartier et le gouvernement, pour mettre en place un nouveau plan d'urbanisme. Chaque semaine avait donc lieu une « mesa de trabajo » une réunion à la fois participative et informative encadrée par l'ONG, à laquelle je pouvais assister. La seconde villa, la 20, est en périphérie de la ville. Nous nous y rendions dans le cadre universitaire avec nos enseignants, actifs dans le secteur. Le but de cet atelier était de retracer non seulement l'histoire du quartier informel mais aussi celle de ses habitants, afin de sensibiliser les plus jeunes et le public à tous les processus de lutte qui avaient été mis en place au fil des siècles pour protéger la Villa 20. Ce sujet était aussi un prétexte pour évoquer le parcours des personnes rencontrées, leur mode de vie actuel et surtout les raisons pour lesquelles ce quartier leur tenait tant à cœur. C'est ainsi

qu'au cours du semestre, nous avons pu rencontrer et parler à de nombreux habitants de la villa. Ces rencontres donnaient souvent lieu à des entretiens qui étaient pour moi très émouvants.

Les moments précédemment évoqués et ces visites dans les villas ont été pour moi très marquants, et m'ont guidée vers le sujet de mémoire que je traite aujourd'hui. Dans la villa 31, j'ai été marquée par le phénomène de découverte : je marchais pour la première fois dans une villa et je garde en mémoire toutes les sensations que j'ai alors éprouvées. Ce sont des images qui je l'espère ne me quitteront pas, car elles ont changé mon point de vue sur ces quartiers informels, que je pensais insalubres et hautement dangereux. Les moments partagés dans la villa 20 étaient marquants pour moi car l'histoire partagée par ces femmes et ces hommes, et l'émotion qui se dégageait de leurs voix lors de l'évocation de leurs souvenirs m'ont fait comprendre l'importance de cette villa aux yeux de ses habitants. Nous étions dans leurs quartiers, ceux qu'ils avaient construits, celui pour lequel ils s'étaient battus, et où leurs enfants avaient vus le jour. J'ai compris pourquoi cette grande famille était prête à défendre la Villa 20, en s'opposant à une entité aussi puissante que l'état.

Mon action, que je considérais au début de l'enquête comme un « travail », s'est petit à petit muée en un acte totalement bénévole, une activité volontaire qui me passionnait. A mon retour en France, je me suis fait la réflexion que c'était aussi cela que je voulais véhiculer au sein de mon travail de recherche. Tout au long de ces deux semestres, de mon envol pour l'Argentine à aujourd'hui, ma perception des quartiers informels a évolué, et ce changement m'a permis de percevoir le monde d'une manière différente. Grâce à ces deux expériences, je suis rentrée en France avec de la matière pour amorcer mon travail sur les bidonvilles argentins. Mais en commençant mes recherches j'ai pris conscience de la récurrence de ce sujet dans les mémoires d'étude français. Je n'irais pas jusqu'à dire que tout avait déjà été écrit, mais des sujets très intéressants avaient déjà été traités. Je voulais quelque chose de nouveau. Pas quelque chose d'inédit non, j'avais bien conscience que c'était impossible. Je me suis rapidement fait la réflexion que, alors que j'en avais appris beaucoup sur un pays qui n'était pas le mien, je n'avais aucune idée de ce qui se tramait dans mon pays de naissance. C'est cette ignorance que j'étais désireuse de combler, qui m'a dirigée vers mon sujet actuel, dans lequel serait présent France et Argentine : « Pluralité des formes d'habitats précaires, origines et conséquences ».

Loin de vouloir me désintéresser du sujet argentin, j'ai donc choisi de faire

un état des lieux dans les deux pays, sans pour autant les comparer. L'idée était d'avoir deux exemples d'évolution d'un habitat informel, soumis à des directives propres à un gouvernement mais aussi à un passif plus ou moins important. L'intérêt est aussi de prendre conscience que chaque pays mène des actions pour l'habitat informel en fonction de sa culture, de son histoire et de ses idéologies.

Concernant mes recherches Françaises, les démarches ont été bien différentes, puisque je n'ai pas pu me confronter à un travail de terrain. C'est donc sur les bancs de la bibliothèque que j'ai pu trouver les informations qui constitueraient la première partie de mon mémoire : « État des lieux en France : entre mobilité spatiale et immobilité sociale ». Et j'ai été très surprise lors de ma découverte du cas français. J'étais partie en Argentine pour intégrer ces quartiers informels, pour participer à des actions caritatives, pensant qu'il m'était impossible de le faire dans un pays développé comme la France. Je me trompais.

J'étais ainsi confrontée à deux visions différentes des bidonvilles et deux manières de les gérer. En Argentine, ils sont devenus une réalité que l'on cherche à intégrer dans le tissu urbain, afin de faire de ces zones informelles autrefois malmenées un atout. En France en revanche, les bidonvilles n'ont pas leur place. Les habitants ne sont pas appelés immigrants mais migrants, reflet de la volonté de leur mobilité. Les bidonvilles sont des campements, qui se veulent provisoires. Ainsi, on considère dans notre pays que les bidonvilles ont une nature « nomade », la conséquence de cela étant la multiplication des politiques assimilationnistes.

C'est autour de ce constat de deux positions différentes sur ce sujet de débat que s'articulera mon mémoire. Aujourd'hui, je pense avoir trouvé un sujet auquel je porte suffisamment d'intérêt pour y consacrer une partie importante de mon temps. Il me permet de comprendre les mécanismes de mon propre pays, sans toutefois oublier l'importance de l'expérience que j'ai vécue au sein de mon pays d'accueil, l'Argentine. A mes yeux, il était primordial de motiver mes recherches par un sujet porteur de sens.



Photo personnelle, Villa 20 - Octobre 2017

COLLEGE D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

D'après le constat alarmant établi en 2012 par l'ONU Habitat, la problématique des quartiers précaires est devenue une préoccupation majeure de notre siècle. D'ici 2030 cette organisation estime que 40% de la population mondiale sera en demande d'un logement dit convenable et d'un accès à des infrastructures et des services de base¹. Ce constat alarmant ne se limite pas aux pays les plus pauvres puisque, même si les bidonvilles à proprement parlé ont longtemps été vu comme des quartiers disparus dans les pays développés, on constate aujourd'hui que 54 millions de citoyens dans ces pays vivent dans des conditions similaires à celles des bidonvilles.²

Ainsi, contrairement à ce que l'on nous a souvent enseigné, il serait bon d'apprendre de nouveau à observer les territoires lointains avec le même égard et la même acuité que ceux qui nous entourent. Cette pensée occidentale dont nous avons hérité pourrait être à l'origine d'un grand nombre de nos jugements qu'il serait aujourd'hui intéressant de laisser en suspens afin de s'ouvrir à d'autres modes d'habiter³ :

« Je me suis contraint à m'inscrire dans une perspective contemporaine. J'ai mis tous mes jugements en suspens et j'ai préféré savoir avant de juger. »

KOOLHASS R., EDELMANN Frédéric, « Rem Koolhaas, le visionnaire de la ville XXL », Le Monde, mars 2001.

Dans son ouvrage « Ordinary cities »⁴, Jennifer Robinson fait le constat qu'une dichotomie est aujourd'hui supposée entre les villes dites globales et celles des pays plus pauvres. En effet on constate aujourd'hui que les habitants des pays dits « riches » peuvent faire la distinction entre les villes qu'ils habitent, considérées alors comme formelles, et celles des pays en voie de développement dites informelles. De part cette opposition

1 Auteur inconnu, Logement et amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat

2 K.Tibajuka Anna. «More than one billion people call urban slums their home» . ONU-Habitat. Octobre 2003

3 Tessier Maëlle, cours introductif « Apprendre de(puis) l'ailleurs, les suds », 2018

4 Robinson Jennifer, « Ordinary cities », Juin 2002, 204p

ils négligent alors les citoyens des pays en voie de développement.⁵ Il me semble important aujourd'hui de passer outre ces catégorisations obsolètes pour considérer l'ensemble des villes mondiales comme « ordinaires », qu'elles aient un caractère « citoyen » ou « traditionnel »⁶.

A partir de là, la complexité de chaque localité permet de produire des politiques urbaines uniques en adéquation avec les besoins de la population et en réponse aux problématiques locales, au contraire d'un modèle importé calqué sur des réalités étrangères. C'est aussi cette diversité urbaine que j'ai eu envie de comprendre en me rendant en Argentine. J'avais l'envie d'observer des trajectoires urbaines distinctes de celles du monde occidental, pour reconnaître la diversité des villes et prendre du recul sur ce que je considérais être « la modernité » :

« Toute recherche sur les villes doit être entreprise dans l'esprit attentif à la possibilité que les villes d'autres villes soient peut-être différentes et jettent une lumière plus vive sur les processus étudiés. La possibilité de tirer des enseignements d'autres contextes, d'autres villes, devra toujours rester ouverte et, espérons-le, mise en œuvre »

Robinson Jennifer, Ordinary Cities, juin 2002, p168

Ainsi, mon but était également de passer outre l'héritage de cette pensée occidentale⁷ m'incitant à une posture architecturale unique. Il me fallait comprendre que chaque ville du monde est forte d'une réalité urbaine différente et qu'à chacune correspond des politiques urbaines diverses. C'est ainsi que j'ai choisi d'orienter ce mémoire vers les deux pays dans lesquels j'avais pu vivre, la France et l'Argentine. Ce décentrement vers une réalité qui m'était inconnue m'a notamment permis de découvrir une nouvelle manière d'envisager l'avenir des habitats précaires, de composer avec l'existant.

5 Gervais-Lambony Philippe, Ordinary cities, between modernity and development, Juillet 2018

6 Robinson Jennifer, « Ordinary cities », Juin 2002, 204p

7 Tessier Maëlle, cours introductif « les suds », 2018

Trois voies existent aujourd'hui pour envisager l'avenir des habitats précaires dans le monde⁸, mais deux seront étudiées au cours de ce mémoire. La première, adoptée par la France et de nombreux pays développés consiste à faire disparaître les lieux que l'on qualifie de camps par le biais de la destruction. La seconde, qui correspond à la politique Argentine actuelle, repose sur la « reconnaissance » de ces quartiers informels, leur régularisation. On cherche alors dans un cas à conserver la nature « nomade » de ces zones d'habitats précaires et dans l'autre à les intégrer dans le tissu urbain existant. Il ne sera pas question ici de comparer ces deux postures mais bien de comprendre qu'il n'existe pas une réponse unique à la problématique de la multiplication des bidonvilles dans le monde et que chaque espace urbain nécessite de recevoir une politique singulière et adaptée. Alors, quel impact peut avoir le monde extérieur, notamment ces politiques urbaines, sur le devenir des quartiers informels dans le monde?

Dans une première partie sera abordé le cas Français. Malgré se que j'ai pu imaginer les quartiers précaires sont toujours une réalité en France. Ils sont en partie la conséquence des vagues migratoires successives ayant touchées le continent Européen ces dernières années, couplées à une politique dite «de contrôle». Cette gestion des flux propre à l'Europe aurait créée ces dernières années un paysage composite, résultat de l'improvisation, l'impréparation et l'urgence.

L'Argentine sera notre seconde destination et plus particulièrement Buenos Aires. Récemment à été adopté une nouvelle posture face à ces bidonvilles appelés *villas* qui, malgré une politique d'éradication, ne cessaient de croître. Aujourd'hui, il n'est plus question de les faire disparaître mais bien de «faire avec» et de les intégrer au reste de la ville par le biais d'une nouvelle politique de régularisation. Au cours de mon séjour, j'ai pu en apprendre plus sur le projet d'urbanisme mené au coeur de la *villa 31*, la première à bénéficier de cette nouvelle posture. Ainsi, dans une dernière partie il sera question de comprendre la mise en place de ce plan d'urbanisme visant à régulariser la situation des *villeros* (habitants de la *villa*).

Comme évoqué précédemment , ce mémoire rend compte de recherches-actions menées en Argentine couplées à un travail documentaire réalisé lors de mon retour en France. Quoiqu'il en soit, il sera question de décentrer notre regard vers une réalité toute autre, afin de découvrir de nouvelles trajectoires urbaines spécifiques à des territoires qui nous sont étrangers.

8 Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. 249p



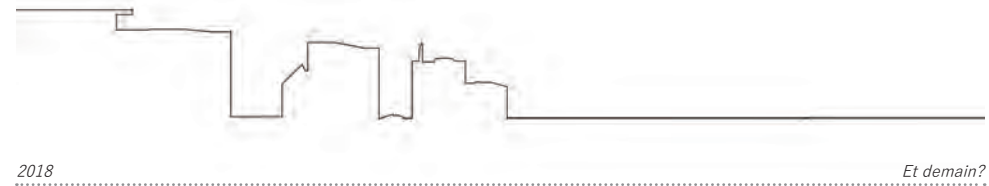
Photo personnelle, Villa 20 - Novembre 2017

D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

DEVELOPPEMENT

PARTIE I

ÉTAT DES LIEUX EN FRANCE : ENTRE MOBILITÉ
SPATIALE ET IMMOBILITÉ SOCIALE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

AUTOMNE 2016.

Comme la majorité des Français, je découvre avec stupeur les conditions de vies des migrants dans la jungle de Calais. À cette époque se pose déjà la question du démantèlement. Les médias s'emparent rapidement de ces nouvelles informations et diffusent en continu les images des habitats précaires. Jusqu'alors, je m'étais très peu intéressée au sujet de l'immigration en France, bien qu'il soit au cœur de l'actualité depuis plusieurs années. C'est ainsi avec étonnement qu'en regardant ces images, j'ai découvert la situation de milliers d'être humains contraints de quitter le terrain qu'ils occupaient depuis plusieurs mois, à la demande du gouvernement français. En parallèle, un enseignement à l'école d'architecture m'a révélé que ces camps de manière plus générale existaient partout en France, et à l'intérieur desquels les conditions de vie inacceptables ne pouvaient laisser indifférent. Jamais je n'aurais pu croire auparavant que ces espaces insalubres soient si nombreux en France et comme beaucoup, je vivais dans l'ignorance.

Aujourd'hui je me demande comment j'ai pu ignorer un phénomène aussi important dans notre société. Pourquoi a-t-il fallu attendre qu'un événement marquant, fortement relayé par les médias, permette aux Français encore dans l'ignorance de découvrir l'existence de ces camps alors que ceux-là ne cessent, d'années en années, de se multiplier. Ce constat m'a amené à orienter la première partie de ce mémoire sur la situation Française. Pour comprendre l'histoire de l'immigration dans notre société et pourquoi pendant si longtemps, les médias n'ont fait que de rares parutions sur le sujet des camps, des bidonvilles, et ne focalisaient leurs reportages que sur la question des migrants.

Mon premier réflexe pour prendre conscience de l'ampleur du phénomène fut de m'en référer aux études chiffrées. En décembre 2017, d'après le dernier rapport de la DIHAL¹ 14 825 personnes vivaient dans les 571 « campements illicites et bidonvilles » français. Bien que ces chiffres soient en diminution depuis plusieurs mois (on note une baisse de 8% par rapport aux derniers relevés d'avril 2017), ils n'ont pu être ignorés des autorités publiques dont les actions à l'encontre de ces « camps » se sont multipliées. Bien qu'une prise de conscience semble peu à peu se développer du côté du gouvernement, dont les initiatives sont à présent médiatisées, la population elle, ne semble pas être au fait de l'actualité dans ce domaine. Au cours des discussions que j'ai pu avoir avec des personnes de tout âge, j'ai pu remarquer que peu d'entre eux étaient conscients de l'ampleur du phénomène des « camps ». Alors même que le département Loire-Atlantique regroupe à lui seul 12% de la population de ces derniers (ce serait le second département, après l'Île de France, le plus peuplé par des populations vivants dans des habitats insalubres²), certains ligériens ont même été étonnés d'apprendre, il y a une année de cela, qu'à Rezé ou encore sur l'île de Nantes, il existait bel et bien des bidonvilles établis depuis plusieurs mois.

Dans cette première partie, il ne sera pas question de juger les choix politiques qui concernent la gestion des flux migratoires, étant donné

1 DIHAL, « Etat des lieux national des campements illicites et bidonvilles ». Gouvernement.fr. Décembre 2017.

2 DIHAL, « Etat des lieux national des campements illicites et bidonvilles »

que ce n'est pas le sujet de ces recherches. Cependant, il me semblait important de comprendre le fonctionnement de mon propre pays et les raisons de notre potentielle désinformation avant même d'étudier un pays étranger.

Ce chapitre fait également parti de l'évolution de ma réflexion personnelle puisqu'il m'aura permis à mon retour d'Argentine de répondre aux questions que j'avais pu avoir au cours de mon voyage : A-t-on nous aussi des bidonvilles en France ? Comment sont-ils gérés par le gouvernement ? Pourquoi ne les voit-on pas ? Etc.

Dans un premier temps, j'aimerais mettre en avant le passif de la France avec les bidonvilles. La manière dont nous avons, dans les années 70, considéré comme acquis l'élimination des bidonvilles avant qu'ils ne se retrouvent de nouveau au cœur de l'actualité à la fin des années 90, et qu'ils deviennent finalement ces « campements illicites » que l'on connaît aujourd'hui. Comprendre les réactions de l'opinion publique et la manière dont elle a été informée semble intéressant dans cette étude historique, qui laisse à penser que le phénomène de « camps » en France pourrait être cyclique. Par la suite, l'accent sera mis sur les décisions qui ont pu être prises par l'état ces dernières années, qui semble considérer les bidonvilles ou « les campements illicites » comme des lieux de passage, pourtant établis depuis plusieurs années. Ces choix gouvernementaux pourraient impacter directement les idées reçues des Français sur les bidonvilles et leurs habitants, mais pourraient aussi avoir de lourdes conséquences sur l'intégration sociale de ces derniers.

Quelle position la France prend-elle face à la multiplication des « campements illicites », et en quoi celle-ci influence-t-elle les idées reçues de la population Française et par conséquent l'acceptation de la population immigrée ?

Au cours de cette première partie, nous allons nous intéresser à l'histoire de l'immigration en France, et plus précisément en quoi celle-ci a engendré la naissance des bidonvilles à différentes périodes.

I/ 1-A LES BIDONVILLES DES ANNÉES 50, UNE RÉSULTANTE DE LA CRISE DU LOGEMENT

UNE NOUVELLE « MAIN D'ŒUVRE » QUE L'ON PEINE À LOGER

À la fin de la seconde guerre mondiale, le pays prospère économiquement, c'est le début de la période des trente glorieuses. Les responsables politiques se montrent alors favorables au recrutement de main d'œuvre dans les pays voisins pour résoudre le problème du manque de logements et construire au plus vite. Ces migrants alors tolérés par l'État français sont pourtant contraints de s'installer dans les baraques en périphéries des grandes villes françaises.

Mais dès les années 1950, on note une accélération des flux migratoires et par conséquent une augmentation de la construction de ce type d'habitats. Ce n'est qu'en 1965 qu'on recense pour la première fois les habitants de ces baraquements insalubres, dont le nombre s'élève à 75 364¹. La population de ces bidonvilles est à 80% d'origine étrangère², bien qu'au départ la démarche de leur création n'ait pas eu pour but l'exclusion ethnique. On y retrouve 42% de Maghrébins, 21% de Portugais et 6% d'Espagnols, qui on peut le supposer subissent ainsi une marginalité spatiale et culturelle. Pourtant cette situation qui aurait pu être alarmante bien avant le premier recensement, n'a pas tout de suite été un soucis majeur aux yeux des pouvoirs publics.

Pendant la période de la reconstruction, la situation précaire de cette nouvelle « main d'œuvre » ne préoccupe les ministères que sous l'angle sécuritaire et migratoire. Il n'existe donc que peu de rapports ou documents officiels traitants de ces îlots urbains, les premiers recensements et relevés n'ayant été fait que très tardivement (1965).

1 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses », revues.org, Cahiers de la méditerranée, 2004

2 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

Si l'état tarde à réagir, dès la fin des années 1950 la visibilité de ces zones d'habitats précaires auprès de l'opinion publique s'intensifie. « La question des bidonvilles » va alors devenir un sujet de premier plan pour les médias qui lui consacre des papiers ou reportages. Ainsi d'après une étude de Margot Delon sur les publications du journal Le Monde au sujet des bidonvilles³, entre 1960 et 1975 c'est plus d'un tiers des articles qui ont été publiés avec comme principal thème « les habitats insalubres » (Figure 1). Parmi ces derniers, 10% sont parus au cours de l'année 1970, qui fut notamment marquée par des faits divers fortement relayés dans les médias (visite du premier ministre dans un bidonville d'Aubervilliers par exemple).

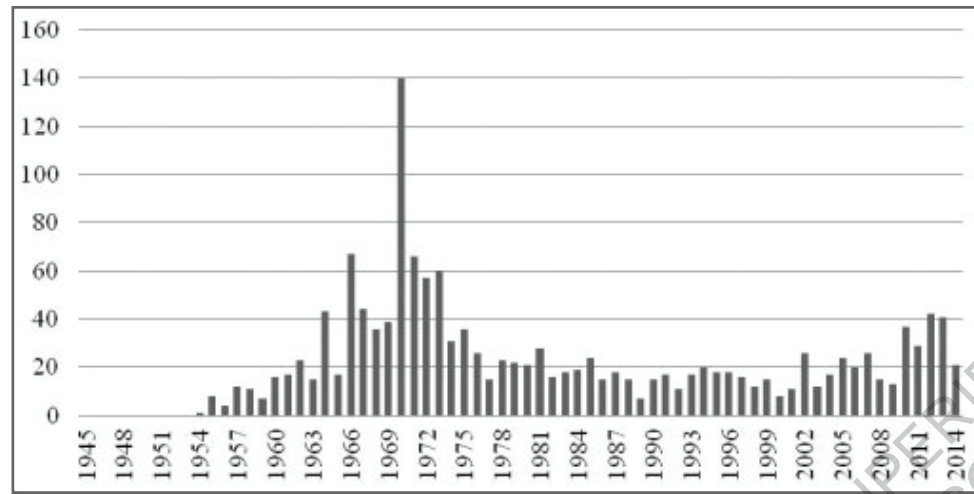


Figure 1 : Distribution des articles du journal Le Monde consacrés aux bidonvilles français par année (1945-2014). © metropolitiques.eu

Ce sont ces mêmes médias qui à la fin des années 1950 dévoilent les premières images des bidonvilles au grand public qui jusqu'alors ne semblait pas être conscient du phénomène. Ainsi, France soeur le 29 Octobre 1957⁴ titre : « Une ceinture de bidonvilles entoure Paris », avec pour sous-titre « A Nanterre : « Nous n'osons plus sortir le soir » disent les habitants des

3 Delon Margot. « Les bidonvilles français dans le journal Le Monde (1945-2014) », métropolitiques.eu, 2017.

4 Auteur inconnu, «Une ceinture de bidonvilles entoure Paris », France soeur, 29 Octobre 1957

QUATRE F — Mardi 29 Octobre 1957

17 tueurs du F.L.N. qui avaient exécuté 2 membres du M.N.A.

Une ceinture de bidonvilles entoure Paris : capturés et écroués

A NANTERRE : « Nous n'osons plus sortir le soir », disent les habitants des pavillons

A ARGENTEUIL : Une cité du taudis dans les ruines du château de Mirabeau

Dix-sept tueurs du F.L.N. opérant dans la banlieue nord-ouest viennent d'être arrêtés par les policiers de la brigade territoriale. Parmi ces terroristes responsables de la région Cligny-Saint-Ouen, le chef de section et deux chefs de cellule.

Le 8 octobre dernier, près de la Porte Pouchet, on retrouvait un Nord-Africain étendu qui respirait faiblement. Il avait été égorgé. Un peu plus loin, sur le trottoir de voie ferrée qui relie une grande usine d'automobiles au réseau de la S.N.C.F., un autre Nord-Africain était, lui aussi, égorgé. Le coup avait été porté sur le rail. Il était mort.

Les deux hommes furent rapidement identifiés : il s'agissait de Slimane Derroucha et Mohamed Benali. Le premier fut transporté à l'hôpital Mirabeau, dans son délire, il laissa échapper quelques paroles, parla d'un café et de touristes. Les policiers de la 4^e brigade territoriale établirent rapidement que les deux victimes étaient des agents du M.N.A., venus, l'un de Roubaix, l'autre des Ardennes, pour se renseigner sur les agissements du F.L.N., ses forces et ses chefs dans la région parisienne. Ils avaient été surpris dans ce travail d'espionnage et arrêtés.

Des rafles permirent de retrouver le chef des cellules du F.L.N. de la région de Cligny et de Saint-Ouen, Ahmed Kaddouma Si Nasser. Son adjoint, Kabok Chaïbane, qui habitait le café du 133, boulevard Victor-Hugo où les deux membres du M.N.A. furent arrêtés. Deux chefs de cellule, Mohammed Ouldida et Mohamed ont également été capturés.

Ce coup de filet a permis de décapiter la région de Cligny et de Saint-Ouen.

SECRETARE DES SYNDICATS ALGERIENS

Ahmed Bekhat a été abattu dans un terrain vague de Colombes

Le secrétaire général des syndicats algériens en France, Ahmed Bekhat, trouvé assassiné hier dans un terrain vague de Colombes, avait été condamné à mort par le F.L.N. Depuis quelques jours, il avait quitté son domicile du 16^e arrondissement pour aller vivre d'abord rue Fontaine, puis rue de Rome.

Un ancien adjoint au maire d'Alger abattu au métro « Sévres-Babylone »

Un ancien adjoint au maire d'Alger, M. Mohammed Ben Houne Cherahil, 28 ans, a été tué ce matin, de deux coups de revolver, dans un couloir du métro Sévres-Babylone. L'assassin a réussi à prendre la fuite.

M. Cherahil, qui était père de

BIDONVILLES
CENTRES D'HEBERGEMENT
FORTE DENSITE NORD-AFRICAIN

A banlieue parisienne avait ses pavillons. Elle a ses bidonvilles. De Nanterre à Argenteuil, en passant par Colombes ou Gennevilliers, se multiplient ces « villes sans maisons » des Nord-Africains, ces tas de petits baraquements fabriqués avec des planches vermouluées, des morceaux de ferraille trouvés dans une décharge ou volés dans un chantier, de vieilles carcasses de voitures abandonnées, des cages et des caisses.

A Nanterre, dont la population est évaluée à moins de 40.000 personnes, 18.000 Algériens vivent dans les bidonvilles qui s'étendent jusqu'à Colombes, sur les terrains vagues, près de l'hôpital départemental, sur les anciennes champignonnières. Celles-ci baraquement sont

rien vivre aussi à l'Armée du Salut ou dans un centre d'hébergement temporaire, rue Lecourbe (17^e). Mais cela est bien insuffisant.

A Paris, dans certains quartiers, particulièrement dans le 20^e arrondissement, de nombreux cafés sont devenus nord-africains. On estime qu'il y a un peu plus de 100.000 Algériens à Paris et en banlieue ; mais ce chiffre officiel est largement au-dessous de la vérité.

Figure 2 : France soeur, numéro du 29 Octobre 1957. ©Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration

pavillons » et « A Argenteuil : Une cité du taudis dans les ruines du château de Mirabeau » (Figure 2). Ce papier est accompagné d'une cartographie des bidonvilles de la région parisienne, où ces derniers et la population qui les occupent semblent stigmatisés. Après lecture de l'article, on note déjà qu'une vision partielle de la réalité est diffusée. Dès les premières lignes, on désigne la population spécifique des « Nord-Africains » et des « Algériens », alors même que ces derniers ne représenteraient que 10% de l'ensemble de la population des lieux cités.⁵

D'après un article publié sur le site de l'INA traitant de cette question des bidonvilles en relation avec les populations Nord-africaines : « crise algérienne oblige, l'attention des pouvoirs publics s'est effectivement attachée à ces groupes dont on craint qu'ils ne soient le foyer des nationalistes. ». Cette constatation peut être soutenue par l'étude de Margot Delon sur les parutions du journal *le Monde*, dans lequel les références à la communauté Algérienne se sont considérablement accrues dans les années 60 (Figure 3). Dès lors, on remarque l'impact non négligeable que peut avoir le journaliste sur l'opinion publique. Il me semble important de noter le rôle majeur des médias dans la diffusion de l'information concernant ces habitats précaires, cela étant valable hier comme aujourd'hui. C'est par l'intermédiaire de la presse que l'opinion publique découvre et apprend à connaître ces zones délaissées dans les années 50. Ainsi, on peut supposer de l'importance de chaque image diffusée et de l'impact de chaque mots utilisé pour décrire les habitants.

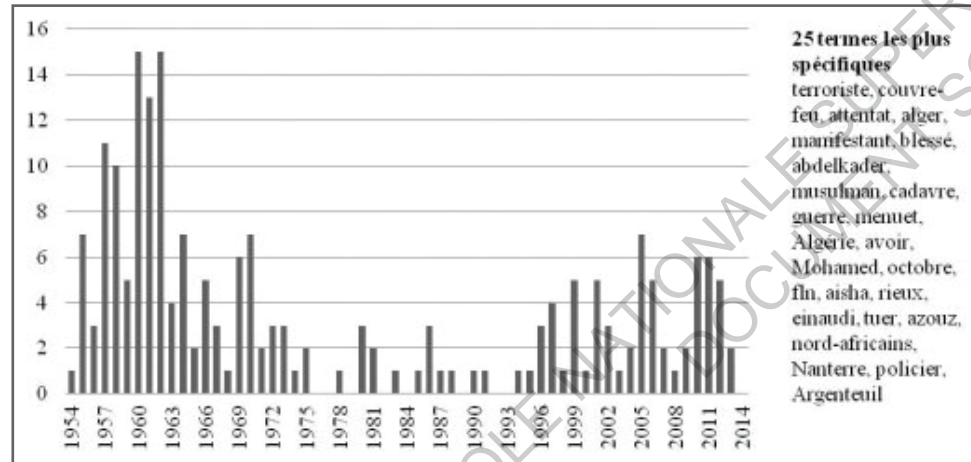


Figure 3 : Caractéristiques du sous-corpus d'articles consacré aux habitants d'origine algérienne. © metropolitiques.eu

5 Centre d'hébergement nord-africain à Marseille et à Lille [en ligne], ina.fr, 2012.

Par la suite, une série de reportages sera diffusée entre les années 1964 et 1965 dans des journaux tel que *Le Monde*, *Le Figaro* ou *l'Humanité*, pour n'en citer que quelques uns. Dans un des chapitres de son ouvrage « 100 ans d'histoire des Portugais en France »⁶, Marie-Christine Volotovitch-Tavares utilise, à mon sens, les bons qualificatifs pour décrire l'ignorance de la population Française à la parution de ces articles :

« Au milieu des années soixante, la société française découvrait avec une certaine stupeur les réalités de l'immigration des Portugais dont les entrées s'accéléraient depuis le début de la décennie. On apprenait tout à la fois qu'ils avaient dû émigrer clandestinement, qu'ils étaient entrés en France en situation irrégulière et que le tiers de ceux qui vivaient dans la région parisienne avaient trouvé refuge dans des bidonvilles[...] On était d'autant plus surpris par ces situations de clandestinité, d'illégalité et de marginalité que le recrutement de travailleurs portugais avait été encouragé par le gouvernement et les employeurs français. À partir de ce moment-là et pendant une quinzaine d'années, les paradoxes de cette situation et la détresse de nombreux immigrés portugais firent l'objet de nombreux reportages dans les journaux, à la radio, à la télévision, et dans quelques films ... »

Ce n'est qu'à cette période que l'État prit conscience de l'enjeu que représentait ces bidonvilles pour le territoire français. Malgré l'importance des flux migratoires vers la France (flux d'Italiens, de Portugais, de Maghrébins), l'État c'était toujours limité à une politique non interventionniste dans le domaine de l'habitat⁷, incluant celui de l'habitat insalubre, probablement pour ne pas officialiser la présence de ces populations sur le sol national. Mais, à la fin des années 50, suite la création de l'Office National de d'Immigration (ONI) et la constatation qu'il y avait à nouveau un manque de logement pour les immigrés, et les pauvres en général, les politiques ne purent que s'emparer du problème et tenter de le résoudre. C'est ainsi que s'est développée une politique de répression, consistant à réduire à néant le nombre de bidonvilles en France.

6 Volotovitch-Tavares Marie-Christine . « Migration clandestine et bidonvilles », openedition.org, 2008.

7 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

1960 : « D'ICI DEUX ANS, LES BIDONVILLES EN FRANCE AURONT DISPARU »

(Discours émanant du gouvernement Gaulliste, Paris Presse, le 19 mars 1960)

Pendant la longue période négationniste de l'État le phénomène des bidonvilles bien trop longtemps laissé pour compte c'est aggravé. Au milieu des années 60, le nombre de ces quartiers dit « insalubres » avait diminué mais paradoxalement, les recensements faisaient fit d'une progression de la population dans ce type d'habitats⁸. Ainsi, même si les bidonvilles étaient moins nombreux, ils étaient de plus en plus surpeuplés et avec l'augmentation du nombre d'habitants il fut évident de noter l'aggravation des conditions de vie. Ainsi à partir de 1960, les déclarations gouvernementales au sujet des bidonvilles et notamment de leur disparition furent nombreuses. Le but du gouvernement était alors de supprimer définitivement ces « zones de marginalité »⁹ du territoire français. Les propos d'André Fanton¹⁰, reflètent l'esprit général :

“L'existence aux portes de très nombreuses villes de ce que l'on appelle dans le langage courant “bidonville” est particulièrement scandaleuse au XXème siècle. Les conditions dans lesquelles vivaient des êtres humains sur ces terrains depuis très longtemps abandonnés ont pu paraître peu choquantes à l'origine parce qu'ils y logeaient dans des baraquements provisoires. Mais ces conditions se sont rapidement aggravées, d'autres familles s'y étant installées dans des abris de fortune, consolidés tant bien que mal. Et c'est cet ensemble qui a formé les bidonvilles qui peuvent être considérés comme la honte de nos cités.”

C'est dans ce contexte d'urgence que naquit la loi Debré en Décembre 1964, visant à faciliter l'expropriation des terrains où étaient édifiés les bidonvilles, considérés comme zones d'insalubrité. La même année, le premier ministre du général De Gaulle faisait savoir à la tribune de l'Assemblée : « En cinq ou six ans une action concertée devrait permettre de réaliser cette œuvre nécessaire ». Dans cette seule et même déclaration, on remarque l'urgence et la nécessité de la situation aux yeux de l'état, qui mettra en place de

8 Jean-Bptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France, 1e édition. Paris : Le Cavalier bleu, 2017.

9 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

10 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

lourdes procédures pour l'éradication de ces logements insalubres.

Mais si ces bidonvilles doivent être éradiqués et les terrains expropriés, les populations doivent, elles, être relogées par l'État, qui doit donc leur offrir de nouveaux lieux de vie. Ainsi, cette même année, toujours à l'assemblée, on évoque pour la première fois la notion de « Grands ensembles » (Figure 4). « L'arithmétique des bidonvilles » serait alors, d'après Eugène Claudius-Petit, « la comparaison entre la courbe d'évolution du nombre d'habitants en bidonvilles et celle du nombre de personnes relogées en HLM. »¹¹ L'utilisation de ces derniers sera la solution de relogement trouvée par le gouvernement pour pallier à l'éradication des bidonvilles. Mais leur construction fut longue, et les habitants des terrains expropriés furent contraints de vivre dans des cités de transit. Celles-ci étaient composées de logements provisoires, et étaient définies par l'administration française comme : « un ensemble d'habitations affectées au logement provisoire des familles, occupantes à titre précaire, dont l'accès en habitat définitif ne peut être envisagé sans une action socio-éducative destinée à favoriser leur insertion sociale et leur promotion »¹². Rapidement, les choix de l'état sont fortement contestés par les habitants qui nomment ces nouveaux lieux de vie « habitats-dépotoirs » ou encore « habitats-prison ». Dans un de ses ouvrages¹³, Colette Petonnet dénonce ce choix du gouvernement, constatant une ségrégation de la population migrante : « Personne ne voulait rien et pourtant tout le monde fait en sorte que certains d'entre nous, pourvus des mêmes qualités humaines [...] soient qualifiés de sous-hommes, personne n'armait sa volonté consciente d'un désir de nuisance et pourtant il existe des gens insensiblement cassés par le fonctionnement feutré de mécanisme diffus qui transparaissent à l'examen de la vie quotidienne dans l'épaisseur de ses divers niveaux ».

Ces premières actions de l'État concernant les bidonvilles, révèlent déjà l'importance de ces décisions de relogements sur la ségrégation d'une population, et sur l'image que cette population véhicule. En effet, de nombreux débats concernant l'intégration de ces gens à la société française

11 Jean-Bptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

12 Thomas Aguilera, Tommaso Vitale. Les bidonvilles en Europe : une production politique. Projet, 2015. p. 68-76.

13 Zonabend Française. Petonnet Colette, On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues. L'Homme. 1981. tome21 n°1. P125-126

sont nés à cette époque en réponse à ces décisions politiques.

Il est important de garder en tête le déroulement et la gestion de cette première vague migratoire, qui présente de nombreuses similitudes avec celle que nous constatons aujourd'hui. Il serait ainsi possible d'imaginer que le phénomène de la création des bidonvilles serait cyclique, et que leur disparition jusqu'alors, n'aurait jamais pu être totale.



Figure 4 : Caractéristiques du sous-corpus d'articles consacré aux habitants d'origine algérienne. © metropolitiques.eu

1970 : VERS UNE RÉSORPTION DES BIDONVILLES

Il fallut attendre les années 1970 pour que les politiques de résorption mises en place plusieurs années auparavant ne soient efficaces et que les bidonvilles « disparaissent » avec le relogement des familles qui y vivaient. Ce processus prit beaucoup de temps au gouvernement, qui avait fait de cette problématique un enjeu majeur. Bien souvent, aucune alternative n'était trouvée au rasage des quartiers insalubres qui disparaissaient l'un après l'autre. Mais certaines familles n'avaient pas d'autre choix que de se reloger dans les baraquements d'un bidonville voisin toujours en place, qui était détruit à son tour quelques semaines ou mois plus tard.

La démarche fut de longue haleine pour les autorités, et le relogement n'était pas toujours automatique. D'après Yvan Gastaut¹⁴ : « *par facilité, les autorités chargeaient le plus souvent des organismes privés de reloger les migrants, suggérant même aux associations de construire pour les familles un taudis dans un autre bidonville.* » Les actions des politiques pour mettre un terme à l'existence de ces zones d'habitats insalubres furent encore une fois fortement relayées par les médias. Il faut comprendre qu'à cette époque et encore aujourd'hui, la perception des bidonvilles par ceux qui n'y ont jamais mis les pieds ne se faisait qu'à travers le prisme des journalistes. Les hommes politiques ayant compris qu'il était essentiel de jouer sur ce facteur « communication » n'hésitent pas à s'exprimer publiquement allant même, jusqu'à visiter de manière impromptue un bidonville, comme le fit le premier ministre Jean-Jacques Chaban-Delmas à Aubervilliers en Février 1942¹⁵. L'état d'insalubrité constaté sur place permettait alors de légitimer les actions de destruction auprès des médias, et donc de la population française :

« *J'ai pu constater des conditions d'existence insupportables et pourtant elles sont supportées par ceux qui les subissent (...), j'ai vu une cave où s'entassaient des dizaines d'Africains dans des conditions inénarrables (...). J'ai vu un bidonville le long d'un canal, à un endroit appelé 'le chemin de halage' : dans la boue, avec les bruits incessants des pelles mécaniques qui creusent, des camions qui vont et viennent, en bref, un genre 'Quai des brumes' mais sans Michèle Morgan... Il y avait là des centaines de familles : les hommes étaient au travail, il restait les femmes avec une multitude d'enfants (...). Il y avait longtemps que je n'avais pas vu un pareil spectacle.* » Discours de Jean-Jacques Chaban-Delmas après sa visite du bidonville d'Aubervilliers.

Les médias véhiculent alors l'image d'un bidonville miséreux. Comme l'analyse Colette Petonnet¹⁶, les journalistes prennent position contre la misère mais véhiculent surtout la crainte engendrée par celle-ci (peur des maladies, du

14 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

15 Gastaut Yvan « Calais, Paris... Les bidonvilles n'ont jamais disparu. Leur éradication est un mythe », nouvelobs.com. Février 2016.

16 Zonabend Française. Petonnet Colette, On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues.

désordre, de l'insécurité etc.). Ces quartiers en passe d'être détruits sont vus comme des lieux détestables, « où l'on voit les gens croupir et mourir ». Cette description légitime leur éradication aux yeux de la population : « les bidonvilles sont définitivement vus comme un lieu à abattre ». Encore une fois, et comme l'auteur le souligne, il est important de comprendre dans ce contexte l'importance de la provenance des informations qui comme aujourd'hui, sont uniquement véhiculées et sélectionnées par les médias de masse. Elles sont surtout à cette époque le fruit d'une mise en scène : les prises de vue sont souvent extérieures, pour ainsi mettre en avant le caractère hétéroclitique des matériaux de construction tandis que la vie à l'intérieur de ces bidonvilles ne peut être qu'imaginée par la population française : « Il devient un hors-champ qui s'engouffre dans tous les fantasmes »¹⁷. Ainsi, il n'est jamais fait aucune allusion à une organisation humaine qui ne peut qu'être supposée.

Après ce lourd acharnement politique et médiatique contre les bidonvilles français, on considère publiquement, à la fin des années 1970, que ces zones sont éradiquées totalement. La croyance en cette éradication fut longtemps entretenue par le silence des médias à propos des nouveaux bidonvilles qui sont nés dans les années qui ont suivi. Ainsi, malgré les dires du gouvernement et la forte diminution du nombre d'habitats précaires sur le territoire, leur disparition complète à cette époque n'est pas avérée

Si nous essayons de résumer cela, qui pourraient en fait constituer un cycle comme nous le verrons plus tard, ils commencent par le laisser faire de l'état, jusqu'à un point où une médiatisation massive des faits permet à la population française de prendre conscience de l'existence de ces quartiers insalubres sur le territoire et de leur ampleur. Vient ensuite la mise en place d'une politique répressive, basée sur l'éradication stricte de ces habitats, et le relogement des personnes.

Suite à la découverte de notre historique français, j'ai rapidement pu faire le rapprochement entre la succession des actions survenues pendant la période d'après-guerre et la situation actuelle. Les nombreuses similitudes constatées m'ont amenée à penser qu'il était important de garder en mémoire l'histoire que nous avons avec les bidonvilles, avant même de penser à comprendre et résoudre le phénomène actuelle. De plus, le rôle des médias, intermédiaire entre la réalité et la population, est crucial car l'information,

comme nous avons pu le voir, peut aisément être orientée et ne présenter qu'un aspect d'une réalité afin de justifier des fins politiques.

I/ 1-B DES ANNÉES 90 À NOS JOURS : LA RÉAPPARITION D'UNE SITUATION QUE L'ON CROYAIT RÉVOLUE

Sans surprise, les bidonvilles sont réapparues en France à la fin des années 1990. Mais, pendant de longues années ils sont restés aux yeux de l'opinion publique une « question relevant d'un autre âge »¹⁸. La prise de conscience progressive de la population n'a commencé que récemment, alors même qu'aujourd'hui, on recense 14 825 personnes¹⁹ vivant dans les bidonvilles français.

LA FIN DES ANNÉES 1990 ET LA RÉAPPARITION DU PHÉNOMÈNE DES BIDONVILLES

Dès l'arrêt des politiques de relogement et d'éradication menées par les politiques qui considéraient les bidonvilles comme disparus, ces derniers se sont reconstitués, généralement dans des endroits où le regard ne s'arrête pas, dans des espaces tel que le bords des voies de communication ou dans les friches industrielles par exemple. Les populations de ces nouveaux « campements » ne sont pas les mêmes que dans les années 50. En effet, ce repeuplement des bidonvilles a lieu suite à l'apparition d'une nouvelle vague migratoire dans les années 2000, appelée aussi « crise migratoire européenne ». Depuis ce début de siècle, la population française augmente en moyenne de 300 000 personnes par an, dont 30% sont des personnes issues de l'immigration²⁰. Encore une fois le problème du logement de ces nouveaux arrivants se pose, mais n'est toujours pas résolu. Certains trouvent refuge dans des centres tel que celui de Sangatte, mais beaucoup n'ont d'autre choix que de vivre dans des « campements illicites ».

Durant les premières années de cette crise, l'État semble reproduire le même schéma que par le passé en se tenant à distance, en tout cas en ce qui concerne la question de l'habitat pour ces nouveaux arrivants. Dans

18 Jean-Bptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

19 DIHAL, « Etat des lieux national des campements illicites et bidonvilles »

20 Bidonville [en ligne], politiquedulogement.com, 2017.

l'ouvrage « Les bidonvilles en Europe : une production politique »²¹, on lit que l'état « *aborde l'enjeu comme un problème de gens du voyage, de migrations, de sécurité, ou de marché du travail* », mais à aucun moment n'est évoqué l'habitat. Pourtant, face à l'inaction des pouvoirs publics dans ce domaine naissent les contestations des collectivités locales qui « *ordonnent des expulsions ou expérimentent parfois des projets alternatifs* »²², pour faire face aux campements qui se multiplient sur leur territoire.

Jusqu'en 2012, on parle alors d'un « *voile d'ignorance* » qui aurait « *couvert la réalité des bidonvilles* »²³. Ce n'est qu'en 2012 que l'État français consacrera enfin un politique de logement aux habitants de ce que l'on appelle désormais : « campements illicites ». 2012, c'est aussi la date du premier recensement fait suite à la création de la DIHAL (Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abris ou mal logées) aujourd'hui en charge de rédiger des rapports annuels chiffrés sur l'évolution de la situation dans les bidonvilles français. On a pu obtenir à partir de ce premier recensement, une vision plus précise de l'ampleur du phénomène. La DIHAL est aujourd'hui toujours chargée de nombreuses responsabilités. Sur le site du gouvernement²⁴, on peut lire la description associée à cette délégation :

« *Depuis 2012, la Dihal est chargée d'une mission relative à l'anticipation à l'accompagnement des évacuations de campements illicites, conformément à la circulaire interministérielle du 26 août 2012.* ».

Chose importante à noter, on remarque dans ce descriptif que l'on parle toujours « d'évacuation » des « campements illicites ». L'État ne semble donc pas avoir adopté une position différente à celle des années 70, si ce n'est la création d'un organisme pour encadrer ces évacuations :

« *Dans une perspective de lutte contre la grande précarité, l'objectif est de parvenir à réduire durablement la récurrence des campements et le nombre de personnes y vivant, en leur apportant des solutions différenciées adaptées aussi bien à*

21 Thomas Aguilera, Tommaso Vitale. Les bidonvilles en Europe : une production politique.

22 Thomas Aguilera, Tommaso Vitale. Les bidonvilles en Europe : une production politique.

23 Thomas Aguilera, Tommaso Vitale. Les bidonvilles en Europe : une production politique.

24 Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

leur profil et à leur volonté qu'à la nature du campement »²⁵

La position de l'État aujourd'hui semble être la suivante : reloger les immigrants ayant reçu le droit d'entrer sur le territoire vers un logement pérenne, directement après leur arrivée en France. L'accompagnement et le suivi de ces personnes serait assuré par des associations, l'objectif étant de permettre leur intégration le plus rapidement possible dans la société française, souvent par le biais de l'habitat social. Nous verrons par la suite que ce programme, qui promet d'être idéal n'a finalement pas l'effet escompté et que l'intégration des migrants dans la société française ne s'avère pas si facile.

UNE LENTE PRISE DE CONSCIENCE DE L'OPINION PUBLIQUE

Comme nous avons pu le voir précédemment à la fin des années 1960-1970, les Français ont pu considérer comme acquise l'éradication des bidonvilles. Récemment, lorsque les médias et les politiques ont de nouveau pointer du doigt les « campements illicites », ce fut une surprise pour la plupart d'entre eux²⁶.

Parmi les politiques qui ont tenté de ramener ce sujet délaissé au cœur des actualités, on retrouve notamment Valérie Pécresse alors présidente de la région Ile de France qui « *a tout à coup découvert* : « *100 bidonvilles dans la région* » estime la chaîne CNews, le 26 septembre, « *qu'en la matière, la cote d'alerte [était] clairement dépassée* »²⁷. C'était en 2015 et encore une fois ce discours plus qu'alarmant n'a pas réellement fait réagir l'opinion publique, et n'a pas été relayé, malgré les 16 000 personnes recensées dans des « campements illicites » à cette époque. On remarque à nouveau que les médias contrôlent notre perception de la situation et, faute d'une couverture importante, ils inhibent notre réactivité.

C'est au cours de cette même année 2015 que sont parus les premiers articles

25 Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

26 Baumard Maryline. « Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir ». le Monde. Octobre 2017.

27 Baumard Maryline. « Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir ». le Monde. Octobre 2017.

récurrents ayant pour thème « Les bidonvilles » ou encore « Les campements illicites ». Comme exemple, on peut citer le journal Libération qui titrait « *Osons dire qu'il y a des bidonvilles en France en 2015* », ou encore le NouvelObs avec « *Calais, Paris... Les bidonvilles n'ont jamais disparu, leur éradication est un mythe* ». Plus récemment, en 2017, est paru dans le Monde un article ayant eu un impact fort : « *Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir* ». Si l'on s'y intéresse de plus près, on peut voir que comme par le passé, l'engouement autour de cette problématique s'est fait par un élément déclencheur. Dans cet article du Monde on lit justement cette phrase de Yves Gastaut qui me semble très juste :

« D'abord, il faut un élément déclencheur pour que la société civile s'émeuve. Ensuite, le politique s'en saisit et éradique cet habitat précaire, en faisant croire que le problème est définitivement réglé... Exactement de la même manière qu'il a vidé la "jungle" de Calais fin 2016. »

Le cas de la Jungle de Calais semble être l'élément déclencheur de cette prise de conscience de l'opinion publique, bien longtemps restée dans l'ignorance. Les dates semblent correspondre puisque le premier démantèlement a eu lieu en 2014, pour une fermeture voulu du site fin 2016 qui fut un échec (Figure 5). Ainsi, le cas de Calais aurait fait revenir le sujet des bidonvilles « sur le devant de la scène ».

Par la suite, commença la médiatisation des bidonvilles des plus grandes agglomérations françaises. En 2016 notamment, le démantèlement de la petite ceinture de Paris fait grand bruit. La population découvre que les migrants vivent à côté d'eux, et les informations se veulent choquantes et émouvantes. Ainsi, la réalité devient palpable pour une partie des Français qui voient à présent ces zones insalubres, qui ne se cachent plus en périphérie ou derrière des voies rapides.

Aujourd'hui, à la différence de la crise passée, les « campements illicites » sont aux portes des villes, dans les agglomérations et donc visibles du grand public. Cependant, les médias se sont tardivement saisis de cette problématique, qui n'a été dévoilée au grand public que très récemment. Même si l'époque n'est pas la même, je pense nous devons toujours nous questionner sur ce qui nous est montré et sur ce qui est laissé au bon vouloir de notre imagination. Il me semble que la thèse de Colette Petonnet évoquée dans la première partie est encore valable aujourd'hui, et que nous devons être prudent face aux images qui nous sont montrées, qui modulent notre manière de percevoir le sujet.



Figure 5 : Un migrant transporte une valise au-dessus de sa tête, lundi 24 octobre 2016, alors que l'évacuation du campement de Calais débute.
© FRANCOIS LO PRESTI / AFP

À moins d'avoir une réelle expérience du terrain dans les bidonvilles français, il faut être conscient que nous ne pourrions pas avoir une image neutre de la situation, qui ne nous aura été montrée qu'à travers le filtre médiatique.

J'ai dans l'idée que c'est en grande partie pour cela que je suis restée longtemps dans l'ignorance, comme, je pense, la majorité des Français, ou en tout cas d'après les témoignages que j'ai pu récolter. Je n'ai pas cherché à me renseigner, me contentant des bribes d'informations glanées ici et là, dans les plus grands journaux nationaux. Aujourd'hui, il semblerait que la société Française fasse preuve d'amnésie, oubliant son passé chaotique avec les bidonvilles. Nous avons reproduit les mêmes erreurs et avons été surpris, par deux fois, d'apprendre que les bidonvilles existaient près de chez nous.

Au travers de leurs discours, les hommes politiques Français ont longtemps nié l'existence même des bidonvilles dans le pays, utilisant d'autres termes pour les désigner, évitant peut-être d'ouvrir les yeux face à la gravité de la situation. Quand enfin on qualifia ces zones d'habitats précaires, reconnaissant ainsi leur existence, ce fut pour, quelques années plus tard, entamer un nouveau processus d'éradication, pour qu'elles ne deviennent pas des lieux de vie pérennes.

I/ 2-A QUAND L'USAGE DES MOTS TRAHIT LA VOLONTÉ D'UN PHÉNOMÈNE PROVISOIRE

Au cours de mes lectures j'ai pu observer qu'il n'existait pas un seul et unique terme pour désigner les quartiers informels français, que le vocabulaire utilisé dépendait de l'interlocuteur pouvant être révélateur de sa manière de percevoir ces zones.

Les termes « taudis », « bidonvilles », « habitats informels », « établissements informels », « quartiers informels », « squats » ou bien « foyers à faibles revenus » sont souvent employés de manière interchangeable dans les travaux d'experts et les documents officiels (issus par exemple des sources FMI, Banque mondiale, AFD, ONU Habitat, PNUD, etc.), mais nous allons dans cette partie surtout nous intéresser aux discours des politiques et journalistes Français, qui tour à tour qualifient ces zones de « bidonvilles », « camps » ou encore « campements illicites »

ENTRE BIDONVILLES ET CAMPEMENTS : COMMENT QUALIFIER CES ZONES QUI DÉRANGENT ?

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux définitions de chacun de ces mots, selon différents organismes publics.

Commençons par le terme : « bidonville », celui le plus communément utilisé dans un pays qui reconnaît et assume en posséder. Sur le site de l'ONU¹ tout d'abord, on définit ces zones selon quatre critères qui sont les suivants :

- un accès inapproprié à de l'eau salubre, un accès inapproprié à l'assainissement et aux infrastructures
- un manque de qualité structurelle des logements, - une surpopulation

1 Logement et amélioration des bidonvilles [en ligne], unhabitat.org, 2018.

- un statut résidentiel instable.

En France, le terme «bidonville» n'est pourtant pas toujours utilisé, même s'il serait bien souvent adapté. Pour les autorités :

« un bidonville n'est pas un squat puisqu'il n'y a pas ici appropriation illégale d'un cadre bâti pré-existant. Il ne s'agit pas non plus d'une aire de stationnement réservée aux « gens du voyage » mise en place et pensée par les institutions étant donné qu'un bidonville prend forme, du moins à ses débuts et la plupart du temps en dehors de tout dispositif institutionnel »².

Le gouvernement ajoute également, sur son site web³, que les tentes isolées ne peuvent être désignées sous cette terminologie. Ainsi pendant de longues années, le terme de « bidonville » était absent des discours officiels, dans lesquels était plutôt utilisé « campements illicites » ou « camps ».

Ce n'est qu'en Janvier 2014 que pour la première fois dans un discours politique officiel, Cécile Duflot, alors ministre du logement et de l'égalité des territoires annonce lors de la présentation du rapport sur le mal logement de la Fondation Abbé Pierre, la création d'une « mission nationale de résorption des bidonvilles »⁴. On ne parle alors plus ici de « campements illicites » mais bien de « bidonvilles », et ce choix sémantique sera révélateur d'un changement dans la politique de l'État Français.

On peut aussi supposer que le terme « bidonville » est l'expression d'une fixation des habitants dans la société d'accueil qu'est la France, ces zones perdent ainsi le caractère nomade qu'elles avaient à travers les qualificatifs « camps » ou « campements ». Aujourd'hui « bidonville » est donc utilisé, de manière officielle sans réelle distinction avec « campement », alors que la différence est bien réelle.

Le campement- au contraire du bidonville, serait un refuge, un abri dans un parcours dangereux, établi dans l'urgence. L'environnement dans lequel il prend place serait inhospitalier, dénué de toute politique d'accueil. D'après

2 Jean-Bptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

3 Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

4 Schulmann Lola, « Relogement VS « évacuation » ». Vacarme. Janvier 2015. N° 70. P 60-73

Michel Agier ⁵:

«Le refuge est un abri créé par des personnes en mouvement dans un contexte hostile, que celui-ci s'incarne dans la guerre, la violence, le rejet xénophobe ou raciste. L'installation prend la forme d'un campement urbain qu'on décrira à partir de plusieurs exemples – des camps-villes, des campements clandestins ou des «invasions» »

En France, on y attache souvent le terme « illicite » (par exemple, en septembre 2012 on retrouve la circulaire interministérielle de la DIHAL « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites »⁶). Cela semble renforcer d'autant plus la notion de rejet et le caractère inhospitalier du territoire Français. De plus, les termes « camps » et « campements » sont connotés négativement, et souvent assimilés à des « lieux indignes » ou à des « espaces de relégation », à cause d'un lourd passé historique ⁷.

Ainsi, la longue utilisation des termes « camps » et « campements illicites » par l'État français ces dernières années pourrait être révélateur de la politique d'accueil menée par le pays dans le passé.

LA SÉMANTIQUE, REFLET DU CARACTÈRE PROVISOIRE DE L'INSTALLATION DES IMMIGRÉS

Cette longue utilisation du terme campement illicite nous indiquerait-elle qu'en France, il semble difficile d'assumer qu'il existe des bidonvilles ?

D'après Médecin du Monde⁸, les deux termes ne peuvent simplement pas être employés de la même manière. Si l'on considère que les migrants arrivés en France ne sont pas qu'en transit et que par conséquent ils n'ont

5 Agier Michel, « Le campement urbain comme hétérotopie et comme refuge. Vers un paysage mondial des espaces précaires », openEdition.org , Brésil(s) sciences humaines et sociales, 2013,

6 Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

7 Agier Michel et al., De Lesbos à Calais: comment l'europe fabrique des camps, 1e édition. Paris : Bibliothèque des frontières, 2017, Introduction.

8 Jean-Bptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

pas un mode de vie nomade, on ne peut se résoudre à utiliser le terme de campements, reflet d'un caractère provisoire de la situation.

La qualification « d'illicite » est d'autant plus hasardeuse qu'elle renvoie au caractère d'occupation d'un titre, d'un terrain ou d'un bâtiment en toute illégalité et ignore donc les droits dont disposent ces personnes. Lorsque les autorités parlent de « camps », elle reflète la volonté de rendre le phénomène provisoire. Les camps doivent avoir une durée de vie limitée. Or, ce qui devait seulement être un lieu de passage avant une insertion des migrants, est aujourd'hui pour beaucoup devenu un lieu de vie établi, dans l'attente de leur relogement et de leur intégration dans la société française.

Comment la population peut-elle être correctement informée, si même les instances officielles nient implicitement la situation ? Est-il encore légitime d'utiliser le mot « campement » alors même que ces derniers ne sont absolument plus provisoires ?

Aujourd'hui d'après la DIHAL⁹, sur les 429 sites qu'elle recense, 36% auraient entre 2 et 5 ans d'ancienneté, auxquelles peuvent s'ajouter les 24% de sites ayant entre un et deux ans d'ancienneté. Ainsi, seulement 41% des sites sont installés depuis moins d'un an. Peut-on considérer qu'un campement ayant une durée de vie supérieure à un an soit un lieu provisoire ?

Peut être, pour ne plus laisser la population française dans l'ignorance, faudrait-il utiliser les qualificatifs adaptés, notamment dans les discours de l'État, assumant ainsi le caractère non provisoire de la situation.

I/ 2-B UNE VOLONTÉ PERSISTANTE DE « METTRE FIN AUX IMPLANTATIONS SAUVAGES »*

Nicolas Sarkozy : « Il est urgent de mettre un terme aux implantations sauvages de campements de Roms (...) En tant que chef de l'état, puis-je accepter qu'il y ait 539 campements illégaux en 2010 en France ? » (Discours Grenoble 2010, p44)

EXPULSION ET RELOGEMENT : QU'EN EST-IL DE LA PRISE EN CHARGE DES MIGRANTS PAR L'ÉTAT FRANÇAIS ?

Depuis quelques années, l'État français semble avoir adapté une politique de relogement des migrants, dès leur arrivée sur le territoire ou dès la

destruction de leur lieu de vie. L'objectif serait ainsi d'intégrer le plus rapidement possible les nouveaux arrivants dans la société française, grâce notamment aux associations, responsables de l'accompagnement et du suivi de ces derniers.

D'après les chiffres officiels de la DIHAL : « plus de 5700 personnes ont pu accéder à un logement ou à un hébergement, plus de 1050 ont pu accéder à un emploi, et près de 4000 enfants ont été scolarisés »¹⁰

A partir de 2010, l'État souhaite toujours démanteler mais en proposant une solution alternative aux habitants¹¹. Le gouvernement de François Hollande rompt avec la politique des précédents et propose un encadrement strict des évacuations : « Démanteler ces camps sans solution, c'est mettre les gens dans une précarité encore plus grande (...) et ça ne peut pas être une solution non plus » (Cécile Duflot libé, 16 août 2012)¹².

Le but final serait ainsi l'accompagnement et l'insertion des migrants. Ainsi on peut lire, sur le site du gouvernement¹³ :

« Pour ce public, qui ne maîtrise pas ou peu la langue française [...], l'intégration est souvent un parcours de longue haleine, qui nécessite un accompagnement efficace. Conscient de cet enjeu, le gouvernement a mis en place un dispositif inédit, qui associe à l'accès à un logement pérenne, la mise en place systématique pendant un an d'un accompagnement individualisé et global des réfugiés »

C'est aussi pour encadrer ces évacuations que la DIHAL a été mise en place : « Dans une perspective de lutte contre la grande précarité, l'objectif est de parvenir à réduire durablement la récurrence des campements et le nombre de personnes y vivant, en leur apportant des solutions différenciées adaptées aussi bien à leur profil et à leur volonté qu'à la nature du campement »¹⁴

10 Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

11 Jean-Baptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

12 Jean-Baptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

13 Logement des réfugiés [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

14 Logement des réfugiés [en ligne], gouvernement.fr, 2017.

9 DIHAL, « Etat des lieux national des campements illicites et bidonvilles »

Correctement mise en place, cette idée de « l'asile »¹⁵ permettrait, d'après Michel Agier, de faire disparaître le refuge et par conséquent les bidonvilles en France. En effet, le refuge étant « *une solution individuelle ou collective à l'hostilité* », il n'a plus sa place dans une société qui offre l'hospitalité.

Seulement, pour beaucoup, ces solutions mises en place depuis plusieurs années restent largement insuffisantes face à l'ampleur du phénomène. En effet, si l'on s'éloigne des sites officiels et que l'on se fit à des sources plus critiques, les chiffres ne semblent pas si probants. D'après la déléguée générale du Collectif Romeurope s'exprimant dans le journal Le Monde¹⁶, un quart des habitants des campements auraient déjà été relogés mais sur les 4600 personnes qui ont été expulsées, « *une moitié à peine aurait bénéficié de quelques nuits d'hôtel avant de se réinstaller un peu plus loin* ». D'après Marion Fillonneau : « *On devrait se demander pourquoi, avec une évacuation tous les trois jours en moyenne depuis quelques années dans ce pays, et une par jour en ce moment, on a toujours le même nombre d'habitants en bidonvilles [...] c'est bien la preuve qu'on déplace la misère sans la traiter.* » (Figure 1)

Ainsi, les solutions proposées par le gouvernement pour les migrants seraient temporaires ou faibles. Par la suite, il n'est pas rare que les personnes soient finalement contraintes de retrouver un habitat de fortune, et on en revient à ce phénomène cyclique de l'expulsion / ré-installation.

D'après les auteurs du livre « Idées reçues sur les bidonvilles en France »¹⁷, « *L'état français a souvent été interpellé sans jamais être condamné pour le manque de prise en charge des personnes expulsées des bidonvilles* ». L'inquiétude que l'on peut alors avoir si on compare la situation actuelle à celle des années 1960, est qu'aujourd'hui le bidonville semble être un espace pérenne dissimulé des autorités publiques alors que par le passé, ces

15 Agier Michel, « Le campement urbain comme hétérotopie et comme refuge. Vers un paysage mondial des espaces précaires », openEdition.org, Brésil(s) sciences humaines et sociales, 2013,

16 Baumard Maryline. « Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir ». Le Monde. Octobre 2017.

17 Jean-Baptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

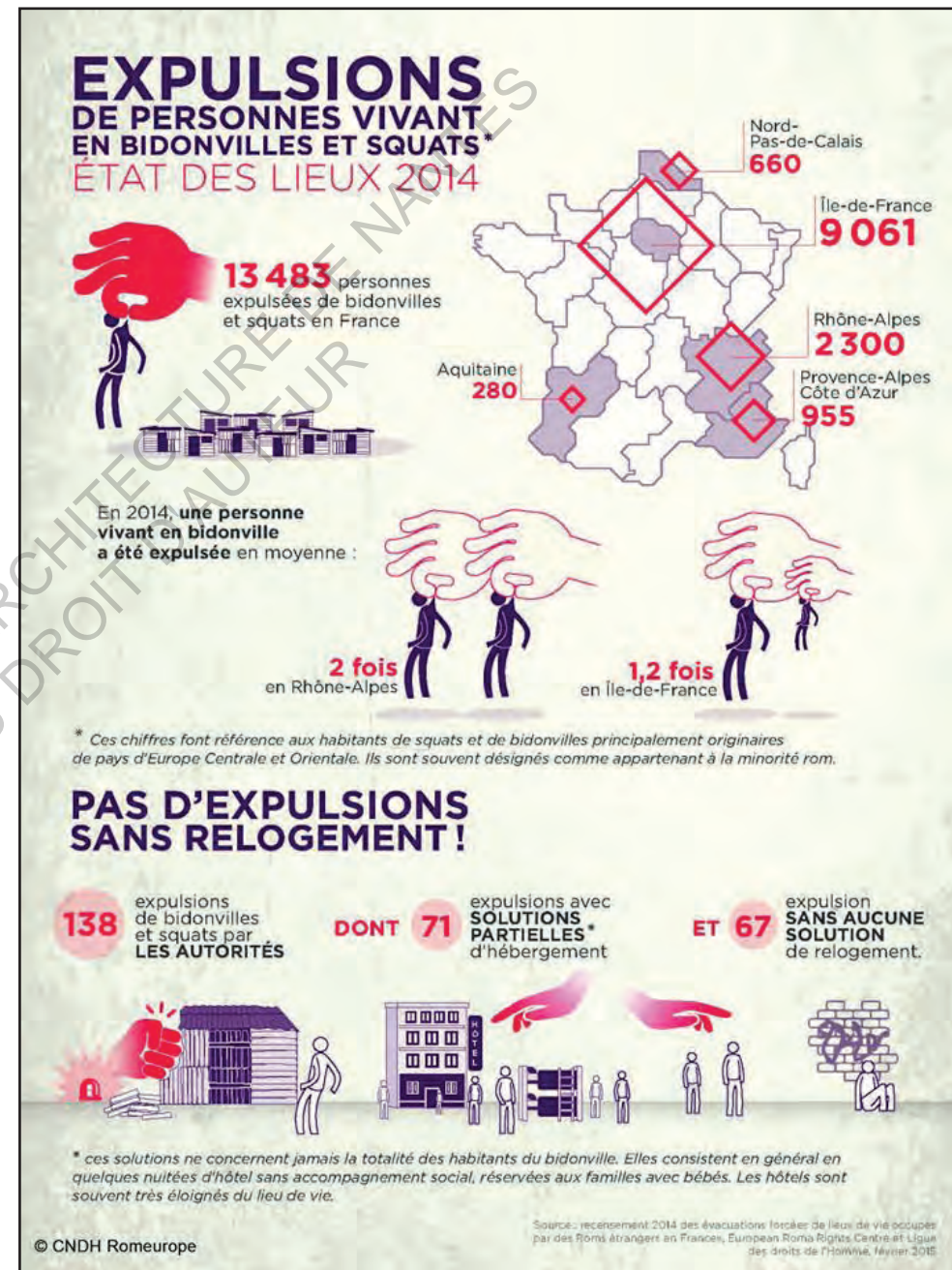


Figure 1 : Expulsions de personnes vivent en bidonvilles et squats. État des lieux 2014. ©CNDH Romeurope

lieux étaient des espaces de transition. D'après Thibaut Besozzi, chercheur à l'université de Lorraine, les bidonvilles seraient aujourd'hui des lieux de « désintégration », « une sorte de *no man's land* que les instances étatiques font tout pour passer sous silence »¹⁸

LA REMISE EN CAUSE DE L'HOSPITALITÉ PUBLIQUE

Au vu des remarques précédentes, revient la question de l'hospitalité française. Qu'est ce que l'hospitalité publique et quelle influence a-t-elle sur notre manière de percevoir les bidonvilles et leurs habitants ?

L'hospitalité serait la façon cordiale ou non dont on accueille quelqu'un chez soi. Par principe de droit et de faire, on reconnaîtrait « un statut d'infériorité à l'étranger de passage : l'invitant accueille l'invité « chez lui » »¹⁹. Dans ce sens, la personne qui accueille (ici, l'état Français) est légitime d'imposer des règles de franchissement du seuil et de comportement. Si ces normes et ces règles sont respectées, l'invité bénéficierait en retour de la protection de l'invitant. Concernant l'immigration, on retrouve ce schéma invitant-invité caractéristique de l'hospitalité. Mais nous allons voir qu'en France, cette hospitalité est soumise aux contraintes d'un accueil contrôlé.

Aujourd'hui en France, la question de l'hospitalité et du « bon accueil » des migrants est difficile. L'État français tente de se positionner en régulateur des flux migratoires mais il est aussi tiraillé par la volonté de respecter ses valeurs nationales²⁰. Il tente ainsi de contrôler une réalité qu'il semble impossible de maîtriser. En effet, aucune politique migratoire ne semble avoir fonctionné depuis la fermeture des frontières du pays, et l'Europe aujourd'hui se tournerait plutôt vers une politique de « non accueil »²¹. Selon Gérard Moreau, Directeur de la

18 Baumard Maryline. « Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir ». le Monde. Octobre 2017.

19 Bessone Magali. « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain? ». Penser l'ouverture des frontières. 2015.

20 Bessone Magali. « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain? ». Penser l'ouverture des frontières. 2015.

21 M'BODJE Mamdou. « L'accueil des migrants en France et en Europe : un sujet au cœur des débats politiques et médiatiques ». ritimo.org. 2018.

Population et des Migrations de 1985 à 1997²² :

« *Respecter nos valeurs, c'est respecter les principes de dignité et de décence, respectueux des droits de l'homme, tels qu'inscrits dans notre constitution comme dans les traités que la France a signés, c'est aussi faire de l'accueil une porte d'entrée, parfois temporaire, souvent durable, pour les migrants qui vont partager la vie de notre société et doivent donc la connaître pour s'y intégrer au mieux, respecter ses lois, sans perdre leur personnalité. Contrôler les flux migratoires, c'est affronter une double tension : celle en premier lieu, de la volonté des migrants d'entrer sur un territoire pour survivre face à des menaces tant physiques qu'économiques, celle, en second lieu, des autorités étatiques, mues par la crainte d'être dépassées à la fois par les flux et par les réactions des populations en place tentées par des élans xénophobes.* »

Aujourd'hui, nous pouvons supposer que l'État possède les ressources nécessaires au « bon accueil des migrants ». D'après Michel Agier « *la France a aujourd'hui réussi à se rendre inhospitalière, alors qu'elle a une capacité d'accueil, qu'elle pourrait créer des « Maisons des réfugiés » et non des centres de rétentions qui enferment.* ».

Il semble ainsi important de réfléchir au sens de l'hospitalité publique aujourd'hui, alors même que celle-ci semble délaissée par l'État et les associations, qui pourraient avoir la capacité de fournir des lieux décents aux migrants, des conditions sanitaires dignes dont ils sont privées aujourd'hui. Pour nombre de migrants, la surprise est bien réelle lors de la découverte de leur premier lieu de vie Français. Plusieurs personnes interrogées dans le cadre d'une étude²³ ont exprimé le choc ressenti en découvrant la réalité des bidonvilles dans ce pays pourtant développé. Parmi tous les témoignages, on retrouve notamment celui d'un homme de 40 ans :

« *Quand je suis arrivé (en France), je suis allé directement à l'endroit que m'avait indiqué mes amis. Quand j'ai vu le lieu où ils habitaient je me suis dit "oh putain (sic) mais c'est quoi ça !". Parce que je n'avais jamais vu des campements dans la forêt comme ça, avec leurs tentes, je dis "mais c'est quoi ça, vous vous occupez comment ?" et ils me disent "bah on fait les poubelles, on récupère de la ferraille, on va la vendre". Et je dis bon,*

22 Bessone Magali. « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain? ». Penser l'ouverture des frontières. 2015.

23 Bourgois L al. Du bidonville à la ville : vers « la vie normale ? » Parcours d'insertion des personnes migrantes ayant vécu en bidonvilles en France. 2015

je crois pas que ça c'est pas pour moi. Je suis même pas resté dormir là-bas, je suis retourné à la Gare de Lyon.(...) et j'ai dormi à la rue. »

On peut supposer le manque d'hospitalité de la part de ce pays, qui pourrait avoir les moyens de solutionner le problème, mais qui, dans un contexte constant de « guerre aux migrants » (Blanchard & Wender 2007), ne semble pas parvenir à mettre en place une structure pérenne pour mettre fin aux bidonvilles.



Dessin pour le collectif Sans-A. Sans abris et logements vides.
©Rodho

« Les bidonvilles montrent crûment et sans détour une vulnérabilité sociale à laquelle peu d'entre nous veulent être ramenés (...) Ils nous renvoient par un effet miroir à notre incapacité à accueillir l'autre, à notre refus de l'hospitalité et à notre indifférence à la différence »

Jean-Baptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi.
Idées reçues sur les bidonvilles en France, 1e édition. Paris : Le Cavalier bleu, 2017, 128 p. p23

I/ 3-A LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LES OCCUPANTS DES « CAMPEMENTS ILLICITES »

On l'aura compris avec ce propos introductif, le regard de la majorité des Français sur ces zones qui restent pour eux inconnues n'est pas bienveillant. Les habitants semblent entretenir non pas une « peur » de l'étranger mais surtout une peur « d'être envahit par celui-ci » :

« Nous vivons un « arrangement avec le monde » qui « consiste à tenir pour rien tout ce qui n'est pas soi-même. Ce procès à une généalogie et un nom : la course vers la séparation et la déliaison. Celle-ci se déroule sur fond d'angoisse et d'anéantissement. Nombreux sont en effet ceux qui, aujourd'hui, sont frappés d'effroi. Ils craignent d'avoir été envahis et d'être sur le point de disparaître. »

MEMBE A., Politique de l'inimitié, La découverte, 2016

À cette peur on peut associer la notion d'appel d'air, directement liée à la volonté d'accueillir, ou non, des personnes étrangères au sein de son pays. La théorie de l'appel d'air semble simple : plus la politique d'accueil du pays est généreuse, plus les migrants sont attirés par le dit pays, cela peut alors entraîner une vague migratoire massive. Cette idée est donc liée à un discours dans lequel les migrants pourraient être trop nombreux au sein d'un pays accueillant.

Cette théorie de « l'appel d'air » ou « effet aimant »¹ serait une constante présente dans toutes les situations relatives à la réception et la « gestion d'une crise » telle que nous la vivons aujourd'hui. Dans le propos introductif du livre « Entre accueil et rejet, ce que les villes

1 Agier Michel et al., Entre accueil et rejet, se que les villes font aux migrants, 1e édition. Paris : Le passager clandestin, 2017, 120 p. Introduction.

font aux migrants »², on apprend que cette notion émane bien plus du discours politique et médiatique, que de celui des sciences sociales. Ce discours reposerait alors sur une appréhension face à l'avenir et la peur de perdre une identité nationale. Ainsi, cette théorie basée sur la « crainte d'être envahit » ne serait-elle pas exagérée par les différents médias et hommes politiques ?

D'après un article du Monde dédié à cette dernière³, elle serait surestimée par beaucoup. La première justification apportée à cette hypothèse est la durée d'établissement du migrant dans le pays d'accueil. Pour beaucoup, la France n'est qu'un lieu de passage dans un parcours migratoire plus complexe. L'exemple qui est donné est alors celui des Sénégalais (selon les recherches de l'INED) qui pour la plupart, ne voient la France que comme un passage vers l'Italie notamment, ou vers un pays qui offrirait plus d'opportunités économiques. Or la France est loin d'être le pays d'Europe le plus « hospitalier » comme nous avons pu le voir. On peut donc supposer que pour beaucoup de migrants, s'y installer n'est pas la meilleure option.

D'après des statistiques de l'Insee, dix ans après leur arrivée, 30% à 50% des populations transitant en France seraient déjà reparties. De plus, le volume des départs aurait triplé entre 2006 et 2013, diminuant significativement le solde migratoire Français⁴. Beaucoup justifie également la théorie de l'appel d'air par le fait que les migrants pourraient s'appuyer sur leurs relations pour venir en Europe. Or : « La plupart des migrants subsahariens ne procèdent pas au regroupement familial : dix ans après leur départ, seule une minorité de ceux qui ont laissé leur conjoint(e) et enfants dans leur pays d'origine les ont fait venir. »⁵

Enfin, en comparaison aux autres pays européens, on pourrait qualifier l'approche française de restrictive. Il faut noter qu'en 2016, ce pays a refusé 64% des demandeurs d'asile, se plaçant ainsi au sixième rang des pays européens les plus restrictifs en matière d'immigration (Figure 1). Si l'on

2 Agier Michel et al., Entre accueil et rejet, se que les villes font aux migrants, 2017

3 Chemin Anne. « L'immigration réagit-elle aux appels d'air ». Le monde. Janvier 2018.

4 Chemin Anne. « L'immigration réagit-elle aux appels d'air ». Le monde. Janvier 2018.

5 Chemin Anne. « L'immigration réagit-elle aux appels d'air ». Le monde. Janvier 2018.

compare notre pays directement à la Suède par exemple, on remarquera que la France compte 1000 demandeurs d'asile pour 1 millions d'habitants, contre 16000 pour son voisin scandinave. Les Français ont donc une vision déformée de la situation puisque la plupart estiment à 30% la part d'étrangers vivant dans ce pays, alors qu'elle ne s'élève qu'à 9%⁶.

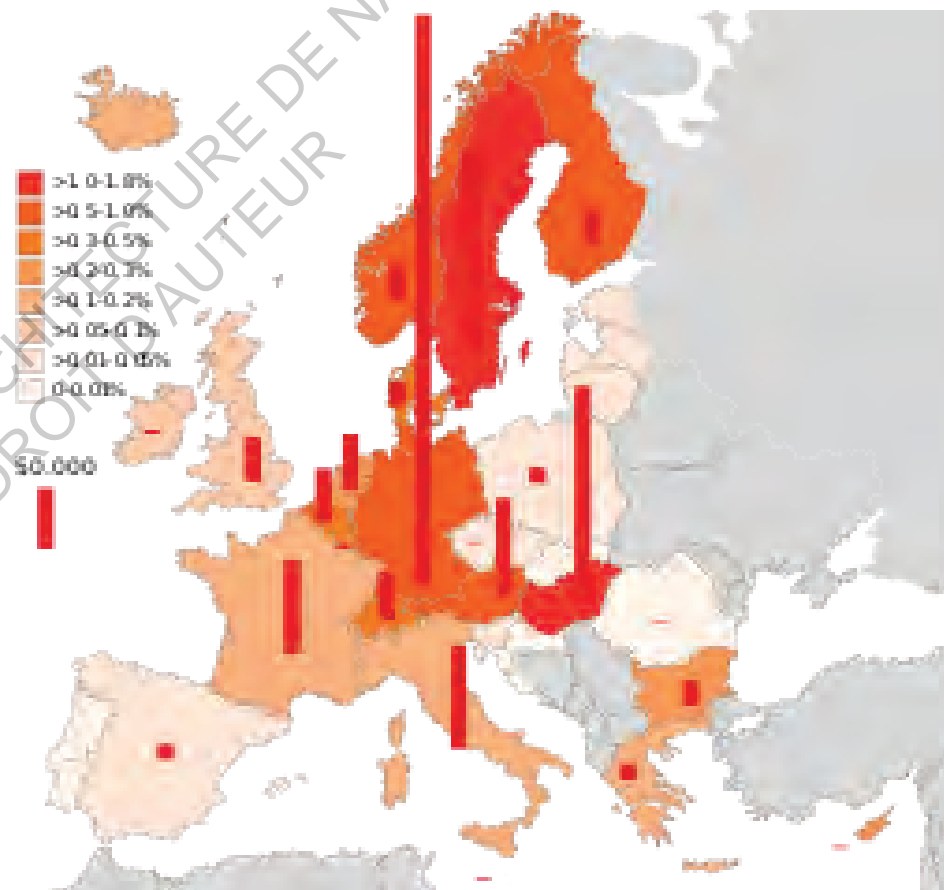


Figure 1 : Demandes d'asile dans les États membres de l'Union européenne et de l'EFTA en entier 2015 selon données Eurostat. La hauteur des barres symbolise le nombre de demandes d'asile par pays. La coloration des pays représente le nombre de demandeurs d'asile rapporté à leur population. ©Eurostat

6 Damgé Mathilde. « Idées reçues sur les migrants ». le Monde. Octobre 2016.

L'idée d'une invasion de migrants qui de prime abord pourrait paraître cohérente, eu égard des importants flux migratoires, ne semble pas s'appuyer sur des chiffres concrets et est exagérée par les médias et les politiques qui l'utilisent afin de créer un sentiment de rejet de la part de la population. Cette idée paraît aussi ancrée dans l'esprit des français, nourrissant cette « peur de l'envahissement », et par conséquent peut-être cette hostilité à l'égard des migrants.

I/ 3-A UNE FRANCE MULTICULTURALISTE OU ASSIMILATIONNISTE ?

Les politiques assimilationnistes et multiculturalistes sont opposées en tout point. Elles « *se situent aux deux pôles du spectre de l'intégration* »⁷ comme nous allons le voir. Pendant longtemps la France a appliqué une politique assimilationniste, subissant alors une immigration précoce. Depuis peu, ce pays semble balancer entre ces deux types de politique, sans pour autant pouvoir trancher.

Pendant les trente glorieuses la France a mené une politique assimilationniste en parallèle notamment de l'éradication des bidonvilles. Pour certain : « *la destruction systématique des bidonvilles apparaît comme une entreprise d'acculturation voire d'assimilation forcée* »⁸.

À cette époque pour le gouvernement, l'unité nationale semblait indissociable de l'unité culturelle. Ainsi, le but était d'intégrer les individus étrangers de manière à ce qu'ils s'adaptent à un modèle dit républicain, en adoptant les valeurs de la société d'accueil, oubliant progressivement leur culture d'origine. Pour certains, ce processus pourrait alors revenir à nier les différences culturelles de chacun, puisque des changements de comportements sont attendus de la part des immigrants. D'autres soutiennent que ce procédé n'a pas pour but de faire disparaître les différences : « *Ce processus asymétrique n'équivaut pas, comme on se complait trop souvent à le raconter, à la perpétuation d'une société figée dans laquelle les immigrants*

et leurs descendants auraient à se fondre, sans y laisser la moindre trace. »⁹

À cette politique assimilationniste on associe donc une volonté de conserver, de protéger même, l'identité nationale de la société d'accueil. À aucun moment il n'est question de tolérance de la culture d'autrui, et d'acceptation des différences.

La multiculturalisme lui, est donc à l'opposé de l'assimilationniste, puisqu'il prône la richesse des différences culturelles. Ainsi, faire coexister plusieurs cultures serait enrichissant pour la société. Le multiculturalisme se manifeste notamment par une politique volontariste favorisant l'expression des particularités culturelles, luttant contre la discrimination etc. Ainsi depuis les années 80, le modèle du multiculturalisme tente progressivement de faire son entrée en France, avec, en 2004, une tentative officielle d'abandon de la politique assimilationniste au profit du multiculturalisme.

Aujourd'hui, la position de la France reste indéterminée, même si le modèle Français semble se tourner d'avantage vers une politique assimilationniste. Pour certains journalistes, le modèle du multiculturalisme dans ce pays n'aurait simplement jamais existé¹⁰, étant totalement aux antipodes des principes de notre société affirmant haut et fort l'existence d'une « identité française ». D'autres reconnaissent l'existence de la transition vers le multiculturalisme, mais défendent que cette dernière aurait pour conséquence un rapide retour vers l'assimilationnisme.

Ainsi, pendant plus de 50 ans et encore aujourd'hui, les politiques français ont imposé l'idée que quelque soit l'origine du migrant, il se devait de modifier son comportement pour s'intégrer à la société. Aujourd'hui, on peut se demander si cette politique a eu des effets sur les idées reçues de la population française. Par exemple, un des arguments souvent entendu dans les débats est le fait que les migrants font preuve de mauvaise volonté

7 Michèle Tribalat. « Assimilation versus Multiculturalisme ». Cahiers Français. La documentation Française. Mars-avril 2015. N° 385

8 Jean-Baptiste Daubeuf, Hervé Marchal, Thibaut Besazzi. Idées reçues sur les bidonvilles en France

9 Immigration et politique migratoire en France [en ligne], ladocumentationfrancaise.fr .2016.

10 Michèle Tribalat. « Assimilation versus Multiculturalisme ». Cahiers Français. La documentation Française. Mars-avril 2015. N° 385

pour s'intégrer dans le pays¹¹. Ici, on montre du doigt le problème de la culture, qui serait le problème majeur les empêchant de s'intégrer et donc de quitter les bidonvilles. Comme le dit Marie Ange Charras dans son livre¹², il est important de se questionner sur le réel problème de fond de la société française : est-ce un problème de culture, ou plutôt un problème lié avant tout à la bonne mise en œuvre d'une politique sociale du logement ?

Depuis plusieurs années, le renouvellement perpétuel des lois semble signer l'échec des textes qui les ont précédées. L'Etat Français paraît à présent se débattre face à un phénomène qu'il a longtemps laissé pour compte, tour à tour en l'ignorant, puis en le sous-estimant.

Aujourd'hui, les bidonvilles et les migrants qui sont au cœur de nos villes, mettent en exergue des situations de grande précarité, que nous n'avions plus l'habitude de côtoyer. L'important fut de comprendre comment nous nous avons pu si longtemps ignorer ces camps, qui pourtant s'étaient reformés il y a plusieurs années de cela. Les bidonvilles à présent, semblent préoccuper d'avantage l'opinion publique. Nous sommes confrontés à un autre, un étranger qui nous interroge sur nos propres manières de vivre.

Dans cette démarche de recherche, il me semblait primordial de comprendre les préoccupations de mon pays, avant de me tourner vers celles d'un autre. Même si les politiques ont eu ce désir de contrôle sur autrui, il ne faut pas oublier que le droit à la mobilité est fondamental, et que nous avons tous l'envie de pouvoir nous déplacer librement, quelles qu'en soit les raisons et sans distinction d'origine.

Aujourd'hui, la réalité des bidonvilles n'appartient pas qu'aux territoires extérieurs, et c'est une chose que je n'avais pas comprise avant mon départ vers l'Argentine. Pourquoi en avoir peur puisqu'ils sont à nos portes ? Pourquoi ne pas accepter la diversité et l'altérité et en faire une richesse ? Pourquoi ne pas envisager simplement que « *L'ailleurs est comme ici* »¹³

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE RETRAITEMENT

13 Exposition « Terre Natale, Ailleurs commence ici », Fondation Cartier pour l'art contemporain, Novembre 2008

PARTIE II

EN ARGENTINE UN CHEMIN TORTUEUX ENTRE
RÉPRESSION ET URBANISATION, POUR UN AVENIR
PEUT-ÊTRE PLUS RADIEUX ?



2018

Et demain?

Il est intéressant de comparer la situation avec celle de l'Argentine et notamment de sa capitale Buenos Aires, dans laquelle j'ai pu étudier pendant six mois. Ce pays, qui comptait parmi les dix plus grandes puissances mondiales dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle fut touché successivement par les crises de 2001 et par l'actuelle crise de 2018, qui ont eu pour conséquences des dégâts financiers majeurs sur la population et notamment celle des bidonvilles de la capitale, appelés en Argentine, villas miserias. Politiquement, le pays connut pendant de longues années une instabilité caractérisée par la succession de démocraties sociales et de dictatures meurtrières. Cette mouvance eut de lourdes conséquences sur les méthodes de gestion appliquées aux quartiers informels dans la capitale, subissant tour à tour éradication, ignorance et laisser-faire. Ces derniers se développèrent de manière exponentielle dès la fin de la dernière dictature Argentine. Aujourd'hui et presque 40 ans plus tard, les villas miserias sont des quartiers informels qui sont organisés par ceux qui les habitent, économiquement et politiquement.

Au cours de ces quelques mois passés sur le terrain, l'objet de mon travail était de comprendre et étudier les caractéristiques aussi bien sociales, qu'économiques et politiques de ces quartiers fuis par les Portenos. Ainsi, dans cette partie consacrée à l'Argentine, il sera non seulement question du fonctionnement général d'une villa argentine, mais aussi de leur histoire passée et présente. Les propos suivants seront entrecoupés de témoignages et récits narratifs relatant les expériences vécues sur le terrain en compagnie des vecinos, les habitants des villas. Grâce à la méthode explicitée dans l'avant-propos, j'ai eu l'occasion de rencontrer différents groupes d'habitants m'apportant chacun une aide précieuse dans ce processus de « recherche-action », et leurs témoignages permettent d'enrichir et d'éclairer cette étude. Ces recherches sont donc en grande partie basées sur des ressentis personnels. Ainsi, il est possible que la vision exposée ci-après ait été influencée par les bénévoles et habitants qui m'ont entourée pendant ce voyage.

La villa dans laquelle je me suis le plus investie est la villa 31, que les habitants préfèrent aujourd'hui appeler « Barrio Padre Mugica ». Elle sera donc l'objet de la seconde partie permettant ainsi de détailler d'avantage la vie dans ce quartier.

Quelques semaines après mon arrivée, j'ai commencé mes investigations pour trouver une association ou ONG me permettant d'être active dans une des villas de Buenos Aires. Je me suis rapidement rendu compte qu'en Argentine, contrairement à la France, l'existence des bidonvilles que l'on appelle « villas » est une problématique assumée, une réalité dont le pays a conscience. Depuis les années 60, ces espaces ont fait l'objet de politiques successives, les plaçant bien souvent au cœur de l'actualité du pays. Pour ces raisons, je n'ai eu aucun mal à trouver sur le web de nombreuses associations et ONG actives dans ces villas, que je n'avais encore jamais vues. J'ai envoyé plusieurs mails à des associations qui agissent sur l'urbanisation de ces espaces, leur reconstruction, ou encore simplement à des organismes qui me permettraient d'en rencontrer les habitants. Par désir de transparence, je mentionnais toujours dans mes sollicitations ma démarche de recherche et mon statut d'étudiante étrangère.

C'est par cette démarche que j'ai rencontré pour la première fois Jonathan, un membre actif de l'ONG « observatorio del derecho a la ciudad », à la table d'un café de San Telmo, un des quartiers touristique de la capitale. Je pense que c'est à partir de cet instant où j'ai commencé à réellement m'intéresser à mon sujet. Ma démarche, jusqu'alors lente et quelconque, devenait ainsi une de mes préoccupations principales. Cette rencontre m'avait, je pense, ouvert les yeux face à la complexité de ce sujet, que j'étais curieuse d'étudier. Avant de prendre congé, Jonathan m'a proposé d'assister à une des réunions avec les habitants qu'organise son association, au sein même d'un de ces bidonvilles argentins.

C'est ainsi que quelques jours plus tard, j'étais en direction du quartier informel adjacent à la gare de Buenos Aires, appelé communément la villa 31. Je me souviens avoir ressenti beaucoup de peur et d'appréhension, N'étant pas de nature aventureuse, c'était la première fois que je marchais vers une zone dont je ne savais rien ou presque, et qui est de réputation dangereuse par ailleurs. Quelque chose fut particulièrement marquant pour moi lors de cette première expérience : les mises en garde des mes camarades à l'université, et même celles de mes professeurs. C'était un mardi, j'avais donc avisé la professeur que je quitterais le cours plus tôt pour me rendre à une « mesa de trabajo » dans la villa 31. Sa réaction ne

se fit pas attendre : « Es-tu accompagnée ? Est ce que tu connais bien l'association ? Quelqu'un t'accompagnera dans le quartier ? Surtout n'y va pas seule ! ». Mes camarades eurent la même réaction, essayant même de me dissuader de me rendre à ce rendez-vous : « tu ne devrais pas aller là-bas toute seule », « surtout prend ton sac à dos devant toi », « ne sors pas ton téléphone » . Il était clair que les Portenos, les habitants de la capitale côtoyant quotidiennement les « vecinos » des villas, craignaient d'y pénétrer.

Dès mes premières réunions, j'ai compris l'origine de cette peur : l'ignorance. Pour la plupart, ils n'avaient jamais mis un pied dans une villa, bien que certaines d'entre elles soient au cœur de la ville. C'est ainsi que, tout au long de mon séjour, on me ressassait les mêmes phrases de mise en garde justifiées par des stéréotypes infondés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II / 1

ENTRE RÉPRESSION ET AIDES SOCIALES, CONSÉQUENCE D'UNE INSTABILITÉ POLITIQUE

II/ 1-A LES ESPACES RÉSIDUELS AU CŒUR DE LA VILLE : LES PRÉMICES DES QUARTIERS AUTO-CONSTRUITS

LA NAISSANCE DES PREMIERS BIDONVILLES, CONSÉQUENCE D'UN DÉVELOPPEMENT
EXPONENTIEL INCONTRÔLABLE

Dès le début du XX^{ème} siècle la première vague migratoire européenne fait connaître à la capitale Argentine un accroissement démographique sans précédent. A cette période, le pays voit s'installer pas moins de 4 millions d'européens, dont la majorité (60%) décide d'emménager dans les « coventillos » (*logements collectifs urbains nés dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle destinés aux nouveaux arrivants dans la capitale. Grâce à leurs loyers peu coûteux, ils sont souvent loués par les classes populaires*) puis dans les zones périphériques avec le développement des nouveaux moyens de transport¹.

Cette première vague migratoire européenne est rapidement renforcée quelques années plus tard par un second afflux de population provenant des pays limitrophes (notamment le Pérou et la Bolivie) attirée par l'essor de l'industrie Argentine (*Figure 1*). C'est à cette période que le pays voit sa production agricole passer à l'échelle mondiale et exploite les nouvelles richesses tout juste découvertes en Patagonie.



Figure 1 : Des migrants dans le port de Buenos Aires pendant la crise des années 30 ©galerias.educ.ar

1 Mario Lungo. Mondialisation, grands projets et privatisation : **Explosion** urbaine et mondialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

Mais cette croissance démographique incontrôlable a également pour conséquence la naissance des premières *villas miserias* (nom donné aux bidonvilles ou quartiers informels en Argentine) à Retiro (actuelle villa 31 et 31bis) et Lugano (actuelle villa 20 et Riochuelo). Ces dernières se forment suite à la multiplication de la demande de logements et à un accroissement considérable du prix du foncier, alors devenu inaccessible aux classes les plus pauvres. C'est alors par le biais de situations précaires et illégales que chacun trouve un toit. D'après Alicia Zicardi :

« Une croissance urbaine rapide dans le contexte d'ajustements structurels, de dévaluation monétaire et de retrait de l'Etat a toujours fonctionné comme une implacable machine à produire des bidonvilles »².

Dès 1930 pour faire face à cette pénurie, la ville offre sur les terrains de l'actuelle villa 31 des abris de fortune temporaires, tels que des granges abandonnées ou encore des wagons inutilisés. Ces espaces dit « de transition » proposés par le gouvernement deviennent rapidement des lieux de vie pérennes pour les populations.

Pour résumer, les trois conséquences principales de l'extension spatiale de la capitale Argentine sur l'accès au foncier sont les suivantes :

« un accroissement régulièrement élevé du prix des terrains, une marchandisation croissante des filières populaires d'accès au sol, le développement et la diversification des formes irrégulières de production, d'occupation et de gestion des terrains pour l'habitat. »³

Pendant la dernière décennie, l'urbanisation de ce pays en développement et l'extension spatiale de sa capitale se sont poursuivis à un rythme soutenu. C'est ainsi qu'en 1950, Buenos Aires et sa province regroupait 4,6 millions d'habitants puis 12,6 millions en 2004 pour enfin atteindre aujourd'hui les 16,6 millions⁴. Cette urbanisation croissante doublée de l'extension spatiale de la capitale a entretenu le développement des bidonvilles nés au cours

² Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

³ Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995, 127p

⁴ Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation.

du XX eme siècle, seuls espaces où se loger restait abordable pour les populations les plus pauvres (Figure 2). Ainsi, d'après l'ONU Habitat :
“Les marchés fonciers illégaux ou informels, ont fourni les sites de la plupart des apports au stock de logements dans la plupart des villes du Sud depuis ces trente ou quarante dernières années”⁵



Figure 2 : Vue de la villa 31 en 1986 ©ArchivoArgentina

OÙ SE FORMENT LES QUARTIERS INFORMELS ?

La plupart du temps, les premiers habitants des actuelles *villas miserias* se sont installés sur des sites délaissés, insalubres ou dangereux (marais, terrains inondables, flans de colline avec glissement de terrain...). Les deux villas que j'ai pu étudier en sont un bon exemple : la villa Lugano et sa voisine, la villa Riochuelo ont pris place sur des terrains inondables, enclavés entre le Rio et une voie ferrée (Figure 3).

Le témoignage de David Keeling suite à sa visite du *Rio de la Reconquista* décrit les abords de ces quartiers informels :

⁵ Logement et amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat,

« L'eau stagnante et les eaux usées non traitées rejetées engendraient une puanteur terrible, et la zone entière était infestée de rats, de moustiques, de mouches et autres insectes »⁶.



Figure 3 : Inondation à la villa 20 en 2012
©Source NoticiasMercedinas.com.

La villa 31 quant à elle se situe sur des terrains désaffectés, anciennement utilisés comme lieu de stockage pour la gare adjacente. Ce quartier pourtant aujourd'hui réputé, était autrefois un quartier populaire placé non loin du port. A l'époque, c'est parce que ces sites sont si repoussants qu'ils permettent à ses habitants d'échapper à la flambée des prix du foncier : « Les sites de ce genre sont la niche qu'occupe la pauvreté dans l'écologie de la ville, les personnes très pauvres n'ont guère d'autre choix que de vivre en côtoyant la catastrophe »⁷

6 Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation.

7 Mario Lungo. Mondialisation, grands projets et privatisation : Explosion urbaine et mondialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

Le désintérêt du gouvernement pour ces terrains inexploitable qui n'avaient alors pas de valeur marchande fait qu'aucune action n'est menée contre la multiplication de ces habitats pourtant illégaux. Les villas sont alors « tolérées » tant que personne ne porte d'intérêt aux terrains sur lesquelles elles sont construites. Ainsi dans un premier temps, aucun loyer ou titre de propriété n'est réclamé aux nouveaux arrivants :

« ces terrains périphériques utilisés sans retour de la part des squatteurs étaient un peu considérés comme "une immense subvention non planifiée accordée aux pauvres"⁸.

Aujourd'hui pour ces deux villas, la 31 et la 20, la situation est bien différente. En effet, comme nous le verrons par la suite, l'organisation de la ville a bien changé au fil des siècles et les terres du Barrio Papa Mugica autrefois inexploitable, éveillent aujourd'hui grandement l'intérêt des politiciens. Beaucoup envient leur emplacement central à côté de la gare mais aussi adjacente au quartier d'affaire de Puerto Madero (Figure 4)



Figure 4 : Vue du port et de la gare de Retiro avant l'installation de la villa 31
©Matiascasano

8 Mario Lungo. Mondialisation, grands projets et privatisation : Explosion urbaine et mondialisation.

Les *villas* 31 et 31 bis qui sont souvent simplement appelées *villa 31*, sont aujourd'hui les quartiers informels les plus connus de la capitale, mais aussi les plus visibles et accessibles. En plein centre, la *villa 31* est adjacente aux quartiers dont le prix de l'immobilier est le plus élevé de la capitale. Elle est visible depuis la gare routière, la gare internationale ou encore l'autoroute Illia, et bien connue de tous les *porteños*. De part sa situation géographique centrale, elle permet à ses habitants d'accéder à des emplois et aux services en ville plus facilement que dans la périphérie. (Figures 5 et 6)

Même si ce n'est pas la villa la plus étendue de la capitale, c'est bien la plus emblématique de toutes. Aujourd'hui, elle s'étend sur 6km² et réunit environ 40 000 personnes. Elle ne cesse de s'accroître puisqu'en 2009, il n'y avait que 27 000 vecinos qui la peuplaient⁹. Cette constante augmentation de population a aujourd'hui pour conséquence une forte densité au sein de la villa, entraînant notamment des problèmes d'insalubrité.



Figure 5 : Vue d'une rue principale de la villa 31, photo personnelle

⁹ Ines Delépine. « L'enjeu du « droit à la ville » à Buenos Aires ». APD Connaissances. Septembre 2018.



Figure 6 : Emplacement des villas 31 et 31 bis dans la capitale Argentine

Dès 1930, les premiers baraquements y virent le jour, construits par des immigrés arrivant par le port pour travailler dans les secteurs ferroviaires et portuaires. Grâce à sa proximité avec ce dernier, elle était également le refuge de nombreux arrivants à la recherche d'emplois et fut rapidement appelée « *Villa esperanza* » (le bidonville de l'espérance) ou « *Villa desocupacion* » (le bidonville du chômage). Tout au long de son existence, elle fut marquée par les politiques successives, étant tour à tour un lieu à démolir, un lieu ignoré ou encore un lieu soutenu par les politiques sociales (nous aborderons l'histoire des quartiers informels argentins par la suite dans le détail).

En 1940, suite à la nouvelle vague migratoire, la densité du quartier jusqu'alors raisonnable s'est considérablement accrue. La *villa* se développe tant bien que mal dans le peu d'espace disponible restant, créant ainsi la typologie des maisons que l'on connaît aujourd'hui : de hautes maisons faites de matériaux de récupération s'élevant sur plusieurs étages. Face à ce développement, la *villa* se divise en 1950 en six quartiers encore existants.

Aujourd'hui les frontières de ce quartier en opposition avec le reste de la ville urbanisée sont immuables et clairement visibles, comme si une ville à part entière s'était formée au sein de la capitale. Les flux semblent ne se faire que dans un sens, les personnes extérieures à la *villa* n'osant pas pénétrer dans ce quartier dont la réputation n'est pas à faire. Les entrées sont limitées, la *villa* étant entouré par la voie ferrée et des entrepôts et la plupart de celles-ci sont contrôlées par des agents armés, dissuadant les curieux de s'aventurer au delà des « frontières ». Autour de la *villa* et devant la gare de Retiro notamment, on retrouve les « *los vecinos* » tenant des stands de nourriture, souvenirs et objets divers.

MES PREMIERS PAS DANS UNE VILLA

Quelques jours après ma première rencontre avec le président de l'ONG « observatorio del derecho a la ciudad » je me suis rendue devant la gare de Retiro pour ma première « mesa de trabajo », une assemblée participative réunissant certains habitants de la villa. J'ai commencé à marcher vers ce qui semblait être des baraquements. Ici, les cahutes des vendeurs ambulants semblaient faire barrière entre l'entrée du quartier et la route principale, bien délimités par la transition entre un trottoir de béton et un chemin de terre. Par peur et appréhension, j'ai longtemps longé cette frontière sans oser la pénétrer. Attendant l'heure

du rendez-vous, je me suis assise sur un banc derrière le supermarché, pour ne pas avoir à attendre seule dans ce quartier qui m'était inconnu. De longues minutes plus tard, je recevais un message de Jonathan m'invitant à le retrouver sur la place centrale. Contrainte, j'empruntais alors seule la rue principale de la Villa 31. Ce jour-là, un marché d'objets en tous genres (vêtements, câbles, objets numériques...) avait attiré une foule plutôt rassurante, même si de nombreux regards sans gêne me dévisageaient. Par terre, on pouvait apercevoir des étales d'objets sur des draps à la couleur douteuse. Face aux prix affichés, je n'ai pas pu m'empêcher de penser qu'ils avaient été volés. D'un pas rapide, que je voulais assuré, j'ai rapidement rejoint la place centrale et avec elle les membres de l'association : Jonathan ainsi qu'une architecte de la ville et un habitant de la villa. C'est ce dernier qui nous a emmenés vers le lieu de la réunion, après que Jonathan m'ait expliqué ouvertement qu'il était un guide pour nous, comme une assurance d'y arriver sans encombre, propos confirmés par le principal intéressé. Lui-même pensait que nous courrions un risque à nous aventurer seuls dans le quartier et cette constatation n'a bien entendu rien arrangé à mon malaise.

*Alors que nous entamions la marche, j'ai été très surprise de l'ambiance qui régnait dans le quartier. Ma vision européanisée du bidonville m'avait laissé imaginer des maisons de tôles dénuées de fenêtres, accolées le long de rues sombres et jonchées de détrit. La Villa 31 était bien loin de ce stéréotype. Le long des maisons de parpaings, qui semblaient dotées des commodités de base bien que rudimentaires, les habitants étaient assis profitant du soleil autour d'« *asados* » (le barbecue local, une tradition importante en Argentine). Les enfants eux, couraient sur la place centrale et, de part et d'autre des allées bétonnées, se succédaient des échoppes de produits alimentaires. Je me souviens m'être dit que je rentrais dans une ville dans la ville, un lieu qui s'était vu approprier par ses occupants et façonner selon leurs besoins et leurs maigres moyens. J'apprendrai plus tard que les villas avaient su construire leur propre économie : l'aménagement irrégulier du sol y est un commerce lucratif et le travail clandestin permet de faire vivre une partie importante de la population. À cette période, les politiques de régularisation avaient tout juste commencé à transformer le quartier. Ainsi, la première zone impactée par le plan d'urbanisme encore en cours de définition était la place centrale. Là, les hautes habitations chancelantes laissaient place à des logements flambants neufs qui ne semblaient être qu'une fade copie des originaux.*

Après plusieurs minutes de marche, nous sommes arrivés dans la salle de réunion : une petite pièce sombre au fond d'une arrière-cour. La sympathie de notre accompagnateur et la bonne humeur que j'avais pu ressentir pendant notre courte balade avait suffi à me mettre en confiance. Mon sentiment de peur avait disparu. Dans la salle, tout le monde était déjà présent et Jonathan me présenta simplement comme une étudiante bénévole, omettant volontairement la véritable raison de ma présence ici. Les visages, que je trouvais interrogatifs jusqu'alors, se sont instantanément détendus et chacun est venu me saluer chaleureusement en me questionnant longuement sur mon pays et la raison de ma venue.

II/ 1-B ENTRE 1955 ET 1983 : ENTRE OMISSION, ASSISTANCE ET ÉRADICATION

Pendant de nombreuses décennies, aux yeux du gouvernement et notamment des dictateurs, les *villas miserias* ne sont pas seulement la résultante d'un déficit de logement mais également celui d'une pathologie sociale, un problème d'ordre moral, social et urbain. Ainsi en Argentine, l'éradication de ces quartiers informels sera longtemps vue comme la solution pour mettre un terme à ces espaces chaotiques¹⁰.

Les plans d'éradications les plus violents sont souvent la conséquence de coups d'état militaires, pendant lesquels les habitants des *villas* sont expulsés sans même avoir de solution de relogement. Les gouvernements Péroniste eux adopteront une position différente puisqu'ils seront d'avantage dans l'accompagnement social, notamment par le biais de relogements dans de nouveaux quartiers construits par l'état. Au cours de cette partie, nous allons nous intéresser aux différentes politiques qui ont affecté les bidonvilles Argentins, venant tour à tour les renforcer ou les détruire.

LES PREMIÈRES ACTIONS POLITIQUES CONCERNANT LES VILLAS MISERIAS SOUS L'IMPULSION D'UN GOUVERNEMENT SOCIAL

Au début des années 50, l'Argentine est sous la présidence de Peron et est donc menée par un gouvernement social. C'est ainsi que dès 1956 sous l'impulsion du parti Péroniste, naît la CNV, la « Comision nacional

¹⁰ Mariano Garcia. « Historia de las villas miseria en Buenos Aires : El inicio de las políticas de eliminacion ». Soles Digital.

de la vivienda » associé à la DGV, la « direccion general de la vivienda ». La création de ces deux institutions permet tout d'abord de réaliser le tout premier recensement dans les villas : « quantifier la population des villas, c'était pour la première fois assumer le thème des villas comme un « problème » et imaginer une solution différente de la simple éradication »¹¹

A la suite de cela débute un plan de construction de logement à bas coût, une forme de logement social : de modestes maisons carrées. Le but de ces habitations serait, à terme, de remplacer les habitats auto-construits présents dans les villas et donc de faire disparaître ces dernières. Il n'est pas question ici d'éliminer l'autoconstruction sans solution de relogement. Ainsi, l'objectif du gouvernement est de créer 17 ensembles de logement pouvant accueillir 5000 personnes. D'après Renée Dunowicz dans son ouvrage « 90 anos de vivienda social », seulement 5 quartiers sur les 17 ont vu le jour et, au cours des 6 années d'exécution de ce plan social, seulement 1284 personnes ont pu être logées dans 214 habitations.

Pendant les années qui suivirent, sous le gouvernement de Frondizi et Guido, cette politique de relogement / destruction se poursuit avec la construction de nouvelles habitations préfabriquées. C'est donc pendant cette période qu'on voit se développer une politique dite de « protection sociale », puisque qu'on installe dans un même temps dans les *villas* existantes de nouvelles infrastructures, des aides sociales et éducatives, en totale contradiction avec la volonté du gouvernement de faire disparaître les bidonvilles. L'efficacité de la politique mise en place par ce gouvernement social reste sujette à question, puisque entre 1956 et 1962, le nombre d'habitant dans les villas à augmenté de plus de 25%.

FIN DES ANNÉES 60 : UNE PREMIÈRE DICTATURE MARQUE LE DÉPART DE PLUSIEURS VAGUES D'ÉRADICATION

En 1965 l'Argentine est touchée par un coup d'état militaire et le gouvernement auparavant social devient une dictature. Dès 1966, une première vague d'éradication va être menée contre les villas et leurs habitants dans un but anti-insurrectionnel. Sont alors visés les gouvernements auto-gérés radicaux des bidonvilles. Le PEVE, « Plan d'éradication des villas des emergencia »

¹¹ Blaustein, Eduardo; op. cit., p. 16.

offre alors aux habitants qui ont vu leur maison être démolie des logements de transition, qui rapidement deviendront des logements définitifs pour de nombreuses familles.

Je me souviens du témoignage de Marco, un habitant de la villa 20 rencontré au cours d'une visite avec l'université. Il nous avait alors donné son opinion concernant ces complexes de logements sociaux « offerts » aux habitants : *« Nous avons vite remarqué que la localisation que nous avons dans le quartier et la forme que prenait les nouveaux complexes n'était pas de bonne augure. Ils imitaient les expériences qu'il y avait eu dans le nord de l'Amérique par exemple, les quartiers qu'ils avaient fabriqués pour loger les noirs et d'autres. Dans ce cas, c'était aussi pour des classes marginales et pauvres et au final, humainement c'était négatif, comme s'ils voulaient attenter à la coexistence saine entre les habitants. Bon, en résumé beaucoup de caractéristiques négatives tant au niveau social qu'humain. Au final voilà, ma femme et moi étions dans la zone qui devait être éradiqué et déplacée vers ces complexes et avec tout ça je n'ai pas voulu venir. Ça ne me plaisait pas de vivre dans un appartement, une caisse de ciment comme on disait, alors qu'on avait des maisons avec un terrain et un patio. C'est pour ça que j'ai refusé. Finalement ils ne m'ont pas éradiqué, ils m'ont laissé tranquille et j'ai continué à vivre dans la villa ».*

Pendant ce plan d'éradication, soit de 1966 à 1973, 12 villas de Buenos Aires ont été entièrement détruites laissant 37 500 personnes à la recherche d'un lieu de vie. Même si une partie de ces habitants ont été relogés dans les habitations prévues à cet effet, beaucoup sont ceux qui ont construits de nouveaux logements dans les villas non touchés en périphérie de la ville, comme Lugano ou encore Soldati, ce qui n'a fait qu'accentuer la densité de ces dernières.

En 1973 et pour seulement 3 ans, un gouvernement civil offre un répit de courte durée aux habitants des villas, qui deviennent des foyers radicaux péronistes. Les éradications sont toujours à l'ordre du jour mais elles sont moins importantes et surtout moins violentes qu'auparavant. Les villas elles, ne cessent de croître : on dénombre à 80 000 le nombre d'habitats en 1966, contre 217 000 en 1975¹².

12 Mariano García. « Historia de las villas miseria en Buenos Aires : El inicio de las políticas de eliminación ». Soles Digital.

Seulement 3 ans plus tard donc, un nouveau coup d'état voit la naissance d'une dictature militaire qui sera la plus meurtrière de toutes. À la manière d'un cycle, les éradications reprennent, menées par un gouvernement décidé à anéantir les villas miserias définitivement. Plus de 94% des habitations illégales de Buenos Aires sont rasées, sans qu'aucune alternative de relogement soit offerte aux habitants. Au nord de la capitale, les terres les plus intéressantes pour la spéculation financière sont rapidement saisies, les bâtiments rasés et les terrains recyclés.

Le but du gouvernement est clair : il faut couper les vivres aux habitants et les décourager de s'installer de nouveau dans ces zones, pour enfin mettre en place une planification urbaine et mettre un frein à l'autoconstruction. Cette période est alors qualifiée de celle où l'on a fait « table rase », puisqu'on estime à 250 000 le nombre de personnes affectées par cette violente éradication (Figure 7 et 8)

Alors habitant de la villa Lugano, Rafi, un octogénaire fidèle à son quartier témoigne lors d'une de nos rencontres du souvenir qu'il garde de l'éradication de sa villa:

« Les bulldozer c'est tout un symbole du processus d'éradication. Personnellement je m'imagine comment peuvent revenir en mémoire des sentiments comme ça. Quand le quartier a été éradiqué, les habitants vivaient encore dedans, même si beaucoup étaient déjà partis. Ils se levaient tôt, avec déjà le bruit du bulldozer en train de travailler pour détruire la maison des voisins. Ce sont des sensations qui restent gravées dans la mémoire. ».

Cette dictature particulièrement violente prit fin et fut suivie d'une élection démocratique organisée en 1983. Depuis ce jour, les régimes sont plus laxistes sur la questions des villas et les démocraties se succèdent. Les logements vides ont peu à peu été réinvestis à nouveau par les anciens habitants.



Figure 7 : Plan d'éradication de la villa 20.



Figure 8 : La villa 20 détruite lors du plan d'éradication de 1979.

Depuis la fin de cette dictature meurtrière, l'Argentine ne connaît plus que des démocraties qui, au cours des dernières décennies, ont adopté des solutions plus pacifiques en soutenant les villas Portenos. À partir des années 80, le gouvernement cherche donc à aider les habitants de ces quartiers, à leur apporter des solutions dans leur propre lieu de vie, à régulariser les terres occupées ou encore à augmenter les aides sociales pour améliorer les conditions de vie de ces villeros longtemps malmenés.

C'est alors que les plans d'urbanisme visant à solutionner la question de l'habitat insalubre et de la sécurité entre autre vont se multiplier à l'image des lois appliquées à ces zones auto-construites. C'est à cette période également que naît l'idée phare de ces dernières années de régulariser ces quartiers avec l'aide et la participation citoyenne plutôt que de construire de nouveaux logements inadaptés à leur mode de vie. Les propos de Laurent Delcourt résument bien l'état d'esprit à cette période :

«Les problèmes tels que l'exode rural, la pauvreté ou encore le caractère toujours plus informel de l'économie, cessent d'être vus uniquement sous leur aspect négatif. On commence à considérer les habitants des établissements informels comme des acteurs de l'économie, que ce soit en terme de force de travail, de consommation, et de production d'infrastructures physiques et de logements. C'est à ce moment qu'on met en place les programmes de réhabilitation, que les financements sont accordés pour les nouvelles œuvres sociales.»¹³

UNE MULTIPLICATION DES LOIS ET PROGRAMMES TÉMOIN DE L'IMPORTANCE GRANDISSANTE DE L'AVENIR DES VILLAS AUX YEUX DU GOUVERNEMENT

Le premier programme appliqué par le gouvernement est appliqué pour la première fois en 1984. Il est appelé «*Programa de Radicación y Solución Integral de Villas y Núcleos Habitacionales Transitorios*» ou NHT, que l'on peut traduire comme le «*programme d'intégration et solution globale pour les Villas et zones d'habitations transitoires*». Dans ce dernier, il est annoncé qu'il est primordial de fournir de nouvelles infrastructures communautaires aux quartiers irréguliers ainsi que des équipements, des rues bétonnées.

L'état ici considère que la pauvreté de ces milieux urbains est avant tout une pauvreté patrimoniale:

“le fait que la pauvreté soit avant tout patrimoniale explique que les programmes de lutte contre la pauvreté sont obligés de consacrer une bonne part des ressources à la création d'infrastructures de base et d'équipements communautaires”.¹⁴

Les premières ouvertures sont alors percées et l'on fait le choix de reloger les habitants ayant perdu leur logement suite à la création de celles-ci. Enfin, les maisons pouvant être améliorées et celles, trop insalubres pour être réutilisées sont définies dans l'idée qu'à l'avenir, au fil des années, des travaux permettront d'améliorer les conditions de vie dans le quartier.

Ce premier programme a toute son importance puisqu'il marque un tournant vers l'idée de faire avec l'existant, sans pour autant laisser faire. En 1991, le projet du gouvernement continue avec cette fois le « *Pograma de Racacion de villas y Barrios Carenciados* » (Programme d'intégration des villas et quartiers informels), qui dans la même idée a pour but de définir des zones, des quartiers et attribuer des noms aux rues pour légaliser et rendre officiel les constructions existantes que l'on veut conserver. Les seules maisons qui seront rasées à cette période dans la villa 31 sont celles sous l'autoroute Illia, qui restent cependant importantes dans l'histoire du quartier puisqu'elles seront par la suite reconstruites par les habitants et font encore aujourd'hui l'objet de débats comme nous le verrons par la suite.

Plus récemment en 2001, on attribue un nouveau nom au programme (« *Programa de Radicación, Integración y Transformación de Villas y Núcleos Habitacionales Transitorios* ») qui ne change pas de cap pour autant, sa mise en place étant longue et chaotique. Peu à peu les infrastructures se multiplient, les rues sont pavées, d'autres sont ouvertes. On construit de nouveaux ensembles d'habitations sur les terrains libres ou libérés pour reloger les personnes qui vivaient dans une habitation ayant été détruite ou étant insalubre. Les projets sont très lents à mettre en œuvre par rapport aux prévisions du gouvernement qui avait pour objectif initial d'urbaniser toutes les villas Portenos en 5 ans.

L'année 2009 marque un bond dans l'urbanisation des villas avec le « Programa

de Regularización y Ordenamiento del Suelo Urbano » (PROSUR Hábitat). Une toute première loi est publiée cette année là, concernant l'urbanisation des villas. Le but de cette loi est d'élaborer un plan d'urbanisme, une méthode d'intervention concrète avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire et des *vecinos*. C'est alors que pour la première fois, le gouvernement fait appel à des architectes urbanistes et notamment aux professeurs de la FADU, la faculté d'architecture de Buenos Aires.

C'est une loi très importante dans l'esprit des *vecinos* puisqu'ils ont beaucoup participé à son élaboration en collaboration avec des ONG comme « *Observatorio del derecho a la ciudad* ». Cette loi était souvent citée au cours des débats des « *mesas de trabajo* », mais pas toujours en louanges. En effet, il semblerait qu'à cette époque, elle ait donné beaucoup d'espoir aux *vecinos*, rassurés que le gouvernement écoute leurs demandes et les officialise. Mais, la désillusion fut rapide puisque aujourd'hui, elle est citée comme exemple d'une loi qui a été publiée, sans jamais être appliquée. Ainsi, Jorge par exemple, lançait au détour d'une réunion dont le but était de formuler de nouvelles demandes à l'état pour la loi à venir :

« ça ne vaut pas la peine de continuer et de passer du temps à rédiger des demandes puisqu'on ne nous écoute pas, même quand on en fait une loi ! Regarder la loi de 2009 ! ».

Je me suis ainsi rapidement rendu compte que la majorité des *vecinos* ne croyait plus aux promesses gouvernementales alors que l'objectif principal de cette loi de 2009 était au contraire d'établir une confiance entre ces derniers et le gouvernement. L'état, se rendant compte que les *vecinos* étaient une force électorale non négligeable, s'était doublement engagé sur le thème de l'habitat informel pendant les périodes électorales. Coïncidence ou non, les habitants des villas ne sont pas restés dans l'ignorance bien longtemps et, l'élaboration des programmes d'urbanisation aujourd'hui se fait toujours avec beaucoup d'appréhension et peu d'espoir.

ÉTAT DES LIEUX À L'AUBE DU XXI^E SIÈCLE : QUELLE PLACE POUR LES VILLAS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Aujourd'hui, les nouveaux processus d'urbanisation se multiplient dans toutes les *villas Porteños*, même s'ils ne tiennent pas toujours leurs promesses. Les processus engagés au début des années 2000 visant à créer de la porosité

dans l'espace urbain¹⁵ sont toujours en cours, de nouvelles rues sont ouvertes chaque année, des habitations numérotées, les espaces de transition entre les quartiers informels et le reste de l'agglomération retravaillés, notamment grâce à l'allongement de la ligne H du métro, qui devrait inclure une station « *Padre Mugica* » au cœur de la *villa 31*. L'objectif à terme serait de créer un lien entre ville et villas, ces dernières ayant aujourd'hui des frontières imperméables.

Au sein même des quartiers, l'état favorise la construction de micro-projets et d'équipements publics. Au détour d'une rue, il n'est donc pas rare d'observer un terrain de sport flambant neuf, des places récemment aménagées ou encore un nouveau centre culturel. (Figure 9)



Figure 9 : Photo de la «cancha Lujan» dans la villa 31
©Pura ciudad

Mais le projet le plus conséquent et médiatisé du gouvernement aujourd'hui reste celui de l'urbanisation de la villa 31. (Figure 10) A la fin du 20e siècle, le gouvernement s'est rendu à l'évidence : il est impossible de déloger les plus de 40 000 vecinos qui peuplaient la villa 31. De plus, la détruire serait aussi faire disparaître une économie invisible, puisque c'est un foyer de main d'œuvre important pour la ville de Buenos Aires. A l'évidence, il n'était

¹⁵ Ines Delépine. « L'enjeu du « droit à la ville » à Buenos Aires ». APD Connaissances. Septembre 2018.

pas non plus envisageable de laisser le quartier en l'état, dépourvu de tout à l'égout et d'eau potable entre autres. Nous verrons par la suite que de nombreux plans ont été proposés, retravaillés, oubliés, et que le processus est long et chaotique.

Aujourd'hui, l'objectif du gouvernement est annoncé : les travaux pour l'urbanisation du Barrio Carlos Mugica seront achevés en 2019. C'est sans compter sur la crise économique qui touche depuis peu l'Argentine de plein fouet. Ce pays déjà fortement marqué par celle de 2001 qui avait laissé un souvenir amer aux Portenos, connaît, en 2018, une période de récession qui fait parler les médias internationaux. Cet été, en 3 jours seulement, le pesos argentin a perdu 20% de sa valeur face au dollar¹⁶. La monnaie s'effondre, les prix augmentent pour les habitants¹⁷ pour qui le douloureux souvenir de la crise de 2001 est bien trop proche.



Figure 10 : Première image publique du projet de régularisation de la villa 31
©Gobierno de la ciudad

¹⁶ Daniel Bastien. « Argentine : Les repères de la crise ». Les echos. Septembre 2018.

¹⁷ « En Argentine, rien n'arrête la chute du peso », Libération, Août 2018.

Pendant mes six mois à Buenos Aires, j'ai vécu dans un appartement partagé avec sept autres colocataires. La propriétaire dont les enfants avaient déménagé à l'étranger, ne savait que faire de toutes ces chambres vides et avait fait le choix de les louer pour avoir un revenu complémentaire. Rapidement un détail dans la cuisine m'a intriguée. Un placard était constamment rempli de conserves en tous genre et de produits non périssables. Les produits n'étaient jamais utilisés, cet espace de la cuisine était comme condamné. J'ai rapidement fait part de mon étonnement à ma colocataire argentine, ne comprenant pas la raison de l'existence de ce garde-manger inutilisé. Celle-ci m'a alors expliqué que beaucoup d'Argentins avaient été traumatisés par la crise de 2001. À cette époque, l'inflation avait été si grande que les prix avaient augmentés du jour au lendemain dans les magasins, les produits basiques devenant vite très onéreux. Les Portenos s'étaient alors vu contraints de faire des stocks de produits non périssables, par peur de ne plus avoir de quoi se payer les produits de premières nécessité par la suite. Aujourd'hui, certains ont donc gardé l'habitude d'avoir un stock constant d'aliments non périssables dans leur cuisine, juste au cas où ils soient surpris par une nouvelle crise.

Le gouvernement aujourd'hui dirigé par Maricio Macri récemment reconduit semble vouloir garder le cap tracé depuis 2009. Sa politique et notamment l'importance qu'il porte à son image, aux médias et à la communication font débat au sein même des villas. On lui reproche d'être un président très médiatisé, voulant réaliser des opérations de grande envergure pour marquer l'opinion publique. Les premiers exemples cités sont les travaux sur la plus grande avenue de la ville, 9 de Julio, et l'urbanisation de la villa 31. De ce fait, les vecinos se posent naturellement la question : les travaux dans les villas sont-ils réalisés par intérêt politique ou réellement parce qu'on se soucie de leur sort.

Les constatations que j'ai pu entendre au cours de mes différentes visites sont les suivantes. Dans le quartier pauvre de *Chacarita*, un plan d'urbanisme a été mis en place récemment, créant ainsi de nouvelles avenues. Celles-ci sont aujourd'hui très importantes pour la fluidité de la circulation dans Buenos Aires, puisqu'elles permettent de désengorger les voies principales du centre ville. La villa 20 n'avait suscité aucune attention de la part du

gouvernement, mais, il y a quelques années, l'annonce de la construction sur un terrain voisin de la cité Olympique, qui servira à loger les athlètes pour les JO de la jeunesse cette année, à amener quelques mois plus tard, des travaux pour construire une rangée de maison haute de 2 étages en bordure de la villa 20, la rendant ainsi presque invisible depuis la route principale.

Coïncidence ou non, la corrélation des dates de construction a suffi à éveiller la colère des habitants. Enfin pour la villa 31, il est évident que ce quartier informel au cœur de la ville dérange, sans compter que le gouvernement avait pour projet de modifier le tracé de l'autoroute, qui passe juste au dessus de la place centrale.

Pour toutes ces raisons, les vecinos lors des réunions restent suspicieux et n'accordent pas leur confiance à un gouvernement « du paraître » comme ils le disent. Récemment, un scandale a éclaté n'arrangeant sans doute pas ces relations complexes : « de 2005 à 2013, notamment lorsque Mauricio Macri était maire de Buenos Aires, seulement 46 % du budget alloué à l'urbanisation des bidonvilles fut utilisé, sur une population précaire de plus de 200 000 habitants. »¹⁸

Ainsi, même si aujourd'hui les travaux semblent continuer au sein des différents quartiers informels, ils semblent aussi s'éterniser. Les vecinos impatientes, dénoncent avec une force croissante leur inachèvement et leur superficialité. Même s'ils ne cessent de batailler pour faire respecter leur droit et obtenir du gouvernement une urbanisation rapide, on ressent également que voyant la lutte s'éterniser, les habitants se découragent peu à peu, le gouvernement leur promettant pourtant d'élaborer les nouvelles lois et plans d'urbanisme dans une démarche de participation citoyenne.

18 Ines Delépine. « L'enjeu du « droit à la ville » à Buenos Aires ». APD Connaissances. Septembre 2018.

II / 2

LES VILLAS ARGENTINE : PEUT-ON TOUJOURS PARLER D'HABITATS INFORMELS ?

Lors de mon premier rendez-vous dans la *villa 31* j'ai été étonnée par l'organisation de cet espace urbain. Les rues, pour la plupart déjà bétonnées par la municipalité étaient bordées de hautes maisons de briques (*Figure 1*). Le bidonville face à moi était bien loin de l'image que je m'étais faite avant mon départ : des lieux chaotiques et désorganisés. Ici, bien qu'aucune règle de construction n'ait jamais été établie, les habitants semblaient pourtant avoir suivi intuitivement ou non un plan cadré lors de la construction des habitations. Même si à sa naissance, la *villa* pouvait être désorganisée, il semblait qu'au fil des années les habitants avaient su l'améliorer, faisant aujourd'hui de ce quartier un lieu doté d'une organisation urbaine.



Figure 1 : Vue d'habitations de la villa 31, Novembre 2017.
Photo personnelle

II/ 2-A - UNE VILLE AU CŒUR DE LA VILLE

L'ÉVOLUTION DE L'HABITAT INFORMEL

Au sein de la *villa 31*, la grande majorité des maisons que l'on observe aujourd'hui sont le résultat de l'autoconstruction. Les habitants lors de leur arrivée se sont installés sur les terrains vacants et y ont construit leurs premiers abris en les faisant par la suite évoluer vers ces hautes habitations de briques colorées que l'on peut observer aujourd'hui.

Lors d'une visite à la *villa 20*, nous avons eu la chance de rencontrer une femme qui habitait le quartier depuis plus de 40 ans. Elle a ainsi pu nous faire le récit de la construction et l'évolution de sa maison au cœur de la *villa Lugano*, qu'elle habite encore aujourd'hui. A l'époque où des terrains étaient encore disponibles, la première étape pour les nouveaux arrivants était de construire des abris de fortune fait de bric-à-brac glanés ici et là. Conscients que ces baraquements étaient temporaires, ils étaient souvent construits rapidement et faits de tôles et de bois (Figure 2). Une fois la famille installée elle pouvait se mettre en quête de matériaux de récupération permettant la construction d'un logement pérenne. Rapidement et avec l'aide des autres habitants du quartier, une nouvelle maison était édifée avec des briques et des renforts métalliques. Souvent, les maisons étaient construites les une après les autres pour que le ciment, qui était difficile à produire, bénéficie au plus grand nombre de familles possible.

Puis, au fil des années les maisons se sont consolidées : sur les ouvertures sont alors posés des panneaux de PVC, des cloisons internes sont ajoutées pour délimiter des chambres, les nouvelles pièces sont aménagées... Mais, la plupart des familles s'agrandissent rapidement, alors que dans la villa les terrains se raréfient. Les enfants en grandissant et les nouveaux arrivants dans le quartier ne peuvent accéder à la propriété. Rapidement une solution est trouvée et des étages sont ajoutés aux maisons existantes pour créer de nouveaux logements. Par exemple, les parents logent au rez-de-chaussée tandis que leur fils et sa femme habitent le premier étage et que l'on loue le second à des cousins lointains.

C'est ainsi que se démocratisent les étroits escaliers de colimaçons (Figure 3) très répandus aujourd'hui, permettant de desservir chaque logement



Figure 2 : Vue de la villa 31 en 1931
Source inconnue



Figure 3 : Escalier de colimasson au barrio Bajo de Autopista, villa 31, octobre 2018. Photo personnelle

individuellement par l'extérieur. Cette méthode est beaucoup utilisée dans la villa 31 qui de part sa situation géographique ne peut que s'élever pour se densifier. C'est ainsi que sans aucune règle préalablement établie et sans plans, toutes les maisons finissent par se ressembler.

ENTRE PLACES, RUES ET RUELLES : L'EXEMPLE DES DÉDALES DE LA VILLA 31

Lors de ma première visite dans la villa 31, la première caractéristique qui m'a intriguée est cette démarcation visible entre la ville officielle et la ville informelle. On observe une rupture franche entre l'habitat informel et son environnement direct : les matériaux de construction nobles utilisés pour la gare de Retiro, tranchent avec ceux de récupération dont les maisons en bordure du quartier sont faites. Les maisonnettes colorées de la villa sont alignées le long de la voie et devant elles les marchands ambulants font barrière. A l'entrée principale du quartier près de la gare routière cette fois, deux voitures de police placées à la naissance de la rue principale étaient présentes à chacune de mes visites, comme marquant le point de rupture entre ville et villa. Cette forte discontinuité avec l'espace urbain fait de la villa un espace interdépendant comme une bulle dans la ville, possédant son organisation urbaine propre.

La seconde constatation est que l'organisation interne du quartier diffère de celle de la ville de Buenos Aires, qui suit strictement un plan en damier. Mais ce n'est pas pour autant que celle-ci est aléatoire.

Au fur et à mesure que les habitants venaient peupler ces terrains vierges, la densification s'est faite selon une planification :

« Les terrains ont fait l'objet d'une occupation progressive ou d'une invasion planifiée. L'attribution des lots obéit à des règles en général établies par les premiers ménages installés sur le site, ou par la communauté des occupants. »¹.

En 1985, les parcelles ont été délimitées grâce à des pieux et des cordes, et les terrains ont été lotis pour que les habitations construites par la suite respectent un ordre urbain. Cette initiative était donc décidée par la communauté et planifiée. Dans les années qui suivirent, la villa a continué à se densifier, en suivant les lignes principales du site et les repères environnants (Figure 4).

¹ Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine.

Figure 4 : Carte des axes principaux et secondaires de la villa 31



Les rues principales du quartiers sont parallèles ou perpendiculaires aux voies de chemin de fer. Elles sont larges de 3 à 4 mètres et permettent de desservir les places (souvent à la jonction de deux rues principales, où l'on retrouve les terrains de foot, les espaces de jeux pour enfants...) et les îlots urbains. Ce sont des lieux de sociabilité où se tiennent les stands des commerces qui continuent sur la rue. C'est ici aussi que j'ai eu la surprise de découvrir de nombreux *asados* (nom donné au barbecue en Argentine, qui, hiver ou été, est une tradition très respectée) et des terrasses improvisées installées par les habitants eux-mêmes au milieu des rues. Les artères principales sont donc très animées et m'ont donné une première image du quartier rassurante : j'avais l'impression qu'une fête de village avait lieu quotidiennement dans ces rues, qui étaient totalement appropriées par les habitants (Figure 5).

Les différents îlots urbains sont ensuite desservis par des rues ou chemins transversaux plus étroits d'environ 2 mètres. Les commerces y sont plus rares et ils donnent donc principalement accès aux habitations et à des venelles très sombres et humides où il est difficile de se faufiler. La distinction entre chaque espace est clairement identifiable : les voies sont hiérarchisées et aujourd'hui, les premières à être rénovées sont les avenues ou rues principales.

Si on en revient à la villa dans son ensemble, au delà de l'organisation de ses rues, elle est aussi organisée en quartiers. On retrouve donc neuf secteurs distincts appelés « *barrio* ». Chacun possède ses propres infrastructures et porte un nom significatif : le quartier où se trouve le site de dépôt de conteneurs de la société YPF est le « Barrio YPF », celui en dessous et adjacent à l'autoroute est le « barrio bajo de autopista » par exemple. Cette division en quartiers est très importante aux yeux des habitants qui associent des caractéristiques à chaque quartier et s'identifie à eux. (Figure 6) Ainsi, tous les vecinos connaissent les limites spatiales des secteurs même si visuellement et notamment avec les interventions récentes de la ville, elles n'existent plus.



Installation d'un asado et d'un stand de légumes dans une rue passante



Utilisation de la rue comme lieu de rencontre



Banderolle dans les rues de la villa 31 pour célébrer l'anniversaire d'un vecinos



Vente de poissons à la sauvette

Figure 5 : Indices de l'appropriation de l'espace public
Photos personnelles



Figure 6 : Division en Barrios de la villa 31

LE REGARD PORTÉ PAR LES PORTENOS SUR LES VILLAS

Comme évoqué précédemment, j'ai été marqué par les nombreux stéréotypes portés par mes camarades sur les habitants des villas. Même si les *porteños* sont bien conscients de l'existence de celles-ci et de leur localisation, la plupart d'entre eux ne se sont jamais rendus à l'intérieur d'un quartier informel. Ils estiment que ces zones sont dangereuses et qu'il ne faut pas les fréquenter, sauf si l'on veut agir dans le domaine associatif. C'est en parti pour cela que sont nés dans l'esprit des habitants de Buenos Aires diverses idées préconçues : pour eux les *villas* sont synonymes de drogue, d'insalubrité, de vol et de danger. Les différents habitants rencontrés dans le cadre du cours de TLPS à l'université nous ont confessé qu'ils étaient très touchés que l'on s'intéresse à eux et que l'on ose venir écouter. La démarche de faire rencontrer les habitants et les *vecinos* semblait être très appréciée de ces derniers.

QUI EST DÉJÀ ENTRÉ DANS UNE VILLA ?

Lors de mes premières semaines à l'université j'ai pu assister au cours introductif de l'atelier TLPS. Les enseignants nous ont présenté leurs actions dans les villas. Chaque année, ils mettent en place un protocole différent permettant aux étudiants de se rendre dans les quartiers insalubres de la capitale à la rencontre des vecinos au cours d'ateliers. La première question de Magdalena, notre professeure, fut la suivante : « Qui s'est déjà rendu dans une villa ? ». Je fus très surprise de la réponse : parmi la quinzaine d'élèves qui avaient pris place autour de la table et sachant que j'étais la seule étrangère, seulement 3 ont levé la main. Et le plus étonnant est que ces

trois étudiants s'étaient déjà rendus dans la villa 31 grâce à TLPS l'an passé. Ainsi, aucune des personnes présentes autour de la table n'avait jamais osé franchir cette frontière qu'ils avaient pourtant régulièrement côtoyée. »

En plus des divers stéréotypes à propos de ces quartiers, il s'est développé une forme de racisme, de discrimination basée sur les origines des *villeros* (habitants des villas).² En effet, les citoyens de la ville formelle seraient considérés comme plus européenisés, tandis que les *villeros* seraient de « type andins », soit des personnes à la couleur de peau mate venant du Pérou ou de Bolivie par exemple. Cette intolérance de la ville formelle basée sur les origines de chacun ne fait qu'accroître le communautarisme au sein des villas, qui deviennent un espace d'entre-soi ou l'étranger n'est pas toujours le bienvenu.

II/ 2-B. L'AUTO-GESTION D'UN QUARTIER, CONSÉQUENCE D'UNE ÉCONOMIE INTERNE DÉVELOPPÉE

« Les extralégaux désirent, comme tout le monde, mener une vie paisible et active. Alors ils se débrouillent, s'appuient sur des coutumes, inventent des règles collectives, des transactions arrangées. Ils se regroupent en syndicats pour fixer les salaires, en fédérations de métiers, en coopératives, en association de locataires. Il inventent des papiers, des écrits pour garantir les sous-locations, les baux non reconnus, les squats, les propriétés. Tout ce secteur informel est inutilisable en terme de légalité et reste improductif pour l'économie formelle »

Hernando de Soto, entretien avec Le monde, 7 novembre 2008

L'AMÉNAGEMENT IRRÉGULIER DU SOL, UN COMMERCE LUCRATIF

En Argentine et particulièrement dans la capitale, les conditions pour accéder à une location sont complexes et difficiles à remplir. Les *Portenos* ayant eux-mêmes déjà accédés à un logement en témoignent et s'accordent à dire qu'il est compliqué de remplir les conditions légales sans l'aide et les garanties de leurs parents. Ainsi, bien souvent par défaut et manque de moyens financiers, les nouveaux arrivants cherchent un loyer dans la ville informelle, faute de solution légale accessible. Environ 60% d'entre

² Natalia Jauri. « Las villas de la ciudad de Buenos Aires : Una historia de promesas incumplidas ». UBA.

eux sont des immigrés (Pérou, Bolivie...) dont la situation n'a pas été régularisée et pour qui il est donc impossible d'accéder à un logement de manière officielle³. Ainsi, les personnes les plus pauvres payent une chambre à d'autres villeros, la location étant devenue courante⁴. Mais alors que le terrain n'appartient même pas à ceux qui y habitent, que peut-on louer? Comme évoqué précédemment, faute de pouvoir étendre la villa, la densification de celle-ci s'est faite verticalement. Ainsi, les habitations divisées en étages sont habitées par plusieurs familles, chaque niveau étant indépendant.

UNE COHABITATION DIFFICILE

Au cours de mon action dans la villa 31, j'ai pu longuement parler à Marco qui m'a raconté son enfance dans le quartier. Né en 1974 dans le nord de l'Argentine de parents Boliviens, il a rapidement déménagé à Buenos Aires à l'époque où la villa 31 était encore en construction. Ses grands-parents y ont construit une maison qui fut léguée à sa mère quelques années plus tard. Rapidement il a dû cohabiter avec quatre frères et sœurs nés du remariage de cette dernière. Par la suite son oncle est arrivé accompagné de sa femme et ses trois enfants et la maison a de nouveau été divisée pour leur être louée. Marco m'a fait part du fait qu'il avait mal vécu cette promiscuité, et qu'il était difficile pour lui de vivre dans un si petit espace : « Quand j'étais petit nous étions une famille nombreuse et recomposée. Alors on se partageait la maison. Chaque partie de la famille avait son étage à soi et les lieux de vie étaient communs. Le lieu était tout petit, c'était difficile de cohabiter. »

Aujourd'hui, la location est un marché parallèle très lucratif tant les terrains vacants se font rares. Au sein de ce système informel on ne retrouve pas de contrats, de transactions financières ou de lois officielles mais ce n'est pas pour autant qu'aucun règlement n'est appliqué par les habitants.

Sur place, il m'a été difficile de comprendre le fonctionnement de ces locations mais après quelques recherches, j'ai appris que les terrains étaient souvent

3 Mar Centenera. « Los habitantes en villas miseria de Buenos Aires se quintuplican en 26 años ». El país. Octobre 2017.

4 Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. 249p

gérés par des groupes mafieux qui ont main mise sur l'économie du quartier. Il y imposent leurs lois et réclament parfois un paiement pour l'utilisation du sol par les habitants et la « protection » qu'ils leur apportent, en tous cas dans la villa 31. Pour ce qui est du prix du foncier, il est différent selon les quartiers et les villas et défini en fonction de la sécurité de la zone, de la facilité d'accès aux services et aux équipements publics et de la proximité ou non d'une zone d'emplois.⁵ Par exemple, la situation centrale de la villa 31 fait qu'elle est la plus chère de toute la capitale, il est donc difficile d'y avoir accès pour des nouveaux arrivants, qui se dirigent plutôt vers des villas en périphérie.

TROUVER UN EMPLOI EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Aujourd'hui la majorité des habitants des villas travaillent dans la ville formelle. Les emplois au sein même de la villa sont peu nombreux. Les propriétaires des commerces n'ont pas besoin de main d'œuvre et aucune entreprise ou industrie ne s'y installe, ne pouvant obtenir un titre de propriété régulier. Les petits restaurants et commerces alimentaires profitent eux d'un système d'approvisionnement propre au quartier et sont donc épargnés par les taxes de la ville.

Les emplois que l'on cite le plus fréquemment résultent d'activités non déclarées. Les habitants les plus pauvres font des ménages dans les habitations des familles les plus riches de la villa et le système de location et spéculation foncière permettent à certains de se dégager un revenu mensuel. Pour les autres, il est nécessaire de trouver un emploi officiel ou non dans la ville formelle.

Les professions majoritaires sont : travailleur dans le bâtiment, ouvrier de voirie ou encore agent de propreté. Les villas sont donc un réservoir de main d'œuvre important pour les quartiers avoisinants. Bien entendu les personnes étant en situation irrégulière ne peuvent accéder à un emploi légal et survivent grâce à des professions parallèles, des activités non déclarées qui sont toutefois connues et tolérées par le gouvernement.

Les cartonneros (Figure 7). sont les plus visibles et les plus connus des habitants de la ville formelle. On les croise dans les rues poussant leur charrette

5 Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine.



Figure 7 : Un cartonero dans une rue de Buenos Aires
©petitherge

à bras. Ils fouillent dans les poubelles de la ville pour trouver des matériaux pouvant être monnayés comme de la ferraille ou des cartons par exemple. Ils sont ainsi souvent montrés du doigt pour salir les rues de la capitale. On voit aussi beaucoup de marchands ambulants dans les métros par exemple.

Il existe également un commerce illégal plus sombre sur lequel je n'ai pu récolter que très peu d'information, celui de la vente d'armes et de drogues, un trafic caché qui serait rentable pour certains villeros.

UNE ORGANISATION COMMUNAUTAIRE INDISPENSABLE AU BON FONCTIONNEMENT DU QUARTIER

Au cœur des villas les équipements publics et organismes associatifs représentent un place importante dans l'organisation du quartier. Nous allons voir que ces différents groupes qui sont bien souvent basés sur le bénévolat permettent d'offrir aux habitants, même les plus pauvres, des soins, un système éducatif ou encore des lieux

où il est possible de s'exprimer librement au sujet de son quartier.

Les premiers organismes sont des organisations sociales, qui permettent de fournir des soins et des aides aux *vecinos*. Les *comedores* par exemple sont gérés exclusivement par les *villeros* bénévoles. On peut comparer leur fonctionnement à celui d'une soupe populaire en France. Leur but est d'offrir des repas aux habitants qui le souhaitent, venant compléter la nourriture fournie par la ville en quantité insuffisante. C'est également un lieu de sociabilité où de nombreux habitants se retrouvent pour partager un repas. Le *comedor del FOL* par exemple que nous avons pu visiter dans la *villa 20*, sert plus de 100 repas par jour, Hélas la demande quotidienne reste supérieure à ce que l'organisation peut fournir. Les *comedores* sont donc des lieux de rassemblement où il est facile d'interagir avec les habitants. Souvent, c'est l'endroit où se tiennent les réunions des associations de luttes ou actions solidaires.

On peut aussi citer parmi ces organisations sociales le CESAC, qui lui est géré par la ville. On peut y retrouver des médecins, des pédiatres ou encore des assistantes sociales pour soigner et soutenir les habitants des *villas*. Ces établissements sont souvent critiqués par les *villeros*, se plaignant des leurs horaires limités : « *avec eux, on ne peut pas être malade le week-end et après 17h !* ».

Dans le domaine de l'éducation, l'état à également mis à la disposition des habitants des centres culturels par exemple.

De nombreux organismes de luttes se sont aussi développés au sein des *villas*. Des associations de « voisins indépendants », des réunions populaires où l'on débat sur les politiques appliquées aux villas, sur le nouveau projet d'urbanisation, sur l'actualité. Toutes ces associations ont une place très importante dans la *villa*, les habitants s'y investissent et donnent beaucoup de leur temps pour faire entendre leur voix, notamment les femmes. Elles leurs permettent de se rassembler avec un objectif commun et sont d'importants lieux de sociabilité.

II/ 2-C FAIRE FACE À LA DÉFAILLANCE DES SERVICES PUBLICS

Depuis peu le gouvernement Argentin multiplie ses efforts pour fournir aux villas les services publics nécessaires à leur bon fonctionnement. Cet investissement récent reste largement insuffisant aujourd'hui. Comme nous allons le voir, lors de ma visite en 2017 les habitants étaient toujours contraints de composer avec le manque de services publics notamment dans les SECTEURS des transports, de la santé et de l'éducation.

LA DÉFAILLANCE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Comme nous l'avons vu précédemment, les habitants de la villa travaillent pour la plupart dans la ville formelle. Bien souvent également les enfants s'ils sont scolarisés, se rendent dans des écoles de la capitale. De part la situation de la villa 31, il est facile pour ses habitants d'accéder à leurs lieux de travail ou d'études, c'est pour cela que nous allons plutôt nous intéresser au cas de la villa 20 qui se situe en banlieue de la capitale. Sa position géographique excentrée est donc ressemblante à celle de la grande majorité des autres villas portenas.

PÉRIPLÉ VERS LA VILLA 20

Il est 6h un samedi, le réveil sonne. Aujourd'hui pour la première fois nous avons rendez-vous au cœur de la villa 20 à 9h pour rencontrer les habitants. A 7h, je quitte mon appartement dans le centre de la capitale en direction du métro. Le professeur nous a prévenu, un long trajet nous attend. Dans un premier temps, il nous faut emprunter la ligne H, loin d'être la plus récente, jusqu'à son terminus. 30 minutes de trajet. Arrivés à la dernière station, un autre titre de transport est nécessaire pour emprunter un des trains de banlieue de la ville. Il ne semble pas des plus récents et est particulièrement lent. 20 minutes supplémentaires. Et encore, aujourd'hui nous n'avons pas eu à attendre le train était déjà à quai. Nous nous sommes donnés rendez-vous dans un centre commercial adjacent à la station pour se diriger tous ensemble vers la villa 20. Le périple n'est donc pas fini. Ce n'est qu'après 15 minutes de marche supplémentaires que nous arrivons à l'entrée du quartier, après avoir traverser une voie rapide de manière plus que contestable. Alors même que nous ne sommes qu'aux portes de la villa, il nous a déjà fallu plus d'une heure pour arriver jusque là depuis le centre de la capitale. Rapidement

j'ai compris que chaque jour, c'est ce trajet que doivent emprunter des centaines de villeros avant d'affronter une longue journée de travail.

Les lieux informels souvent situés en périphérie de la ville, en banlieue et dans les espaces résiduels sont donc très difficiles d'accès en transports en commun, favorisant l'isolement des populations. En plus de cela, les réseaux de transports au sein même du quartier sont rares voire inexistantes et il est évidemment impossible pour les habitants d'avoir recours à un moyen de transport privé.

Pendant mon séjour, j'ai pu assister à des cours concernant les luttes menées au sein des villas donnés à l'université d'ingénierie. C'est ici que j'ai pu entendre le témoignage de Ana, une femme de 38 ans active au sein de plusieurs associations de la villa Lugano dont une *mesa de trabajo** (assemblée participative permettant d'élaborer avec une ONG le nouveau plan d'urbanisme du quartier). Chaque matin, elle devait marcher 30 minutes pour accéder au transport en commun le plus proche.

Pendant une réunion, les habitants ont estimé qu'il était urgent de mettre en place un bus desservant les différents secteurs du quartier. Seulement, depuis 10 ans, la demande de nouveaux transports en commun est faite au gouvernement de manière récurrente sans que jamais aucune réponse positive ne leur parvienne. Anticipant un nouveau refus de leur part, les habitants ont eux même dessiné le tracé de la ligne de bus ainsi qu'établi chacun des arrêts qu'il devra effectuer. La première réponse du gouvernement fut claire : il est impossible de faire passer un transport en commun sur des routes non goudronnées. Scandalisés, les habitants ont dû lourdement insister pendant de longs mois pour que finalement une ligne de bus soit ouverte, à condition que les arrêts et panneaux de signalisation soient installés par les habitants eux-mêmes.

Ce récit fut pour moi marquant, car révélateur de l'inactivité du gouvernement face à des problèmes pourtant considérés comme majeurs par les habitants.

FAIRE FACE AU DÉFICIT DES SERVICES DE SANTÉ

Dans le domaine de la santé, j'ai pu obtenir de nombreuses informations à propos de la villa 20 et celles avoisinantes, soit les villas *Soldati, Lugano et Riachuelo*, habitées à elles trois par 225 000 personnes.

Les villas en général sont des lieux propices au développement des maladies. Bien souvent, elles sont installées sur des terrains contaminés où l'eau potable est difficilement accessible. De plus, la proximité entre les habitations, le manque de connaissances des habitants en matière de santé et l'insalubrité des lieux fait que les maladies s'y développent plus rapidement. Encore aujourd'hui dans la villa Lugano par exemple la mortalité infantile est de 1,7% contre 0,9% dans le reste de la ville et l'espérance de vie des hommes (68 ans) et des femmes (72 ans) et bien plus courte que dans la ville formelle.

Pour toutes ces raisons, un accès aux soins est primordial dans ces quartiers. Le premier point qu'il est important de noter est, qu'en Argentine, les services de santé sont gratuits pour tous, il ne sera donc pas question ici du coût qu'ils pourraient représenter, mais bien de leur accessibilité, souvent remise en question par les habitants.

LE TÉMOIGNAGE DE RAFA INTERVENTIONS D'URGENCE DANS LA VILLA 20

Rafa est un octogénaire, habitant de la villa 20 depuis plus de 10 ans. Il vit à Buenos Aires depuis ses 20 ans et a donc eu un parcours résidentiel complexe, passant notamment par une location dans la villa 31. (Figure 8)

« Quand il y a des problèmes de santé comme par exemple la dengue, la UGUIS (unidad de intervencion emergencias), à qui le gouvernement donne un budget important, doit répondre aux urgences. Mais, en réalité leurs actions sont rares et insuffisantes, même quand il y a des épidémies importantes. Quand c'est une inondation par exemple, on a de l'eau qui stagne dans les rues, dans les maisons et ça les concerne pas vraiment. On a un peu l'impression qu'ils viennent juste faire le relevé des personnes qui sont mortes et qu'ils ne viennent plus pour nous aider [...] Si on fait le relevé des problèmes sanitaires dans les quartiers de la comuna 8, la dengue, les incendies, le plomb dans le sang, on se rend vite compte que les problèmes viennent d'un manque d'infrastructures. »

Aujourd'hui il existe des CESAC (Centro de Salud y de Atención Comunitaria) (Figure 9) permettant de rencontrer des médecins les jours ouvrés de 9h à



Figure 8 : Rafa lors d'une rencontre à la villa 20.
Photo personnelle



Figure 9 : CESAC de la villa 20 fermé un samedi, jour de de marché
Photo personnelle

17h. Mais, en écoutant les témoignages des habitants, on apprend que ces horaires restreints ainsi que le peu de médecins actifs dans ces centres ne permettent pas d'être pris en charge rapidement.

En cas d'urgence ou de nécessité d'une prise en charge plus longue qu'une simple consultation, le médecin de quartier demande au patient de se rendre dans l'hôpital de secteur, le *centro de salud* le plus proche. En Argentine ces derniers sont saturés et il faut plusieurs jours pour obtenir un rendez-vous même en cas d'urgence. C'est le cas notamment de l'hôpital le plus proche de la villa Lugano, (*Figure 10*) qui est également celui vers lequel sont renvoyés les habitants des villas Riachuelo et Soldati ainsi que tous les habitants de la ville formelle alentours. N'étant même pas en total état de fonctionnement après 12 ans de construction, aucun service de soins internes n'y est ouvert et le service de garde permet seulement de rediriger les patients vers les autres hôpitaux de la ville, déjà saturés.

Ce *centro de salud* pourtant aujourd'hui essentiel de par sa proximité, situé à 5 kilomètres, est déjà saturé (quartiers Mataderos et Flores). D'après les habitants il faudrait aujourd'hui jusqu'à 3 mois pour obtenir un rendez-vous. Ainsi dans ce cas, l'investissement de l'état en terme de santé semble être insuffisant pour répondre aux besoins des habitants.



Figure 10 : *Centro de salud* inactif un samedi matin
Photo personnelle

Le gouvernement aurait néanmoins l'intention de faciliter l'accès à ces services de santé dans les années à venir avec la création de nouveaux CESAC, mais il reste difficile de trouver des médecins qui acceptent de venir travailler quotidiennement au cœur des villas.

LE TÉMOIGNAGE DE YUDITH *UNE MALADIE NON SOIGNÉE*

Yudith est une trentenaire d'origine bolivienne qui est venue avec son fils et son propre père en Argentine. Son compagnon les a abandonné à la naissance de l'enfant, suite à cela elle a trouvé refuge avec son père dans la villa 20, où elle a longtemps loué une pièce exiguë au dernier étage d'une maison partagée

« Quelques années après notre arrivée dans la villa mon papa est tombé malade. Une tumeur lui est apparue de nulle part et elle a commencé à grandir. On l'a emmené à l'hôpital le plus près de la villa et ça a été très compliqué de voir un médecin. On nous disait qu'il devait être transféré dans un autre hôpital, qu'ici ils ne pouvaient pas s'en occuper, que ce n'était pas une urgence. Cette fois là, nous sommes rentrés à la maison. Mais à force d'attendre sans rien faire la situation est devenue de plus en plus grave. Mon père était un fantôme, il ne pouvait plus sortir du lit. On a choisi de retourner à l'hôpital et d'insister. Ils ont compris cette fois là je crois. Ils ont vu que si on ne faisait rien j'allais le perdre, et je le savais très bien moi aussi. Dans la nuit, ils l'ont monté dans le camion vers un hôpital plus grand. Encore là, on a attendu longtemps dans le couloir sans voir personne, mais finalement, ils lui ont donné une chambre et des soins. En à peine une semaine, son état s'est beaucoup aggravé et évidemment, personne dans le quartier ne me croyait parce qu'ils avaient vu mon papa marcher et aller de ça de là. Mais du jour au lendemain, il s'était mis à aller mal. C'était il y a 8 ans. Deux semaines après cette nuit là, il était mort. Vu que j'étais toute seule et en colère, j'ai intégré le FOL* pour mon fils et moi. »
(le FOL est une association de lutte pour les droits des villeros)

DES SERVICES PUBLICS DIFFÉRENTS DE LA VILLE FORMELLE

Autre point pour lequel les habitants se battent, qui dans la ville formelle semble être un service basique mais qui est pourtant inexistant dans les quartiers informels : le ramassage des ordures. (*Figure 11*)

En relation direct avec la propreté et l'hygiène du quartier, le service public de ramassage d'ordures permet, si on y a accès, de ne pas voir se reprendre les déchets dans les rues. Seulement, dans la plupart des villas, les venelles et rues secondaires décrites précédemment sont inaccessibles aux camions qui ne peuvent pas y effectuer de manœuvres ou même y pénétrer. Un point de collecte est donc aménagé sur la place centrale et chacun doit y apporter ses ordures. Mais le quartier étant densément peuplé et la benne centrale trop rarement collectée, on voit vite les déchets s'accumuler et venir de nouveau joncher le sol. De plus, certains habitants ne prennent même pas la peine de se déplacer et jettent simplement leurs ordures au fond de leur propre terrain, dans la rue, ou dans le fossé voisin. Pour remédier à cela, les habitants tentent de s'organiser en testant de nouvelles manières de collecter les ordures.

L'idée évoquée lors d'une réunion en Novembre dernier était d'organiser des coopératives de collections responsables de la récolte qui serait faite avec des charrettes à bras. Chaque habitant n'aurait qu'à accrocher le sac en hauteur grâce à un clou (pour éviter qu'il ne soit mangé par les chiens) et chaque jour, une personne rémunérée par la coopérative serait désignée pour faire la récolte.



Figure 11 : Benne à ordures dans le centre de la villa 31

Par le biais de ce type d'initiative, on voit aussi que les habitants s'organisent pour « faire ville »⁶ et inventent de nouveaux stratagèmes urbains répondant à leurs besoins, dans l'idée d'améliorer leur vie quotidienne. Ils s'adaptent, bricolent, inventent, en sachant qu'il est inutile d'attendre des actions du gouvernement pour améliorer rapidement la situation.

L'habitat informel tel que nous venons de le voir au cours de cette partie serait donc le résultat d'une croissance urbaine exponentielle incontrôlée. Cette arrivée en masse d'une population étrangère sur les terres de la capitale argentine n'a pu être contrôlée, créant alors des lieux alternatifs, seule solution permettant d'offrir à tous un abri.

Cette situation précaire est donc loin d'être un choix et même si beaucoup de villeros souhaiteraient la fuir, il reste difficile pour tous de réintégrer la ville formelle. Acceptant ce nouveau lieu de vie, les habitants ont alors développés de nouveaux stratagèmes urbains pour améliorer leur mode de vie et façonner une société qui puisse correspondre à leurs besoins. Ces initiatives se développent là où l'institution s'est mise en retrait, où l'autorité du gouvernement s'est peu à peu effacée pour laisser place à l'auto-gestion. Ce retrait, souvent critiqué par les habitants car perçu comme un manque d'investissement et d'intérêt de la part des autorités publiques, a permis aux associations de faire fi de cette marge pour organiser le quartier, s'adapter.

Penser sans l'état devient alors une partie importante du processus pour façonner une société à l'image de ses habitants.

6 Auteurs multiples, Bidonvilles : sortir du déni. Revue Projet éclairer l'avenir. Octobre 2015. N° 348. p 6-43

PARTIE III

RÉGULARISER L'INFORMEL, UNE IDÉE À DOUBLE
TRANCHANT ? LE CAS DE LA VILLA 31



2018

Et demain?

« De meilleurs logements et l'amélioration des bidonvilles contribueront à réduire les inégalités sociales et à améliorer la sécurité urbaine grâce à leurs impacts sociaux et spatiaux. De fait, les villes intelligentes et productives du futur seront celles dans lesquelles les bidonvilles seront transformés en quartiers animés, entièrement intégrés dans le cadre et les systèmes de gestion urbaine des villes, plutôt que de demeurer de vastes îlots d'informalité, d'exclusion sociale, de logements de faible qualité et de sous-développement. »

Logement et amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat

Après avoir cherché à éradiquer les bidonvilles de Buenos Aires durant de longues années, le gouvernement porteño a effectué, au cours des années 1990, un tournant dans sa politique urbaine en faisant le choix d'intégrer les différentes villas au reste de la ville plutôt que de chercher à les faire disparaître à tout prix.

Au cours de la première décennie des années 2000, de nombreuses avancées ont pu être faites notamment en termes d'équipements publics dans les différents quartiers informels de la capitale mais, pour l'état, la problématique la plus complexe reste celle de la villa 31. Si en termes de superficie elle n'est pas la plus étendue, c'est bien la plus connue et la plus visible dans la capitale par sa position géographique centrale, adjacente au quartier de la gare. Après de nombreuses années de réflexions, le gouvernement porteño a finalement décidé de mettre un plan d'urbanisme visant à intégrer cet espace informel dans l'économie de la ville. C'est ainsi qu'a commencé le tout premier programme de régularisation de la villa 31, qui aujourd'hui, au plus grand désarroi des vecinos, tarde à se mettre en place.

Au cours de cette troisième partie nous allons donc nous intéresser à la mise en œuvre de ce programme depuis sa naissance à aujourd'hui, afin de comprendre comment il serait possible pour le gouvernement d'intervenir physiquement sur ce quartier informel déjà ancré dans la ville.

Dans une première partie, il sera expliqué pourquoi le choix d'urbaniser le quartier en protégeant au maximum l'existant a été fait et comment jusqu'à aujourd'hui, ces opérations ont été menées par le gouvernement.

Par la suite nous verrons comment il est possible de mettre en place un projet d'urbanisme de cette envergure dans un lieu protégé par ses habitants et quelles ont été jusqu'alors les problématiques auxquelles le gouvernement et associations ont dû faire face.

ÉRADIQUER, CONSERVER OU AMÉLIORER LES ZONES D'HABITATS PRÉCAIRES ?

Comme nous l'avons vu précédemment, depuis le début des années 2000 l'avenir des villas est au cœur de l'actualité politique en Argentine. Le gouvernement étant sans cesse en désaccord sur les décisions à prendre au sujet des habitats informels il a été difficile de faire un choix entre éradiquer, conserver ou améliorer les villas de la capitale.

Récemment, le gouvernement Argentin a fait appel à Jorge Melguizo pour le cas de la villa 31. Cet homme politique, conseiller international en gestion publique de projets et journaliste a notamment intégré le gouvernement de la ville de Medellin de 2004 à 2010 en tant que secrétaire de la culture citoyenne et du développement social (*Figure 1a*).

Aujourd'hui cette ville Colombienne est citée comme l'exemple à suivre en matière d'urbanisme. En effet, sous le mandat de Fajardo, le gouvernement a accordé une grande attention aux questions publiques et sociales, multipliant ainsi les projets urbains (rendre plus accessible les quartiers informels en y multipliant les moyens de transport, construire des parcs, des bibliothèques...).

Le bilan de ces opérations semble être sans appel : les homicides auraient diminué de 95% par exemple. Ce succès reposerait sur le fait que le projet ait été dédié à la vie des habitants des quartiers défavorisés. Les décisions ont été prises en fonction de ces préoccupations, donnant naissance à un projet motivé par des intérêts propres aux quartiers et non par une volonté de redorer l'image de la ville. (*Figure 1b*)

Fort de cette victoire, Jorge Melguizo expose son point de vue lors de son accession au gouvernement Argentin, pour l'appliquer à la villa 31. Pour lui, il est impensable d'éradiquer une villa de plus de 40 000 habitants, alors même qu'un plan d'urbanisme peut y être appliqué. De plus, arracher à des familles des habitations qu'ils ont eux-mêmes construites paraît être une hérésie pour ce journaliste. La solution serait alors de formaliser la possession de la terre et améliorer les constructions existantes pour respecter les normes en vigueur et éventuellement étendre davantage le quartier :



Figure 1 : Photos de la ville de Medellín
©CCCB

« Premièrement, il n'est possible d'éradiquer aucune villa, il faut les urbaniser même au détriment du secteur électoral qui vous soutient et qui ne veut rien savoir de cela. Deuxièmement, pourquoi considérez-vous que les villas ne peuvent pas croître verticalement comme le reste de la ville ? Quelle est la différence entre Recoleta et la villa si les appartements sont de 30m2 dans les deux endroits ? Le problème n'est pas la verticalité, mais l'informalité. » Jorge Melguizo, entretien avec La Nacion, 13 octobre 2017¹

Ainsi, dans ce projet de faire de la villa 31 un quartier à part entière de la ville, il n'est plus question pour le gouvernement de rester passif face à la situation. L'idée serait de « faire avec » le bidonville existant par le biais d'un procédé appelé « régularisation ».

Cette nouvelle manière d'aborder le problème offre une approche différente des solutions précédemment évoquées (éradication, relogement, réhabilitation) car elle inclut une reconnaissance officielle de la présence sur le terrain des habitants qui pourront par la suite s'investir davantage dans leur logement et intégrer la ville formelle. Au-delà de la régularisation des titres de propriété, cette nouvelle démarche induit aussi la viabilisation des parcelles : prise en charge des réseaux et des infrastructures – entretien des rues, eau, égouts, électricité, gaz – aujourd'hui plus que nécessaire dans la villa, où l'accès à l'eau potable est inexistant pour certains.

Il faut en revanche être conscient comme le dit Jorge Melguizo dans son témoignage dans le journal La Nacion² que ces procédures sont longues à mettre en place, et que les changements sur la qualité de vie des habitants seront progressifs. Certaines choses en revanche peuvent être résolues rapidement et sont des points clés dans la mise en place d'un plan urbain : la présence de services publics, l'installation de tout à l'égout, d'un réseau d'eau potable etc...

Comme nous l'avons vu précédemment, le gouvernement s'est déjà engagé dans cette politique du « faire avec » par le biais de travaux d'infrastructure dans les années 2010 et récemment, en commençant les premiers travaux de voirie.

1 Franco Spinetta. « Por qué Buenos Aires tendría que ser como Medellín ». La Nacion. Octobre 2017.

2 Franco Spinetta. « Por qué Buenos Aires tendría que ser como Medellín ». La Nacion. Octobre 2017.

« Sans planification urbaine sérieuse, tout programme de réhabilitation de bidonvilles ou des services élémentaires sera difficile à mettre en œuvre, voire voué à l'échec. »

Site de l'ONU habitat³

Comme nous l'avons vu, la notion de « faire avec » est à distinguer de celle de « laisser faire ». Aujourd'hui la question de l'habitat informel comme conséquence subie de l'urbanisation incontrôlée est controversée, amenant à des conditions de vies précaires bien loin de ce que l'on pourrait appeler le confort moderne. Avec des actions contrôlées et organisées, il est possible d'intégrer ces quartiers informels à la ville et ainsi de « faire avec » l'existant tout en cherchant à limiter ou éliminer la précarité qui y règne.

Cette aide gouvernementale passe par la mise en place d'un plan d'urbanisme réfléchi pour et avec les habitants du quartier. Ainsi, pour entamer une démarche de régularisation viable, il est important d'avoir des directives solides, des régulations appropriées au cas traité. Le but final est alors de « réduire la croissance des bidonvilles, assurer un développement urbain durable et fournir un abri convenable pour tous »⁴. Il est donc question ici, dans le cas de la *villa 31*, d'apporter un soutien, une aide aux quartiers informels pour les faire évoluer tout en préservant une dynamique qui leur est propre.

C'est ce qui est réclamé aujourd'hui par les habitants de la *villa* : l'« *urbanización* » ou « *regulación* ». Il est demandé dans un premier temps une prise en charge de l'installation de réseaux et de la construction de voiries puis une réhabilitation ou amélioration des habitats existants permettant de détruire le minimum de maisons et par conséquent d'expulser le minimum de personnes. Grâce à ce processus de « régularisation » contrôlée, le gouvernement espère que dans quelques années, la *villa 31* sera un quartier à part entière de la ville de Buenos Aires.

3 Logement et amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat

4 Objectifs et stratégie d'ONU-Habitat, ONU-Habitat

« De meilleurs logements et l'amélioration des bidonvilles contribueront à réduire les inégalités sociales et à améliorer la sécurité urbaine grâce à leurs impacts sociaux et spatiaux. De fait, les villes intelligentes et productives du futur seront celles dans lesquelles les bidonvilles seront transformés en quartiers animés, entièrement intégrés dans le cadre et les systèmes de gestion urbaine des villes, plutôt que de demeurer de vastes îlots d'informalité, d'exclusion sociale, de logements de faible qualité et de sous-développement. »⁵

MIKE DAVIS, le pire des mondes possible

FREINER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VILLE MARGINALE À MOINDRE COÛT

Pour le gouvernement Argentin la régularisation aujourd'hui devient nécessaire puisqu'elle permettrait de freiner et à terme éviter la cristallisation d'une ville marginale, une « autre ville » aujourd'hui exclue de la ville formelle comme nous avons pu le voir précédemment.

La *villa 31* actuellement est vue par les habitants de la ville de Buenos Aires comme une zone impénétrable, les frontières entre ville et *villa* sont palpables et les différences sociales et économiques notables ne font qu'accentuer l'existence de cette « autre ville ».

Récemment, le gouvernement argentin a décidé de réagir. Hélas, au contraire de la ville de Medellin, on remarque qu'à Buenos Aires les plus grands projets d'urbanisation pour la *villa 31* ont été lancés lors de périodes d'élection, révélant ainsi que ces actions ne sont pas uniquement destinées à l'amélioration des conditions de vie des villeros. Ces derniers représentent en effet une force électorale non négligeable, raison pour laquelle le gouvernement a refusé des offres de spéculateurs immobiliers rêvant de construire, sur les ruines de la *villa 31*, le quartier le plus riche de la ville.

Pour conserver à la fois les votes des habitants de la ville « formelle » et « informelle », le gouvernement de Buenos Aires a pour objectif dans les années à venir, de donner une meilleure image à ce quartier qui aujourd'hui traîne encore une très mauvaise réputation. Choisir de « régulariser » plutôt que de détruire permettrait de freiner le développement de cette

5 Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. 249p

ville marginale en offrant une légitimité à ses habitants. Le gouvernement pourrait alors donner une nouvelle image à la ville tout en conservant son électorat aussi bien dans la villa que dans le reste de la capitale.

Dernière raison pour laquelle a été choisie la régularisation plutôt que la destruction est le coût d'une telle opération. D'après certains spécialistes il serait en effet plus économique pour le gouvernement de réhabiliter et régulariser la villa plutôt que de la détruire pour ensuite reloger tous ses habitants.

« Les programmes de réhabilitation étant eux-mêmes beaucoup moins coûteux que les constructions nouvelles et les rénovations, la régularisation foncière peut être considérée comme la moins coûteuse de toutes les opérations d'aménagement [...] Le coût de l'équipement est très supérieur à celui de la régularisation et varie selon des conditions physiques locales (nécessité d'infrastructure...) »⁶

Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine

Dans le projet tel qu'il est pensé aujourd'hui, les habitations et réseaux existants seront améliorés. Seulement 15% de constructions neuves seront nécessaires pour consolider l'existant et faire de la villa 31 un quartier de la capitale à part entière. Cette démarche est donc bien plus économique que la démolition de l'intégralité de la zone et l'éradication pour le gouvernement argentin.

« RÉGULARISER » : QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'ÉCONOMIE DU QUARTIER ?

Comme nous l'avons vu dans la seconde partie, la vie dans la villa 31 repose sur une économie interne très développée. Son caractère non officiel lui permet de ne pas se soucier des taxes habituellement imposées par la ville formelle, les prix s'en voient donc réduits. Dans le secteur économique, il y aura aussi des points négatifs à la régularisation de la villa, notamment pour ses habitants.

Régulariser le quartier comme il est prévu actuellement reviendrait à

6 Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995, 127p

augmenter le coût de la vie pour tous les habitants et commerçants qui aujourd'hui ne paient aucun impôt :

« ce processus ne vise plus simplement à accorder des droits de propriété officiels aux pauvres, mais, de plus en plus, à les incorporer dans l'assiette fiscale »⁷.

Cela pourrait avoir pour conséquence l'exclusion de la tranche de population la plus pauvre pour qui il serait impossible de payer des taxes supplémentaires. Elle se verrait alors contrainte de quitter la villa 31 pour des zones d'habitats précaires plus pauvres encore.

De nombreux habitants se disent malgré tout prêts à prendre ce risque, pour voir leur quartier s'améliorer et pouvoir enfin accéder à des services d'eau et d'électricité fiables. Le travail pour intégrer la villa à la ville formelle repose également sur les limites et connexions avec cette dernière pour que le quartier informel devienne un quartier à part entière et non plus une « ville dans la ville ».

III/ 1-B LES PREMIERS PLANS D'URBANISME, FRAIN AU DÉVELOPPEMENT D'UNE VILLE MARGINALE

Depuis le début des années 2000, un travail est mené par le gouvernement sur le projet de régularisation et d'urbanisation de la villa 31. Cette démarche se veut participative, les villeros sont ainsi invités à collaborer activement à l'élaboration du projet accompagnés par des architectes de la FADU (*Facultad de arquitectura de Buenos Aires*) et des ONG. Mais entreprendre cette démarche du « faire avec », comme nous l'avons vu précédemment, s'avère très long et ce n'est que récemment que le premier projet de loi viable a été publié.

2002-2015 : L'ESQUISSE D'UN PROJET D'URBANISME

C'est en 2002 qu'intervient pour la première fois dans la villa 31 une équipe enseignante de la FADU. Ce groupe coordonné par Fernandez Castro⁸ entame à cette période un travail d'enquête auprès des villeros pour comprendre le fonctionnement du quartier sous les angles économiques, politiques et techniques. Dans un même temps, des associations permettant de soutenir

7 Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995,

8 Architecte et professeur à la FADU, auteur d'un projet de réhabilitation de la Villa 31-31

le processus d'urbanisation et de veiller à ce qu'il soit en accord avec les attentes des habitants se mettent en place et deviennent de plus en plus actives. D'un point de vue politique, des délégués sont élus pour représenter les *vecinos* et organiser des ateliers regroupant des membres de l'université, des ONG et des associations.

Jusqu'en 2006 seront absents de ces réunions tout représentant du gouvernement. Ce n'est que 4 ans plus tard qu'elles deviennent une préoccupation sérieuse pour le gouvernement et que des organismes officiels s'y investissent (la *Subsecretaría de Tierras para el Hábitat Social de Nación, la CTA, ACIJ*, etc).

Le début des années 2000 marqua ainsi le point de départ de la mise en place de ce nouveau plan d'urbanisme consacré à la *villa 31*.

En 2004, un premier projet d'urbanisme, « *anteproyecto urbano del Barrio 31 Carlos Mugica* », est rendu officiel et déclaré d'intérêt national. Ce type de « *anteproyecto* » est rédigé dans le but de servir d'aide dans la rédaction d'une loi future. Ce n'est pas un document qui permettrait de démarrer des travaux par exemple mais la première esquisse d'un futur projet de loi.

Ce n'est que bien plus tard en 2009 qu'il sera utilisé pour créer une loi suivie d'un projet d'urbanisme plus concret qui seront élaborés au cours de l'année 2008 et votés à la suite de longs débats entre le gouvernement et les *vecinos*.

Cette nouvelle loi N3.343 est très importante pour les villeros puisqu'elle marque le début de l'urbanisation de la villa 31 évoquée depuis plus de 9 ans par le gouvernement. Aujourd'hui, malheureusement, elle est souvent citée au cours des débats pour ne pas avoir été respectée ou pendant les mesas de trabajo parmi les promesses qui n'ont jamais été tenues. Avec cette loi, le gouvernement avait pourtant su répondre à de nombreuses demandes des *vecinos*. En voici certains extrait⁹ :

- Mettre en place l'urbanisation des quartiers correspondants aux villas 31 et 31bis [...] selon le plan défini.
- la villa 31 sera exclusivement destinée aux logements et aux équipements collectifs.
- Il sera fait un *relevamiento* (recensement) : L'Institut du logement de

la ville autonome de Buenos Aires mettra à jour les données statistiques concernant la population de la villa 31 et 31 bis afin de déterminer le nombre de logements supplémentaires qu'il sera nécessaire de construire.

- Les nouveaux logements seront destinés en priorité aux habitants actuels de la villa.
- Il sera créé une « Mesa de Gestión y Planeamiento Multidisciplinaria y Participativa para la Urbanización de las Villas 31 y 31 Bis », soit une réunion où les délégués de chaque quartier pourront s'exprimer sur le projet d'urbanisation, comme nous le verrons par la suite. Ces mesas de trabajo devront aborder les thèmes suivants : planification, régularisation des terrains, expropriations, construction des nouvelles habitations etc.
- Ces réunions seront présidées par les présidents de la comisión de vivienda qui convoquera les délégués au minimum mensuellement.
- Chaque personne qui sera expulsée de sa maison se verra garantir une solution de logement aux caractéristiques similaires et toujours au sein de la villa 31.

Ce document basique est loin d'être un plan d'urbanisme à proprement parler, mais désigne l'objet d'étude et les problématiques auxquelles il faudra faire face, ainsi que les solutions qu'il serait possible d'apporter. On remarque l'importance donnée à la participation citoyenne : de nombreux articles de la loi sont dédiés aux mesas de trabajo (dont le fonctionnement sera détaillé par la suite), mettant ainsi en valeur la place de l'habitant dans le projet.

Une année après le vote de cette loi, soit en 2010, a lieu la première élection de délégués de chaque *manzana* (une *manzana* est un quartier de la villa, comme nous l'avons vu la villa 31 regroupe plusieurs manzanas par exemple). (*Figure 3*). Ils sont alors élus pour 5 ans : en 2015 a donc eu lieu de nouveaux votes. Ces premières élections marquent le début d'une organisation politique au sein des *villas* (elle sera détaillée par la suite) qui permet à la fois au gouvernement de transmettre plus facilement ses idées mais aussi de faire remonter les messages des *vecinos* plus rapidement et de connaître leurs besoins réels.

Cette même année, toujours suite à cette loi de 2009, est établi par les ONG et les associations le premier recensement officiel de la population de la

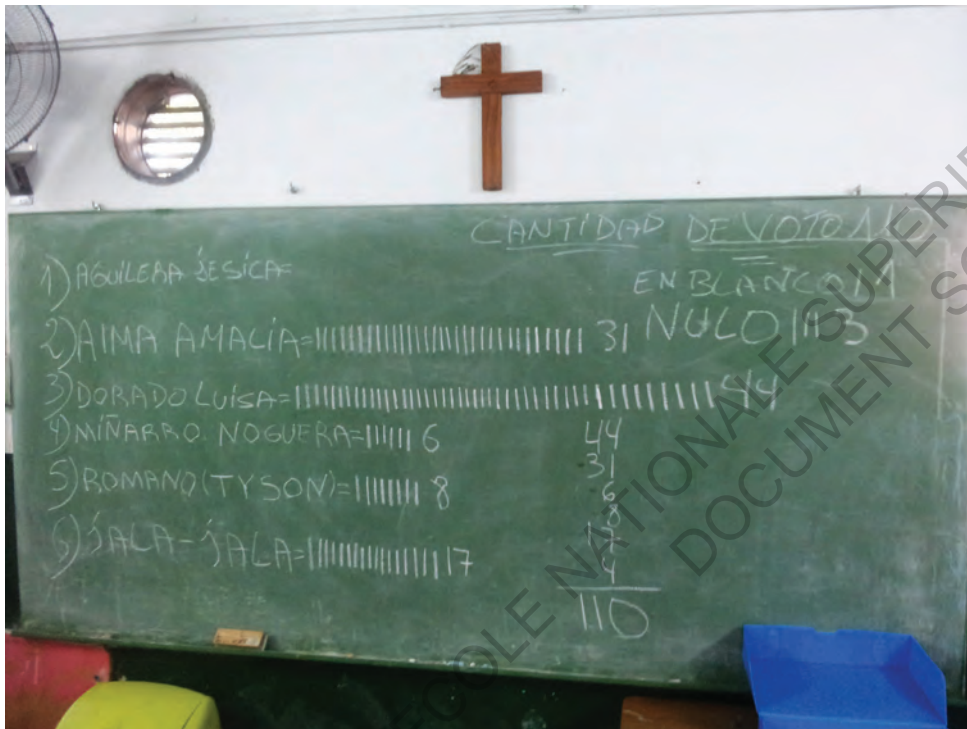


Figure 3 : Photos des élections des délégués de manzana
©Observatorio del derecho a la ciudad

villa 31. Jusqu'alors, le gouvernement était dans l'ignorance totale quant au nombre de personnes vivant dans le quartier, la composition de chaque famille, l'âge de chacun etc. Pour aider à l'élaboration du plan d'urbanisme, l'état des constructions existantes est aussi relevé ainsi que les limites exactes des manzanas et l'emplacement des réseaux (gaz, eau, électricité quand il y en a) (Figure 4).

Un compte rendu contenant les détails de la situation socio-économique du quartier ainsi qu'un plan précis sont ensuite élaborés à partir de ce dernier, point de départ à la réflexion des urbanistes et architectes de la FADU.

« La villa 31 et 31bis comptent au total 6,198 habitations, 10,354 familles et 27,960 personnes. En relation avec les caractéristiques socio-démographiques, dans la villa 31 on observe une population jeune dont l'âge moyen est de 25 ans, avec un ratio important dans la tranche d'âge des 0 à 4 ans et 15 à 19 ans qui chacune représente 12% de la population totale. 44,66% des habitants ont moins de 20 ans. [...] Au regard du nombre de personnes selon le pays de naissance, on atteint dans la villa 31 un pourcentage de 58,16% de natifs argentins, 14,31% de natifs boliviens, 13,43% de natifs paraguayens et 7,10% de natifs péruviens. »

Extrait du rapport officiel faisant suite au recensement, Novembre 2010, document « Observatorio del derecho a la ciudad »

Dès 2011, les habitants de la villa estiment que la loi N° 3,343 nécessite des révisions. Elle est basée sur des demandes qui avaient été faites au milieu des années 2000 soit il y a déjà plus de 5 ans.

Aujourd'hui le quartier a bien évolué ainsi que les attentes des vecinos, qui veulent accélérer le processus de régularisation. Ils décident alors, avec le soutien d'ONG notamment l'*Observatorio del derecho a la ciudad*, d'établir un *dictamen*.

Un *dictamen* est une ébauche de loi écrite par les organismes associatifs et les organisations non gouvernementales impliquées dans le processus d'urbanisation, avec la participation active des vecinos. Tous ces acteurs se réunissent lors de réunions : « *Mesa de Gestion y Planeamiento Multidisciplinaria y participativa por la Urbanizacion de las villas 31 y 31bis* » (Figure 5), le but final étant de générer les accords politiques nécessaires à la mise en place rapide de la régularisation.

EXIGIMOS

- ✓ Se respete a los delegados, vecinos, organizaciones sociales y a la mesa por la urbanización, rotativa y participativa.
- ✓ Se respete a las canchas y espacios comunes del barrio.
- ✓ Participación en las decisiones que tienen que ver con nuestras condiciones de vida.

DECLARAMOS PERSONA NO GRATA A DIEGO FERNÁNDEZ Y EMPEZAMOS UN PLAN DE LUCHA PARA DEFENDER NUESTRAS VIVIENDAS Y NUESTRO BARRIO.

Sumate a las reuniones de la Mesa de Urbanización.

Es una mesa **participativa** y **rotativa**.

Todos los viernes a las 19hs.

En FEBRERO nos juntamos en **Güemes**.

Viernes 3/2 y 10/2 en Manzana 3 casa 11.

Viernes 17/2 y 24/2 en Manzana 11 casa 5 bis.

En MARZO nos juntamos en **San Martín**.

Casa 13 Manzana 111 Cs 253 Casa Invisible



MESA POR LA URBANIZACIÓN-RADICACIÓN VILLA 31-31 BIS
PADRE CARLOS MUJICA EN DEFENSA DE NUESTRA VIVIENDA
POR NUESTRA CASA, NUESTRA FAMILIA Y NUESTRA CULTURAL
POR NUESTRA COMUNIDAD Y NUESTRO ARRANGO!
PARA QUE NUESTRA VOZ SEA ESCUCHADA!
PARA QUE NUESTROS DERECHOS SEAN RESPETADOS!



PARA EVITAR LOS
DESALOJOS,
SUMATE A LA MESA POR LA
URBANIZACIÓN



/MesaporlaUrbanizacionVilla31-31bis

Figure 5 : Prospective de promotion des mesas de trabajo

©Observatorio del derecho a la ciudad



Figure 4 : Extrait du relevamiento de la villa 31

©Observatorio del derecho a la ciudad

Dans une première partie sont résumées toutes les actions mises en place depuis 2009, suivies de demandes d'améliorations diverses rédigées sous forme d'articles de lois. Dans le *dictamen* de 2011 par exemple, les vecinos demandent entre autres la conservation des tracés des quartiers existants, la garantie pour chaque habitant à l'accès à un habitat digne et la garantie que tous les terrains inclus dans la villa 31 seront destinés aux habitants de celle-ci par la construction d'équipements sociaux ou solutions de relogement. Pour les nouvelles habitations, leur typologie devra s'inspirer de celles des maisons existantes, avec l'utilisation de matériaux de qualité supérieure. Voici un extrait des revendications de ce Dictamen, fournit par l'ONG Observatorio Del Derecho a la Ciudad qui a participé à sa rédaction :

« El Proyecto de Urbanización y Radicación deberá incluir, con carácter no taxativo:

1. Proyectos para viviendas nuevas, programa de mejoras sobre manzanas consolidadas, obras de infraestructura, edificios de equipamiento comunitario, obras de espacio público, obras complementarias y plan de accesibilidad y transporte, de acuerdo a lo previsto en el presente dictamen.

2. Plan de trabajos que incluirá al menos:

- Presupuesto general estimado por rubro (viviendas nuevas, obras de mejora sobre manzanas consolidadas, obras de Infraestructura, edificios de equipamiento comunitario, obras de espacio público, obras complementarias, etc.);

- Listado de tareas involucradas por rubro (armado de pliegos de licitación, confección de planos, pruebas de factibilidad, licitación y adjudicación de obras, etc.);

- Cronograma de tareas (fechas de inicio estimadas por etapa y plazos de ejecución) y curvas de inversión;

Recursos involucrados en cada rubro y organismos competentes. »
Extrait du Dictamen de 2011

2016 : LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Malgré la pression des vecinos sur le gouvernement et leur investissement constant, ce n'est qu'en 2016 que les premières actions concrètes commencent dans la villa 31 avec des travaux de voirie et de réseaux (400 mètres de voiries sont construits et équipés d'un système d'évacuation

d'eaux pluviales, il s'y construit un nouveau réseau d'égouts, de nouveaux éclairages publics, et presque l'intégralité du quartier est reliée à des lignes électriques et au réseau d'eau courante). De nouvelles places publiques sont aménagées, notamment avec des équipements sociaux et sportifs (Figure 6) et de nouvelles habitations sont construites pour reloger les vecinos expulsés (les propriétaires des habitations considérées comme trop coûteuses à rénover ou mal positionnées (Figure 7).

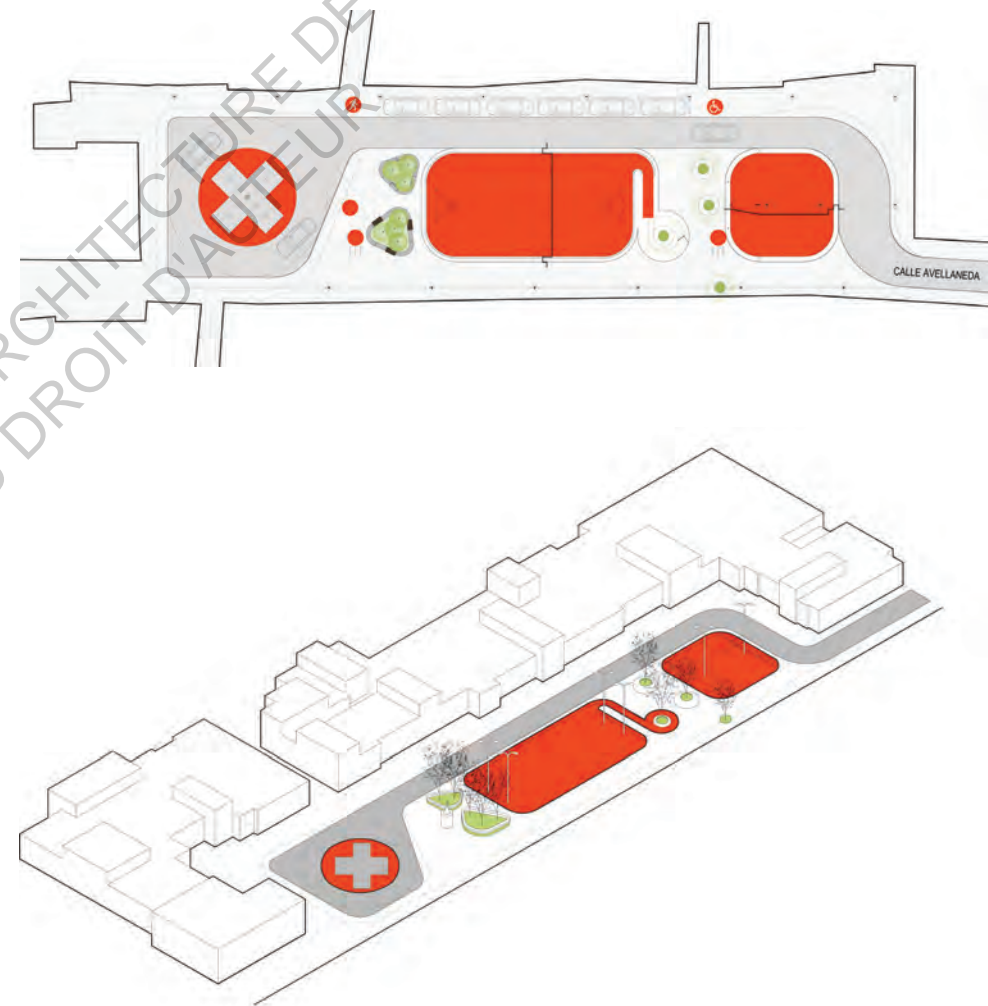


Figure 6 : Images projectuelles de la Cancha Lujan, au coeur de la villa 31
©Gobierno de la ciudad



Figure 7 : Etat actuelle et projet futur de la place centrale de la villa 31
©Gobierno de la ciudad



Figure 8 : Plan d'urbanisme de la villa 31, 2017
©Gobierno de la ciudad

Enfin, c'est en 2016 que sont enfin officialisés et dévoilés les premiers plans d'urbanisme de la villa 31, soit 7 ans après la loi amorçant ce processus. L'état prévoit alors bien une « régularisation » et non une reconstruction totale du quartier puisque 7345 maisons seront réhabilitées (travaux d'étanchéité, consolidation des structures, construction de percées permettant la ventilation des habitations, nouvelles installations électriques et sanitaires...) et seulement 1157 seront détruites (*Annexe : voir en annexe le bilan du gouvernement concernant les habitations de la villa 31*). Malgré cette avancée notable, les vecinos déploraient en octobre 2017 l'état schématique du projet, estimant qu'il a besoin d'être amélioré. (Figure 8)

En 2017, Horacio Rodriguez Larreta, alors maire de la ville de Buenos Aires annonce que les travaux d'infrastructure seront achevés d'ici la fin de l'année.

Lors de mes visites de septembre à novembre 2017 les travaux étaient toujours en cours et ne semblaient pas prêts d'être achevés. Cette promesse n'a sans doute pas été tenue par la municipalité puisqu'en septembre 2018 dans le journal Clarin, Diego Fernandez, président du secrétariat de l'intégration urbaine et sociale témoigne : « Aujourd'hui même, 40% des travaux d'infrastructure sont terminées. 31 infrastructures sont achevées et 28 sont en cours. Pour décembre, 91% de celles-ci seront finalisées. [...] En Juillet 2019, 100% des infrastructures seront terminées »¹⁰.

Lors d'une conversation téléphonique avec Jonathan, le directeur de l'ONG dont je faisais partie, j'ai pu apprendre que le calendrier publié en mai 2017, la « conogramas de obras » (calendrier prévisionnel) n'avait pas été respecté et que seulement 53 logements avaient pour l'instant été rénovés. A cette date donc, les seules maisons neuves construites sont celles datant de 2016 et les expulsions ont cessé dans la villa 31. Les habitants seraient toutefois soulagés puisqu'en cette fin d'année 2018, tous les travaux d'infrastructures et de voiries seraient terminés. Ils ne sont pas pour autant satisfaits, ces travaux ayant été livrés encore une fois plusieurs mois après la date prévue.

En observant les diverses propositions pour la première esquisse de plan datant de 2003 à la plus récente de 2017, on remarque que le

10 Silvia Gomez, « Urbanizacion de la villa 31 : aseguran que las obras de infraestructura estaran listas en julio », Calrin.com, Aout 2018,

projet a beaucoup évolué et a gagné en précision au fil des années (Figure 9). Mais le processus étant long à mettre en place donne souvent naissance à l'incompréhension des vecinos qui déplorent un manque d'investissement de la part du gouvernement porteños.

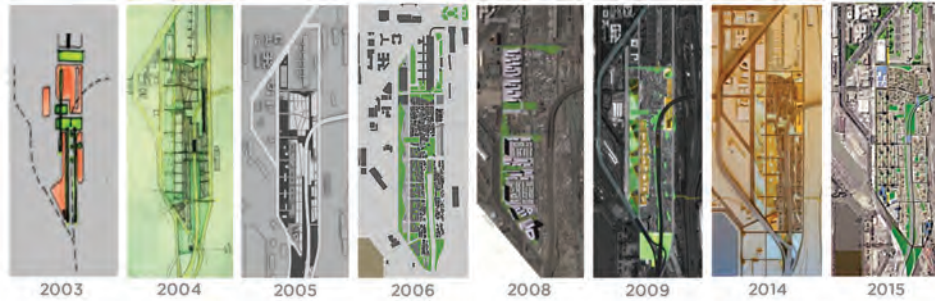


Figure 9 : Les différents plan d'urbanisme élaborés pour la villa 31
©Observatorio de la ciudad

La dernière victoire en date des ONG et vecinos est celle d'Octobre 2018. Elle concerne la régularisation des terrains de la villa 31 appartenant aujourd'hui au gouvernement. Ce dernier n'ayant pas choisi, dans la loi de 2016, s'il fallait donner la propriété de ces sols aux vecinos ou s'il fallait la conserver, plusieurs associations se sont réunies en 2018 pour demander à ce que les terrains deviennent la propriété des vecinos et qu'ils n'aient plus à vivre dans l'illégalité, en situation irrégulière¹¹. (Figure 10) Par l'intermédiaire d'un dictamen, d'un recensement de toutes les personnes souhaitant être régularisées et d'un plan des limites de propriété de chaque terrain des barrios populaires de la capitale (Figure 11), ces associations ont sollicité le gouvernement pour que :

« Il n'y ait plus de bulldozers qui viennent détruire leurs maisons, pour que le droit à une habitation digne devienne une réalité et non une demande sans suite. »¹².

D'après les défenseurs de cette loi, la seule approbation de ce projet va améliorer la situation de 3 800 000 habitants. Bien que qu'elle n'impactera pas directement la situation socio-économique des habitants, elle implique une reconnaissance officielle de leur situation et les dote de meilleures

11 La tinta, « Camino a la Ley de integración Socio Urbana », latinta.com, Aout 2018

12 Témoignage du président de l'association TECHO, cours à l'université ingénierie, Janvier 2018

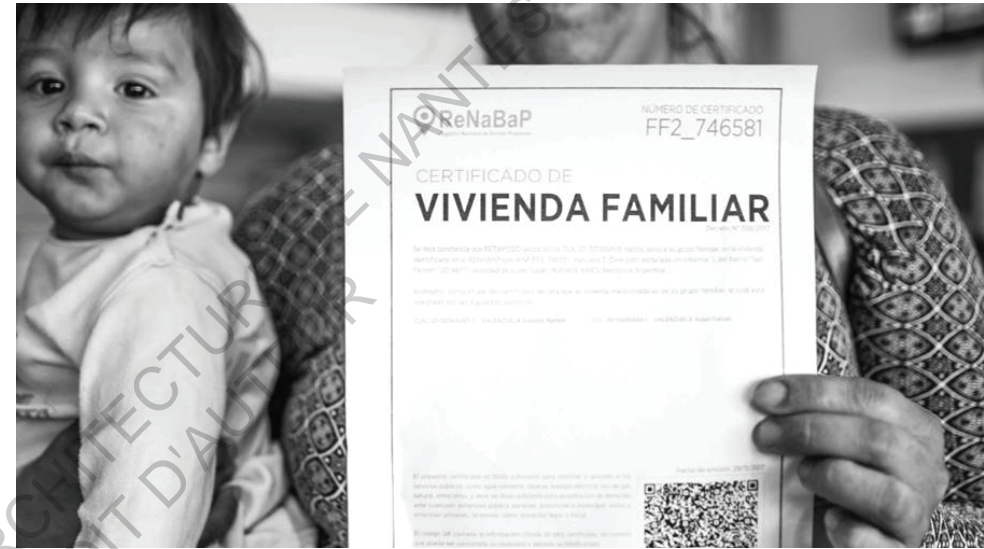


Figure 10 : Photo d'une habitante ayant obtenu son titre de propriété
©Techo



Figure 11 : Indication apposée lors du recensement d'une habitation
©Techo

armes pour se battre pour la régularisation de leur quartier et réclamer l'accès aux services publics.

Ainsi, ce projet approuvé par le Sénat le 10 Octobre 2018¹³, reconnaît le droit à la terre de 930 000 familles en Argentine par le biais d'un certificat de propriété (Figure 12) ainsi que l'intégration sociale et urbaine comme un droit commun à tous les quartiers informels. Le jour même de son vote, cette loi a été enrichie d'un article garantissant qu'aucune expulsion forcée ne sera effectuée et que toute relocalisation exceptionnelle sera faite dans une maison du voisinage, avec le consentement du bénéficiaire.

Je n'ai pas pu avoir de retour des *vecinos* sur l'approbation de cette loi qu'ils attendent depuis plusieurs années maintenant, mais je ne doute pas que ce fut une grande victoire pour eux. Voici les mots de l'actuelle présidente de la commission du logement Lia Rueda prononcés au sénat le 10 Octobre 2018 : «*C'est un jour historique car un processus de transformation sans précédent de nos quartiers populaires commence. Le thème de la Villa 31 a été reporté pendant des décennies et la présence de l'État a commencé à se faire sentir il y a 10 ans* », [...] «*l'engagement de la Nation nous permet de réaliser un réaménagement sérieux*». Elle a expliqué que «*là où il y avait auparavant un bunker à narcos, il y avait un bureau du gouvernement. Nous avons plus de 1200 nouvelles maisons. Nous avons déjà des familles déplacées dans leurs nouvelles maisons. Avec ce projet de réaménagement, nous veillerons à ce que chacun des 40 000 habitants du quartier ait accès à une meilleure qualité de vie. Avec les mêmes droits et obligations que le reste des habitants de la ville.* »¹⁴

Ces propos officiels semblent destinés à rassurer la population et les habitants de la *villa 31* qui s'impatientent face à la lenteur de la mise en place de cette « régularisation » promise depuis maintenant plus de 12 ans.

UN PROJET LONG À METTRE EN PLACE SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Après avoir pris connaissance du plan et de la loi datant de 2016 ainsi que de

13 Jonathan Emanuel Baldievezio. « 2018-10 : La tierra es de quien la habita : Sobre la aprobación de la Ley de regularización dominial para la intergración Socio Urbana de los barrios Populares ». Observatorio del Derecho a la Ciudad. Octubre 2018.

14 Noticias Urbanas. « Se aprobo la urbanización del Barrio Mugica en medio de los reclamos de los vecinos ». Noticias Urbanas. Octubre 2018.



Figure 12 : Certificat de propriété délivré aux habitants recensés de la villa 31
©Techo

leurs mises à jour, on peut remarquer des incohérences dans ces dernières, déjà relevées par les habitants lors de ma présence sur le site.

Par exemple, les références utilisées par le gouvernement Argentin dans les documents officiels ont été vivement critiquées (Figure 13). Ce sont celles de grands architectes européens comme Lacaton Vassal ou encore Herzog et De Meuron. Ces dernières ne semblent pas respecter la demande des vecinos de s'adapter à la typologie des maisons existantes et à leurs modes de vie.

On peut ensuite se poser plusieurs questions de cohérence entre l'origine des financements, les acteurs impliqués et le bénéfice que chacun peut tirer de ce projet. Un exemple pourrait être celui de la déviation de l'autoroute qui représente un budget colossal alors même que les vecinos ne s'en sont jamais plaints et qu'elle n'est justifiée dans aucun document officiel.



Figure 13 : Références officielles pour le projet d'urbanisme de la villa 31
©Gobierno de la ciudad

Le projet de construction de logements sur les parcelles privées de YPF (entreprise pétrolière) reste lui aussi flou et n'est détaillé dans aucun communiqué. Il est prévu dans ce secteur la construction de groupement de logements collectifs de grande ampleur, à destination majoritairement résidentielle, dont la forme et les matériaux ne semblent pas en réel accord avec la typologie du quartier existant (Figure 14).

Enfin il est difficile d'observer l'avancée des travaux et les mises à jour du plan d'urbanisme qui ne sont pas communiquées par le biais d'internet, alors même que le site officiel du gouvernement est alimenté quotidiennement par d'autres informations. On peut donc se questionner sur la transparence du gouvernement vis à vis de ce plan d'urbanisme complexe qui fait la une de nombreux médias outre-Atlantique.



Figure 14 : Image projectuelle du barrio YPF
©Gobierno de la ciudad

Pendant les *mesas de trabajo* auxquelles j'ai pu assister, les *vecinos* se sont beaucoup plaints d'une mise en place trop lente du projet à leurs yeux. Bien qu'ils aient conscience de la complexité du projet et du fait que le gouvernement ne peut répondre à toutes leurs attentes, ils ont souvent eu l'impression de ne pas être entendus ou encore que les lois ne soient pas appliquées après leur publication. Ils citent régulièrement comme exemple la loi de 2009 pour prouver que le gouvernement n'a pas respecté ses engagements à plusieurs reprises.

Enfin l'officialisation des quartiers irréguliers ne s'est faite que très tard puisque ce n'est qu'en 2016 que les premiers noms de rues et détails ont été publiés sur google maps et, sur le site du gouvernement, les noms de celles-ci sont encore suivis de la mention « *No oficial* » (Figure 15). Aujourd'hui, les habitants se battent encore pour cette reconnaissance auprès de l'état argentin, demandant à ce que les noms de rues et plans soient publiés officiellement et que la *villa 31* devienne le *Barrio Padre Mugica* aux yeux de tous.



Figure 15 : Carte de la villa 31 disponible sur le site internet du gouvernement ©Gobierno de la ciudad

La mise en place d'un plan d'urbanisme à une échelle aussi importante que celle de la *villa 31* ne semble pas être aisée pour le gouvernement. Cette procédure complexe à mettre en œuvre associe de nombreux acteurs qui devraient collaborer pour créer un projet satisfaisant pour le plus grand nombre. Ainsi, les ONG, les associations, les vecinos, les habitants de la ville formelle et les membres du gouvernement cherchent à faire valoir leurs droits, entretenant des relations tendues.

III/ 2-A METTRE EN PLACE UN PLAN D'URBANISME À L'ÉCHELLE DE LA VILLA

LES FACTEURS FAVORABLES À L'ACCOMPLISSEMENT DES POLITIQUES DE
« RÉGULARISATION »

Pour que la mise en place d'un plan d'urbanisme se fasse sans encombre certains facteurs seraient essentiels, notamment la stabilité économique et politique du pays.¹

Aujourd'hui et depuis plus de 20 ans, l'Argentine est une démocratie que l'on peut qualifier de « stable ». Ce facteur est important dans l'accomplissement d'un plan d'urbanisme qui nécessite un long temps de mise en œuvre et donc une stabilité politique sur toute la durée d'accomplissement du projet. Une continuité politique : « Permet d'assurer sur le long terme la mise en œuvre et le suivi des programmes et des opérations conformément aux lignes directrices qui ont été définies »²

La stabilité économique du pays est un facteur tout aussi important puisque seul un système de financement stable et approprié permet de mener à bien un projet d'une telle envergure. Ce facteur est lié directement au précédent puisqu'il est plus probable pour un pays ayant traversé une longue période de stabilité politique de mettre en place un financement pérenne.

1 Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995, 127p

2 Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995, p17

Dans le cas argentin comme nous l'avons vu précédemment les pouvoirs publics semblent en difficulté pour dégager les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique de régularisation. En 2017, lors de ma présence sur les lieux, on évoquait également la possibilité qu'une partie des fonds destinés à l'urbanisation de la villa 31 (194 millions de dollars) ait été détournée. D'après certains journaux, seulement la moitié de ce budget aurait été investie à l'heure actuelle. Cela reste une interrogation pour tous, qui provoque chez les vecinos une importante baisse de confiance en leur gouvernement.

Cette polémique est en lien direct avec le dernier facteur indispensable à la mise en place d'un plan d'urbanisme : l'investissement de tous les acteurs dans le projet. Aujourd'hui dans le plan d'urbanisme de la villa 31, il reste difficile pour l'opinion publique de percevoir clairement les intentions du gouvernement. Officiellement, ce dernier déclare avoir élaboré le projet pour la paix sociale et la sécurité dans la ville de Buenos Aires, mais n'y a-t-il pas un intérêt caché que pourrait représenter cette opération pour lui : bénéfices politiques, gains électoraux, valorisation des terrains, amélioration de l'image de la ville, spéculation foncière ?

Si les vecinos eux sont impliqués dans le projet depuis son début, sa longue mise en place et les nombreuses promesses non tenues par le gouvernement semblent faire peu à peu diminuer leurs investissements. Enfin, l'existence d'organisations communautaires est indispensable, car les ONG ont une légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics mais aussi vis-à-vis des vecinos. Elles ont ainsi une bonne capacité de négociation entre l'ensemble des acteurs du projet et jouent un rôle indispensable dans son élaboration

LES ACTEURS DU PROCESSUS

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à deux acteurs majeurs du programme de « régularisation » de la villa 31, sans que ce dernier n'aurait pu être mis en place : les ONG et les vecinos.

Le but premier des organisations non gouvernementales, comme « *Observatorio del derecho a la ciudad* » que nous étudierons par la suite, est avant tout d'accompagner les actions mises en place par les habitants, de leur apporter un soutien et un cadre :

« Elles cherchent à exercer un contrôle sur les actions spontanées à travers l'organisation de la population et la création d'organismes intermédiaires de

négociation »³.

Aujourd'hui dans la villa 31, la « régularisation » est le processus qui demande le plus d'investissement de la part des ONG, par leur rôle de liaison entre le gouvernement et la population. Elles tentent, par le biais de débat, de réunions participatives et tables de travail, de faire entendre la voix des vecinos et de mettre des mots sur leurs besoins.

Enfin, pour des ONG comme l'Observatoire, participer à une politique de « régularisation » pourrait leur permettre d'être reconnu auprès de l'état comme des acteurs importants et ainsi leur offrir un meilleur statut.

Pendant plusieurs mois j'ai pu prendre part à certaines actions de l'ONG « *Observatorio del Derecho a la ciudad* », active dans l'actuel processus de régularisation de la villa 31 puisqu'elle est non seulement chargée de l'organisation des mesas de trabajo mais aussi de planifier des débats entre les habitants et les membres du gouvernement, de mettre en place réunions d'informations, de rédiger des rapports à l'intention du gouvernement etc.

Elle a par exemple organisé un recensement indépendant en 2017, pour accélérer la mise en place du plan d'urbanisme.

Dans la ville de Buenos Aires plus globalement, l'organisation est active dans plusieurs domaines comme la mobilité et le transport, les politiques de santé et l'organisation des espaces publics par exemple. Elle se targue de disposer d'une équipe interdisciplinaire qui lui permet d'assurer une collaboration technique avec les organisations sociales et territoriales grâce à des connaissances solides. Dans l'équipe que j'accompagnais, j'ai notamment pu dialoguer avec une architecte, un urbaniste et un économiste par exemple.

Cet appui intellectuel semble aujourd'hui indispensable dans les débats opposant membres du gouvernement et vecinos, car il leur permet notamment de comprendre les mécanismes institutionnels et de réagir rapidement face aux problèmes rencontrés dans ces différents domaines. Le directeur de l'ONG m'a également fait part de son désir de recevoir plus d'étudiants bénévoles qui lui permettraient de renforcer cette équipe de professionnels.

3 Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

Un des exemples concrets du travail de l'ONG est la rédaction du *dictamen* de 2011, dans lequel les équipes ont pu transmettre les demandes et revendications des vecinos au gouvernement. Elle est très impliquée dans la communication, la mise en relation entre l'état, les habitants de la ville formelle et informelle. Pour faire parler du projet, « l'Observatoire » organise régulièrement des marches, des manifestations, des séminaires et des cours à l'université qui offrent une visibilité plus importante au projet et permettent de le faire accepter peu à peu par un plus grand nombre.

La participation locale est la troisième composante indispensable à la mise en place du processus de régularisation :

*« un large consensus social existe aussi qui souligne l'importance d'intégrer la population aux processus décisionnels au niveau gouvernemental, afin d'aboutir à une meilleure cohésion sociale et de rendre plus efficaces les politiques publiques. »*⁴

Depuis le début du projet le gouvernement porteños met l'accent sur l'importance de la collaboration entre état et habitants et sur la place qu'il souhaite donner à la parole des *vecinos*. Choix politique ou éthique, nous ne pouvons le savoir mais la participation locale peut s'avérer être un puissant instrument de mobilisation des communautés à faible revenu⁵, comme c'est le cas dans la *villa 31* :

*« La participation citoyenne en est ainsi venue à être considérée comme l'une des composantes les plus importantes du processus de démocratisation de la société et des institutions publiques. [...] Bien entendu, cette participation n'équivaut pas tout à fait à la participation politique ni ne la remplace, mais plutôt la complète et/ou l'active »*⁶

Pour rendre ce discours politique au sujet de la participation citoyenne efficient, le gouvernement a fait le choix de mettre en place des *mesas de trabajo*. Les *mesas de urbanizacion* ont été créées en 2003 (Figure 1). Elles consistent en des réunions hebdomadaires pendant lesquelles se réunissent

⁴ Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. p163

⁵ Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995

⁶ Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. p161

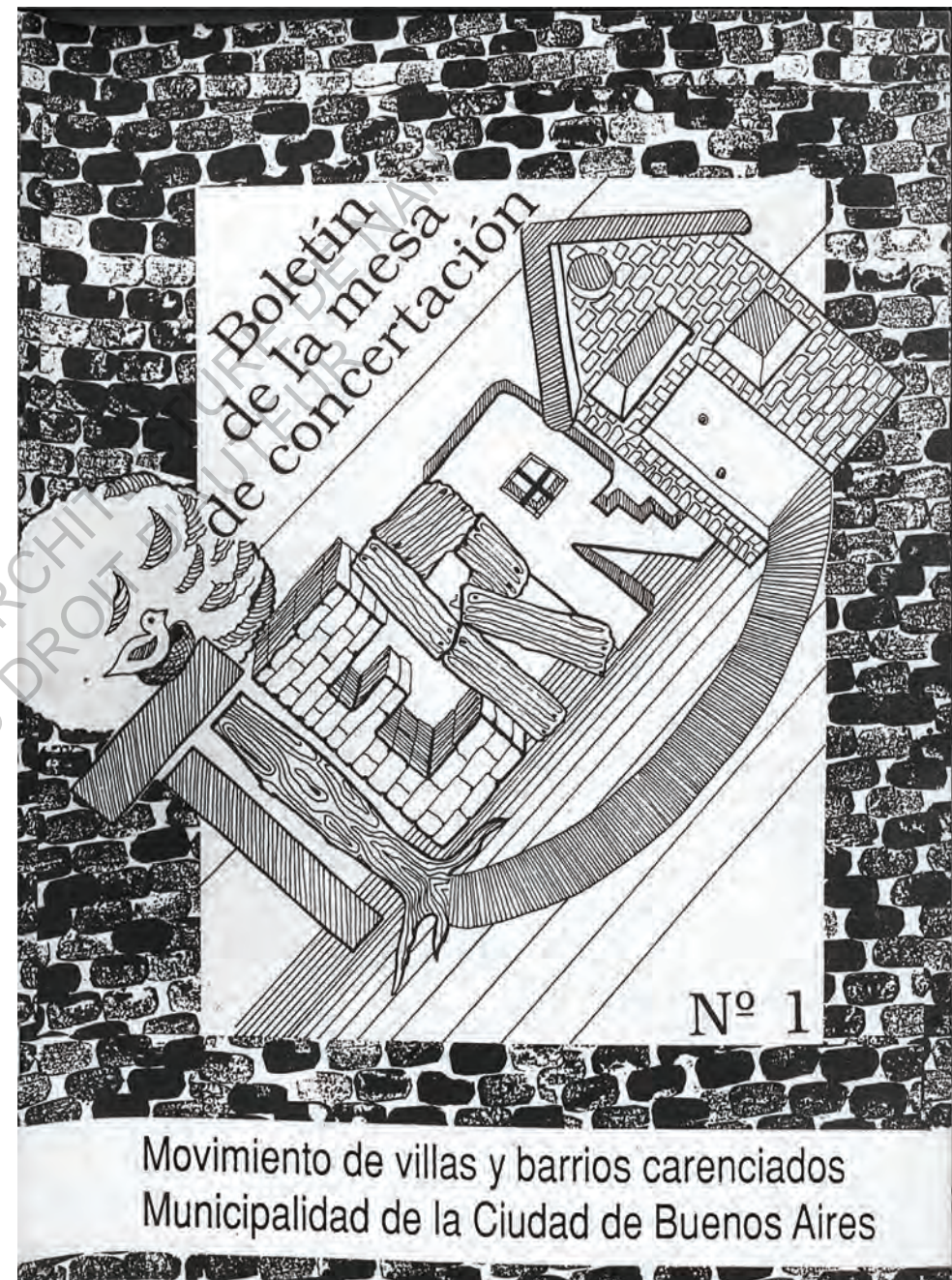


Figure 1 : Bulletin mensuel publié par les mesas de concertación dans les années 80 (Document original)

les délégués de secteurs (nous verrons par la suite quelle est leur importance dans l'organisation politique du quartier) et une ONG, dans le cas de la villa 31, l'Observatorio del derecho a la ciudad. Je n'y ai jamais croisé un membre du gouvernement et d'après les habitants, il serait rare que l'un d'eux assiste aux réunions.

Ces réunions ont pris toute leur importance après la publication de la loi 3,343 de 2009, dans laquelle sont esquissées les premières actions du projet d'urbanisme. Les *vecinos* alors en désaccords avec certains détails de la loi, se sont activés à rédiger un dictamen, (Figure 2) document permettant aux habitants de soumettre des demandes de modifications de la loi ou d'élaboration d'une nouvelle loi. Pour résumer, leur rôle est de faire respecter les droits des habitants, de s'assurer qu'ils pourront s'impliquer et être satisfaits du nouveau plan d'urbanisme qui est peu à peu mis en place par le gouvernement.

Par exemple, les mesas de trabajo ont, avec les associations, fait la demande qu'au moins 40% de la main d'œuvre qui serait employée pour les travaux de régularisation soit originaire de la villa.

Autre exemple, depuis plusieurs années déjà, la demande de modifier officiellement le nom de villa 31 pour Barrio Papa Mugica est faite régulièrement par « l'Observatoire ».

Ces réunions hebdomadaires sont donc nécessaires au processus de régularisation, car elles permettent aux *vecinos* de faire entendre leur voix. Les participants déplorent malgré tout que leurs demandes soient régulièrement ignorées par le gouvernement. D'après Jonathan, directeur de l'ONG *Observatorio*, ces *mesas de trabajo* auraient aussi été instaurées en 2003 dans le but d'apaiser les tensions naissantes entre habitants et membres du gouvernement, à la veille des élections municipales. Quoi qu'il en soit, ces réunions sont aujourd'hui un moment clef de débat indispensable à la mise en place du processus de « régularisation », un des seuls moments où il est possible de faire entendre la parole des habitants par le biais des délégués de secteur.

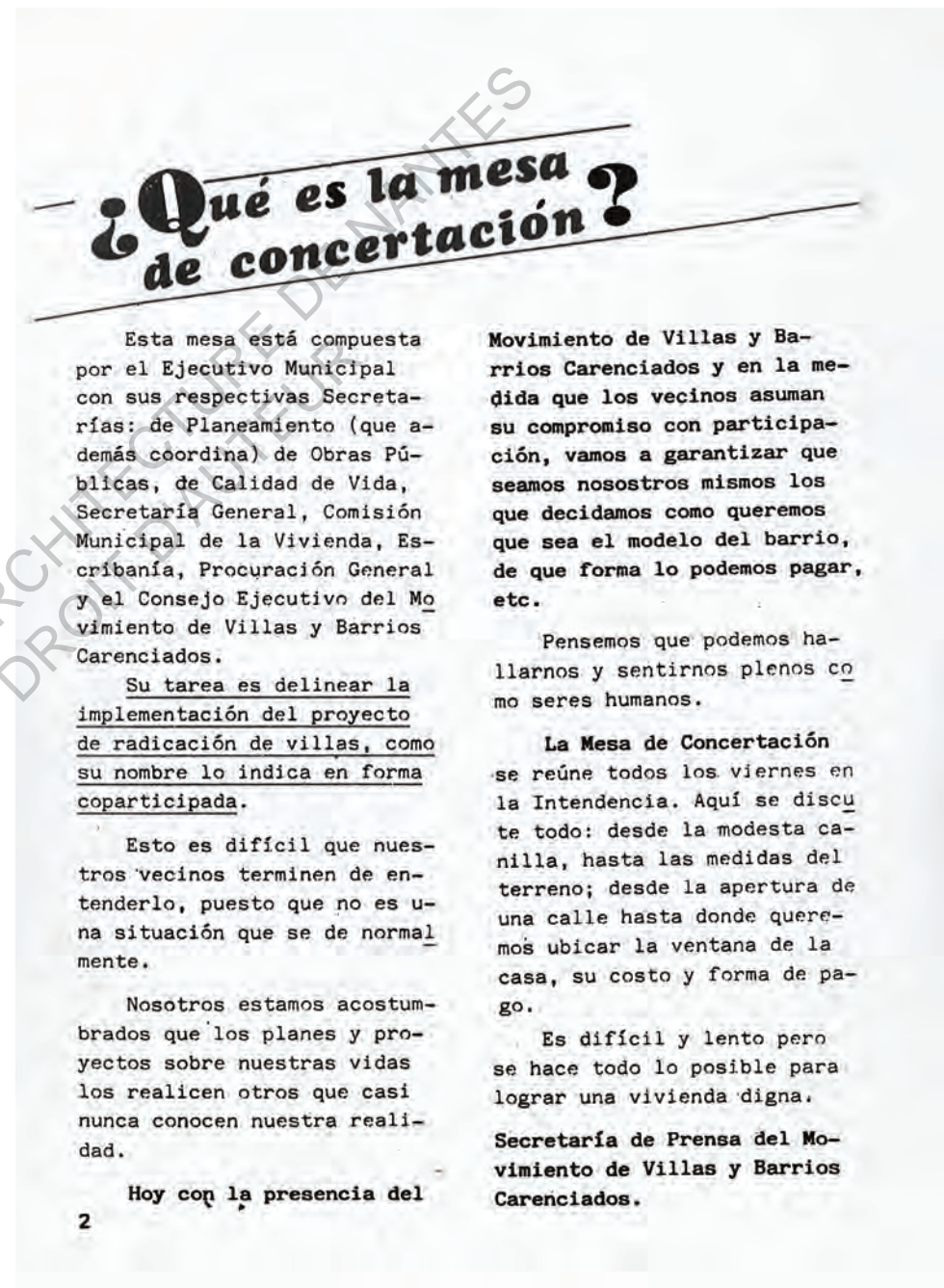


Figure 2 : Extrait du bulletin mensuel publié par les mesas de concertacion dans les années 80 (Document original)

III/ 2-B ORGANISER LA POLITIQUE DU QUARTIER POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES VECINOS

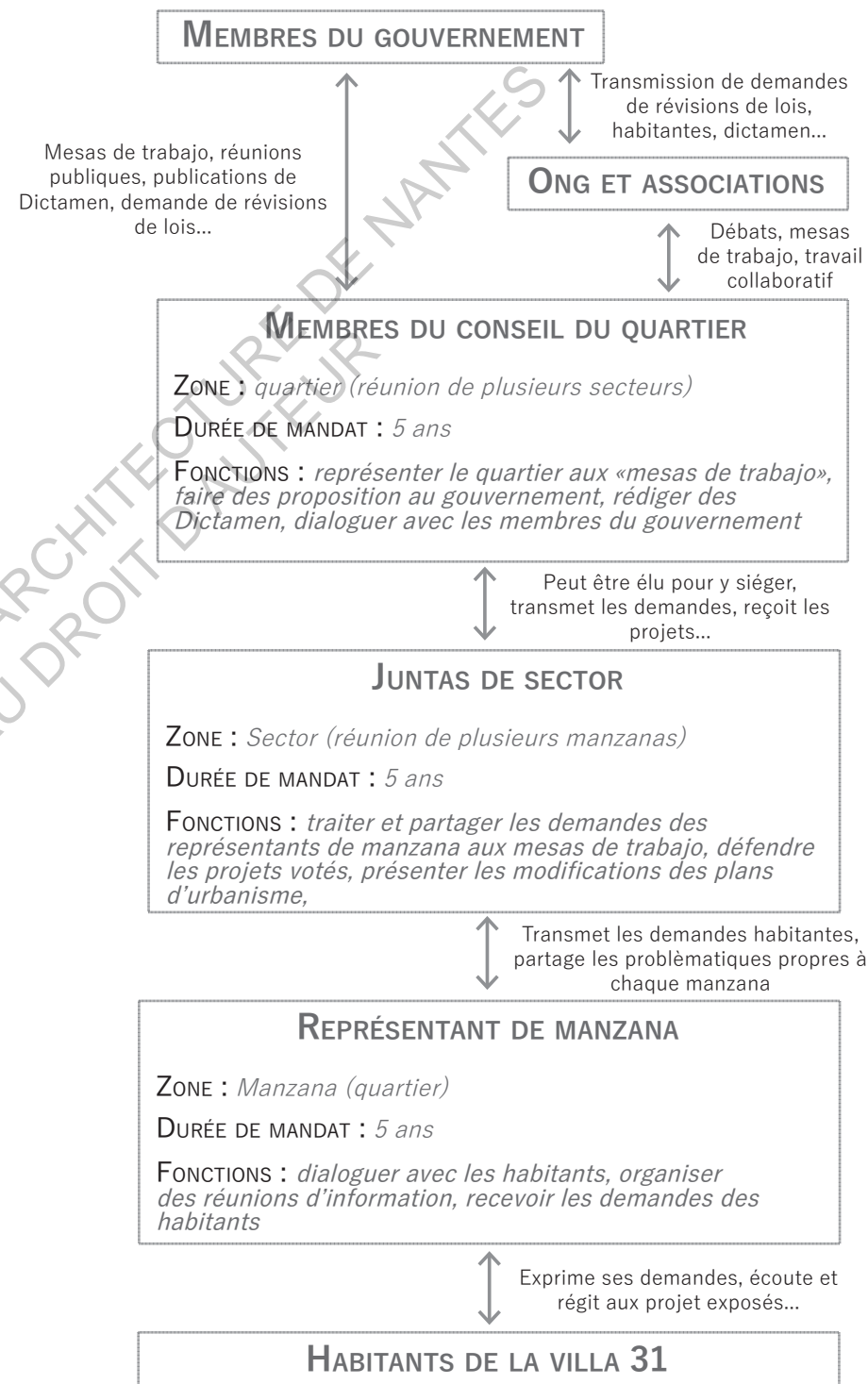
La villa 31 est dotée d'une économie parallèle et ne suit pas les lois de la ville formelle. Ce quartier est souvent considéré comme une ville à part entière où les habitants ne sont pas régularisés et donc non imposables. Enfin et surtout, il existe un système politique interne à la villa, distinct de celui de la capitale.

Au fil des années la villa s'est vue dotée de sa propre organisation politique. Les décisions y sont prises pour le quartier et par des habitants du quartier. En 2010, l'organisation politique de la villa a connu un tournant avec les premières élections officielles de représentants de *manzana* (une *manzana* est une partie de la villa 31, un quartier).

Aujourd'hui, diviser géographiquement le quartier et élire des représentants pour chaque secteur permet au gouvernement de s'adresser à un ou des intermédiaires plutôt qu'à un groupe d'habitants. Il est alors plus facile de mettre en place un dialogue et d'intégrer la parole habitante dans le processus de régularisation. Au cours de cette partie, nous allons voir comment s'organise politiquement ce quartier informel.

Dans un premier temps la villa 31, qui est très étendue, a dû être divisée en trois entités, correspondant à trois échelles distinctes.

La première division, la plus petite donc, est celle de la *manzana*, soit le quartier. Une *manzana* est composée de plusieurs blocs qui eux-mêmes sont des lots de maisons. Cette appellation est historique et les limites actuelles des *manzanas* ont été définies par les vecinos, en fonction de leurs propres repères et coutumes. Un ou plusieurs représentants proportionnellement au nombre d'habitants (1 pour 150) sont élus pour 3 ans par les vecinos dans chacune des manzanas. Leurs fonctions sont alors de participer aux réunions du gouvernement, transmettre et recevoir les demandes des habitants lors de réunions mensuelles où tout le monde est invité à participer, motiver les habitants à la participation et faire passer les informations concernant l'évolution du quartier. Ils sont en quelque sorte des portes paroles. Enfin, ils sont chargés de faire remonter l'information aux *juntas de sector*. (Figure 3)



Comme son nom l'indique, ces derniers supervisent un *sector*, soit un ensemble de *manzanas*. Il fait le lien entre les représentants de chaque manzana et « le conseil du quartier ». Il doit être actif dans la mise en place du plan d'urbanisme et doit défendre les projets mis en place pour la régularisation, ainsi que récolter des opinions extérieures.

Les *juntas de sector* peuvent être choisis pour siéger au conseil du quartier, qui lui est en lien direct avec les autorités gouvernementales et les institutions. C'est en quelque sorte le dernier maillon de cette chaîne politique qui est donc actif au sein des *mesas de trabajo* et formule des demandes et propositions au gouvernement. Ces propositions ne sont pas faites à la légère puisqu'elles sont inscrites dans un dictamen. Si tous les conseillers décident que le texte est recevable, une « assemblée exceptionnelle » a lieu avec tous les représentants de manzana pour déterminer si oui ou non ce texte sera envoyé au gouvernement. Le conseil du quartier a donc un rôle clef dans l'organisation politique de celui-ci.

Le but premier de cette organisation politique est que les informations soient correctement véhiculées aux habitants et au gouvernement. J'ai pu apprendre au cours d'une *mesa de trabajo* que dans certains quartiers, les coordinateurs ne prenaient pas à cœur leur travail et que les habitants se plaignaient de ne pas être informés.

De plus, alors que les élections de délégués sont officiellement mensuelles, seulement 3 avaient eu lieu sur une période de 8 mois. Toutefois, même si cette organisation a ses failles, elle a permis d'après certains aux *juntas de sector* d'améliorer le dialogue habitants-gouvernement, qui était avec les premières élections presque inexistant.

III/ 2-C UN CONFLIT MAJEUR DE CE PROJET : LA QUESTION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

DES MAISONS CONSTRUITES PAR LES VECINOS SUR DES TERRAINS PUBLICS : À QUI REVIENT LES TITRES DE PROPRIÉTÉ ?

Depuis le début de la politique de régularisation l'état doit faire face à une question majeure à laquelle il n'a que récemment répondu : les habitations construites par les *vecinos* dans l'illégalité sur des terrains publics, sont-elles la propriété de l'état par extension ou celle des habitants ? Et ainsi, les *vecinos* vont-ils devoir être contraints, malgré leurs faibles revenus d'acheter le terrain sur lequel l'habitation a été construite ?

A ce sujet, deux avis s'opposent. En 2010, le gouvernement avait annoncé que « rien ne serait gratuit » et qu'il serait obligatoire pour chacun s'il voulait recevoir un titre légal de réaliser le paiement du terrain occupé. Dès les premières réunions, le gouvernement a donc affirmé que les « *titulos* » (titres de propriété) ne seraient pas délivrés de manière gratuite. D'un autre côté, les habitants de la *villa* affirment que la possession de ces terrains leur revient.

Dans « la tinta », un hebdomadaire indépendant, un *vecinos* témoigne en août 2018 :

« La solution à un problème si important et urgent, nous l'avons trouvée avec nos propres mains : quasiment 40% des travailleurs se dédient à la construction et ensemble nous avons érigé brique après brique nos maisons, tracé nos rues et pensé le peu d'infrastructure que nous possédions. Tout a été fait dans la précarité mais avec une si grande dignité que nous en sommes fiers. Nous avons « construit la villa », malgré le fait que l'état nous ait toujours tourné le dos »⁷

On peut ressentir par le biais de ce témoignage que, comme la plupart des *vecinos* de la *villa 31*, cet habitant se sent légitime à obtenir les titres de propriété d'une maison qu'il a construit de ses propres mains, quand bien même cela fut sur un terrain qui ne lui appartenait pas.

Mais dans une ville où plus de 8% de la population vit dans les quartiers informels⁸, la régularisation des titres de propriété peut s'avérer devenir une arme à double tranchant.

La crainte des autorités publiques est que les nouveaux propriétaires choisissent non pas de garder leurs biens, mais de les revendre, créant ainsi de la spéculation foncière. Ça serait alors d'après le gouvernement, une véritable anarchie :

« La marchandisation du logement et des futures terres urbaines dans une métropole démographiquement dynamique mais pauvre en emplois est l'ingrédient théorique parfait pour donner naissance aux cercles vicieux de

7 Auteur inconnu, « Senado y ley de integracion socio urbana », la tinta, Août 2018.

8 Anna K.Tibajuka. «More than one billion people call urban slums their home» . ONU-Habitat. Octobre 2003

*la flambée des loyers et de la surpopulation »*⁹.

De plus, la régularisation des titres de propriété auraient également pour conséquence d'exclure définitivement les plus pauvres de la course aux logements, avec la flambée du prix des loyers, qui seraient alors soumis à des taxes supplémentaires et des loyers établis librement par les propriétaires :
« *L'octroi des droits de propriété accélère le processus de différenciation sociale au sein du bidonville et ne fait rien pour aider les locataires, qui représentent en fait la majorité de la population pauvre »*¹⁰

DÉLIVRER DES TITRES DE PROPRIÉTÉ CONTRE PAIEMENT : LES PROBLÈMES QUE CELA ENGENDRERAIT

Une question est récurrente lors des mesas de trabajo de la villa 31 : comment les vecinos pourraient-ils payer ces titres ?

De nombreuses familles n'ont en effet pas les revenus nécessaires pour se permettre cette dépense supplémentaire et pourraient alors se voir contraints de quitter la villa. La régularisation signifie alors également l'exclusion de certains habitants. Pour éviter cela, l'état évoque la possibilité d'un paiement en fonction de la capacité de revenu de chaque famille ou encore une division en « *cuotas* » (possibilité de payer en plusieurs fois) accompagné de prêts à taux réduits proposés par la banque « Banco ciudad », appuyés par l'organisme public *Instituto de la Vivienda*¹¹. Il n'est pas certain que les vecinos soient prêt à payer pour des maisons qu'ils estiment aujourd'hui être leur propriété.

Second problème auquel le gouvernement doit faire face : à qui revient le titre de propriété, quand plusieurs personnes vivent sous le même toit ?

Dans de nombreux cas, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, une maison, soit un terrain, est partagé par plusieurs familles et possède donc différents propriétaires. Comment répartir les titres de propriété dans

9 Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation. France : Alternatives Sud

10 Alicia Ziccardi. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation. France : Alternatives Sud

11 Gomez Silvia, «Urbanizacion de la Villa 31 : aseguran que las obras de infraestructura estaran listas en julio », clarin, Septembre 2018

le cas où plusieurs propriétaires sont installés sur le même terrain ? Cette question, l'organisme TECHO se l'est longtemps posée pour élaborer la loi votée en octobre 2018 au Sénat. Après avoir eux-mêmes recensé les habitants de la villa et leurs propriétés tout au long de l'année 2017, les bénévoles ont pu établir une division parcellaire et attribuer à chaque propriétaire l'intégralité d'un terrain ou un pourcentage de celui-ci. Ce n'est que depuis cette fin 2018 que chacun a le droit à une habitation «digne», officialisant ainsi leur situation dans la capitale.

Après de nombreuses années de combat de la part des *vecinos* et des associations, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, l'état a donc cédé et délivrera gratuitement les titres de propriété selon le *dictamen* proposé par différentes associations agissant dans la villa 31. Cette loi implique une reconnaissance officielle de la situation des *villeros* non seulement de la villa 31 mais aussi de toute la capitale :

« *Les bénéficiaires d'une solution de logement unique et définitive aux termes de cette loi seront les habitants du Barrio Padre Carlos Mugica inscrits au recensement mené par la Direction générale de la statistique et du recensement entre 2016 et 2018; ceux qui accèdent à la résidence permanente auprès de l'autorité responsable de l'application au moment de la possession définitive et ceux qui n'ont pas bénéficié d'autres programmes de logement social au cours des dix dernières années sur le territoire de la République argentine. Les organisations sociales qui fournissent des services et des activités dans le quartier peuvent également être les bénéficiaires d'une parcelle et / ou d'une unité fonctionnelle »*¹²

Une fois de plus cette loi est une avancée importante dans le processus de régularisation de la villa, et l'obtention de ces titres de propriété signifie beaucoup aux yeux des vecinos.

12 Auteur inconnu, « Se aprobo la urbanizacion del Barrio Mugica en medio de los reclamos de los vecinos », NoticiasUrbanas, Octobre 2018

La *villa 31* a longtemps été un espace autonome dans la ville de Buenos Aires. Aujourd'hui et depuis les années 2000, le gouvernement argentin a choisi de consacrer à ce quartier informel un nouveau plan d'urbanisme destiné à freiner le développement de cet espace perméable au reste de la capitale.

L'éradication n'est plus une option de cette nouvelle politique urbaine, qui projette plutôt de composer avec l'existant, de « régulariser » pour offrir progressivement un nouveau visage à la villa 31. Cette décision marque un tournant décisif dans l'avenir de ce quartier et celui de ses habitants, que le gouvernement entend bien faire participer activement au processus d'urbanisation. Ce procédé n'avance cependant que très progressivement puisque ce n'est qu'en 2016 que commencent les premières actions concrètes : les premiers travaux.

Encore aujourd'hui, les *vecinos* déplorent que le projet n'en soit qu'à sa phase d'esquisse, mais de nombreuses victoires récentes sont venues renforcer l'investissement des habitants dans l'élaboration de ce plan d'urbanisme inédit. En octobre dernier, la délivrance gratuite des titres de propriété a été accordée par le gouvernement et les expulsions de force ont été interdites. Une grande victoire pour les *vecinos* qui se battent pour ces causes depuis plus d'une décennie :

«C'est un jour historique car un processus de transformation sans précédent de nos quartiers populaires commence. Le thème de la Villa 31 a été reporté pendant des décennies et la présence de l'État a commencé à se faire sentir il y a 10 ans. [...] Aujourd'hui, l'engagement de la Nation nous permet de réaliser un réaménagement sérieux»

Lia Rueda, Présidente de la commission du logement, à propos du vote de la loi en Octobre 2018

Même si de nombreux habitants aimeraient que la mise en place de ce plan d'urbanisme soit plus rapide, ces dernières années ont prouvé que le gouvernement était impliqué dans ce nouveau projet urbain. Au vu de la crise actuelle, le futur de ce dernier reste incertain, mais il est sûr que les *villeros*, appuyés par les différentes ONG et associations, continueront de se battre pour faire valoir leurs droits et officialiser leur présence.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

A l'heure actuelle, la question des habitats dit informels est au cœur des préoccupations des plus grandes métropoles comme Buenos Aires ou Paris. D'après certains spécialistes comme l'anthropologue urbaine Colette Petonnet¹, d'ici 2030, près d'un tiers de la population mondiale vivra dans des quartiers précaires : cela représente 2 milliards de personnes. Le bidonville est « *le modèle urbain qui connaît le plus fort développement* », donnant lieu à des interrogations quant à sa gestion et son intégration dans la vie urbaine.

La France et l'Argentine sont deux pays ayant récemment adopté deux gestions distinctes de ces quartiers qu'il était intéressant d'étudier.

D'un côté, la métropole européenne a fait le choix d'une politique de démolition-relogement basée sur une politique d'accueil bien souvent controversée. Les habitants des « camps » longtemps ignorés et délaissés sont à présent systématiquement délogés, bien souvent sans alternative. Ce procédé au coût exorbitant² ne permet pas au bidonville de se développer, de faire ville : « *Il faut se rappeler que dans de nombreux cas, une ville est un bidonville qui a réussi* »³ Cette politique d'accueil basée sur le refus de voir se construire des bidonvilles dans notre pays pourrait entretenir un sentiment partagé par de nombreux Français qui est celui de la peur, alimenté par l'ignorance et la difficile acceptation de la différence, de la diversité et de l'altérité.

En Argentine, une politique de contrôle similaire a longtemps été adoptée. Mais au début du siècle, elle a laissé place à une nouvelle politique urbaine basée sur le « faire avec » : composer avec l'existant.

« Si l'on renonce à considérer que le rôle de l'État en matière de logement populaire est d'être le garant de la loi et de l'ordre urbanistique, les formes irrégulières du logement populaire apparaissent comme la solution la mieux adaptée aux conditions socio-économiques de la majorité

1 Petonnet Colette, « On est tous dans le brouillard », Comité Des Travaux Historiques Et scientifiques, Octobre 2012, 520p

2 Petonnet Colette, « On est tous dans le brouillard », Comité Des Travaux Historiques Et scientifiques, Octobre 2012, 520p

3 Antoine Henion, « une ville, c'est un bidonville qui a réussi », interview de Ines Khaldi, vice, Octobre 2016

des citadins du Tiers Monde [...] que faire, alors, sinon 'faire avec' ? » Durand-Lasserre Alain, « Le logement des pauvres dans les villes du Tiers Monde », Revue Tiers Monde, 1988, p 116

Dans cette nouvelle manière de concevoir la ville, les architectes et urbanistes font face à de nouveaux défis, notamment concevoir un plan d'urbanisme en accord avec les habitants applicable à toutes les villes de la capitale. Cette démarche, bien qu'elle soit plus économique que la simple éradication, nécessite cependant des financements suffisants ainsi que de nombreuses années de travail. Depuis plus d'une dizaine d'années, le gouvernement Porteno expérimente cette nouvelle politique urbaine du « faire avec » sur la villa 31 dans laquelle les travaux ont déjà commencé. Malgré les nombreux obstacles rencontrés tout au long de la mise en place du plan, l'état semble garder en vue son objectif de réhabiliter et régulariser la villa, main dans la main avec ses habitants.

A ce jour, en France comme en Argentine, les gouvernements tentent d'intégrer à la société les habitants des quartiers précaires à différentes échelles. Le contexte et les temporalités étant distinctes, la même politique ne peut être adoptée dans les deux métropoles mais il semble important de considérer ces habitants non pas comme des poids pour le pays d'accueil mais bien comme des acteurs spatiaux pouvant participer au développement économique du pays :

“Le développement harmonieux des villes, le respect des droits fondamentaux des personnes et l'amélioration des conditions de vie requiert aujourd'hui plus que jamais la mise en place d'un nouveau pacte social urbain, qui nous concerne tous, mu par les principes partagés du droit au logement et à la ville, de l'intervention publique, de la durabilité, de l'égalité et de la non-discrimination”⁴

Chaque situation urbaine distincte requiert ainsi une planification particulière non calquée, comme souvent, sur le modèle des sociétés occidentales⁵. En Argentine des alternatives aux pratiques conventionnelles prennent place

4 Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses »

5 Tessier Maëlle, « Apprendre de (puis) l'ailleurs », Ensa Nantes, 2016

peu à peu et permettent la multiplication des échanges entre habitants et décideurs, qui se disent plus sensibles aux sites et aux cultures. Si le projet est correctement mené, il pourrait offrir aux habitants un territoire qui leur est propre et qui refléterait les modes de vie de ses habitants.

Ce voyage fut donc pour moi l'occasion de découvrir des situations urbaines différentes de celles que je côtoie au quotidien. J'ai réalisé qu'expérimenter le réel était primordial pour penser des habitats adaptés à chaque situation urbaine. Ainsi, j'ai conscience à présent qu'il est important de découvrir, explorer et comprendre les territoires tout en faisant abstraction de nos préjugés et habitudes européennes. Ces dernières peuvent nous brider dans notre manière de concevoir et nous inciter à l'automatisation de nos perceptions or, aucune notion de valeur ne doit influencer. Chaque territoire à son propre potentiel qu'il nous faut révéler à travers des projets adaptés et sensibles et homogénéiser les paysages ne peut être une manière durable de concevoir la ville.

« Des regards croisés entre grandes régions du monde sont un des moyens de ce décentrement et de cette « mise à plat » égalitaire du statut théorique de toutes les formes urbaines dans le monde [...]. La vie sociale des slums de Bangkok, l'imaginaire de l'immense district populaire d'Agua Blanca à Cali, la violence de la favelas Rocinha à Rio, ne sont pas moins de la ville que la Défense ou le Marais à Paris, la Cinquième avenue à New York, les banlieues résidentielles de Los Angeles ou les Ramblas de Barcelone. Les uns et les autres participent de « différents régimes d'urbanité » contemporains, éventuellement concurrents. Leur comparaison révèle l'inégalité sociale et politique qui existe à l'échelle globale avant même de pouvoir interroger leurs différences culturelles. Il y a là l'évidence d'une violence urbaine-globale qui ne peut qu'inquiéter et alerter tous les citoyens/citoyens du monde »
Agier Michel, Anthropologie de la ville, Paris, PUF, 2015, p248



D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXES

Pour anticiper et préparer les travaux concernant la villa 31, le gouvernement Argentin à élaboré un diagnostic des habitations existantes, pour cibler les points à améliorer. Voici les prévisions qui ont été faite, puis le projet qui sera mené.

Habitation existantes : 8502

Habitations à relocaliser : 1157

Habitation concernées par le programme d'amélioration : 7345

SITUACION ACTUAL:



EXTERIEUR

ARCHITECTURAL	DETAILLES	CONSEQUENCES
<p>Isolations thermiques et hydriques précaires</p> <p>Emploi de matériaux nécessitant beaucoup d'entretien</p> <p>Espace pour le séchage du linge inexistant</p> <p>Espace de loisirs en extérieur inexistant</p> <p>Support pour étalage commercial / marché inexistant</p> <p>Terrasses non protégées par une couverture</p> <p>Espaces de transition intérieur/extérieur inexistant</p> <p>Accroissement des bâtiments en hauteur sans contrôle</p>	<p>Ventilation naturelle rare</p> <p>Élimination naturelle rare</p> <p>Réseau d'égouts et pluvial non fonctionnels</p> <p>Éléments naturels, zones naturelles inexistantes</p> <p>Matériaux obsolètes abandonnés</p>	<p>Infiltrations à travers les parements extérieurs, haute amplitude thermique diurne et nocturne, isolation thermique quasi nulle</p> <p>Vieillessement, détérioration des éléments alpis non conformes aux normes sanitaires</p> <p>Humidité dans les habitations ou diminution des espaces extérieurs et de l'hygiène</p> <p>Surpeuplement intérieur</p> <p>Diminution de l'activité commerciale</p> <p>Impossibilité de générer des ambiances extérieures et lieux confortables, ouverts et ventilés</p> <p>Absence d'espaces physiques de rencontre permettant la relation entre voisins</p> <p>Risque d'effondrement des édifices par cause de surcharge, pour avoir été construits sans dimensionnements et calculs</p>
<p>Éléments lourds appuyant contre les bâtiments</p> <p>Éléments métalliques et de maçonneries faiblement fixés</p> <p>Installations et équipements électriques précaires sans protection</p> <p>Circulations verticales et horizontales dangereuses</p> <p>Servitudes de passages sans régulation et trop étroites</p> <p>Barres métalliques à l'aire libre dépassant des balcons et ouvertures</p>	<p>Risques de surcharge et génération de fissures ou glissements de terrain</p> <p>Risques d'accidents humains pour cause de chutes</p> <p>Coupures d'alimentation, rupture de l'équipement électrique domestique, incendis, risques humains</p> <p>Hauts risques d'accidents domestiques et de chutes</p> <p>Situation de vols et violences augmentées, conflits entre voisins pour la propriété du sol</p> <p>Risques d'oxydation des pièces métalliques, détérioration des pièces, danger pour la vie/santé des habitants</p>	<p>Détérioration des espaces intérieurs et de l'équipement. Diminution du confort. Risque de maladie pulmonaires.</p> <p>Diminution du confort à l'intérieur des habitations, risque sur la santé physico-mentale des habitants</p> <p>Incendiations et contaminations à travers les espaces communs</p> <p>Absence de renouvellement d'oxygène. Atteinte à la santé physico-mentale des habitants</p> <p>Risques de coupures, contraction d'infections ou maladies</p>
<p>HYGIÈNE</p>	<p>SECURITE</p>	




ARCHITECTURAL		CONSEQUENCES	
<p>ESPACE</p> <p>ESPACEs exterieur d'extension rares</p> <p>ELEMENTS de finitions absents</p> <p>NIVEAUX d'isolation thermique et hydrique precaraires</p> <p>DISTRIBUTION de l'espace interne non adequate</p>	<p>ESPACE</p> <p>Surpeuplement dans les habitations</p> <p>GENERATION d'ambiances peu confortables. Repercussion sur le confort, la qualite de vie et de sante des habitants</p> <p>NIVEAU d'humidite eleve a l'interieur des habitations qui peuvent generer des dommages sur l'equipement domestique et la sante des habitants</p> <p>GENERATION d'espaces mal eclaires et ventiles, espaces mal deservis qui contribuent a la promiscuite</p>		
<p>HYGIENE</p> <p>VENTILATION naturelle absente</p> <p>ECLAIRAGE naturel absent</p> <p>UTILISATION des materiaux non hygieniques ou/et interdits</p> <p>RESEAU d'egouts et pluvial mal realisee et non fonctionnels</p>	<p>HYGIENE</p> <p>DETERIORATION des espaces interieurs et de l'equipement. Diminution du confort. Risque de contraction de maladies pulmonaires</p> <p>DIMINUTION du confort a l'interieur des habitations, risque d'atteinte a la sante des habitants</p> <p>DIMINUTION du confort, risque general de dommages et maladies</p> <p>INONDATIONS et contamination de l'interieur des maisons, service deficiant</p>		
<p>SECURITE</p> <p>INSTALLATIONS et equipements electriques precaraires et sans protection</p> <p>STRUCTURES porteuses en mauvais etat</p> <p>ELEMENTS de securite type circulations verticales et horizontales precaraires ou absentes</p>	<p>SECURITE</p> <p>COURURES de courants, deterioration des equipements electriques domestiques, electrocutions, incendis..</p> <p>RISQUES d'apparition de fissures interieures et possible glissements de terrain</p> <p>HAUT risque d'accidents domestiques et de chutes depuis les points hauts</p>		



ARCHITECTURAL

HYGIENE

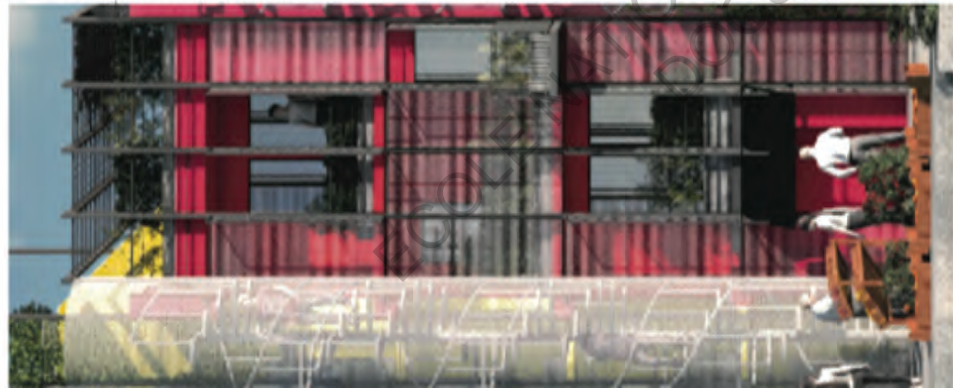
SECURITE

AMELIORER LES MAISONS DU QUARTIER

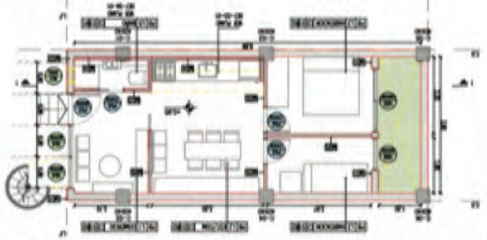
-  - Ameliorer les structures
-  - Faire des espaces de ventilation
-  - Nouvelles installations electriques et sanitaires

-  - Renover et impermeabiliser
-  - Changer les escaliers
-  - Creer des terrasses/couvertures vertes

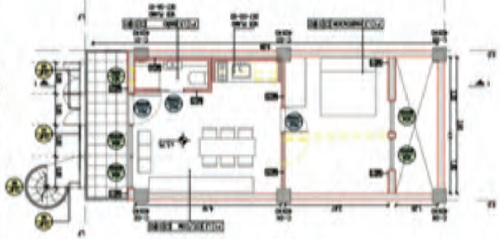




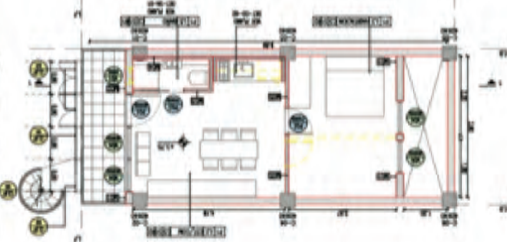
RDC



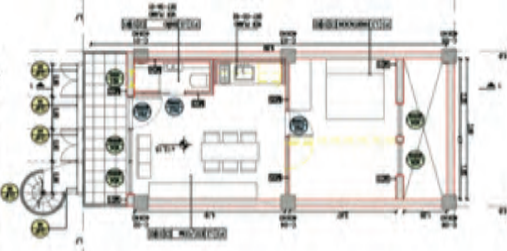
Premier étage



Deuxième étage



Troisième étage



Références





Photo personnelle, entrée de la Villa 20 - Novembre 2017

D'ARCHITECTURE DE NANTES
AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Agier Michel. Le campement urbain comme hétérotopie et comme refuge. Vers un paysage mondial des espaces précaires ». openEdition.org , Brésil(s) sciences humaines et sociales, 2013. URL : <https://journals.openedition.org/bresils/385>

Agier Michel et al. De Lesbos à Calais: comment l'europe fabrique des camps. 1e édition. Paris : Bibliothèque des frontières, 2017, 130 p. Introduction. Disponible sur: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01518875/document>

Agier Michel et al. Entre accueil et rejet, se que les villes font aux migrants. 1e édition. Paris : Le passager clandestin, 2017, 120 p. Introduction. Disponible sur: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01727608/document>

Aguilera Thomas, Tommaso Vitale. Les bidonvilles en Europe : une production politique. Projet, 2015. p. 68-76. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01495501/document>

Baumard Maryline. « Ces 570 bidonvilles que la France ne veut pas voir ». le Monde. Octobre 2017. URL : https://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2017/10/19/la-france-compte-plus-de-500-bidonvilles_5203014_3224.html?

Bessone Magali. « Le vocabulaire de l'hospitalité est-il républicain? ». Penser l'ouverture des frontières. 2015. URL: <https://journals.openedition.org/ethiquepublique/1745>

Chemin Anne. « L'immigration réagit-elle aux appels d'air ». Le monde. Janvier 2018. URL : https://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2018/01/11/l-immigration-reagit-elle-aux-appels-d-air_5240530_3232.html?

Damgé Mathilde. « Idées reçues sur les migrants ». le Monde. Octobre 2016. URL : https://abonnes.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/05/idee-recue-n-1-les-migrants-envahissent-la-france_5008359_4355770.html

Davis Mike. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global. Paris. La découverte. 2006. 249p

Delon Margot. « Les bidonvilles français dans le journal Le Monde (1945-2014) », métro-politiques.eu. 2017. URL : https://www.metropolitiques.eu/spip.php?page=print&id_article=1165

DIHAL, « Etat des lieux national des campements illicites et bidonvilles ». gouvernement.fr, Décembre 2017. URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/03/recensement_campements_-_decembre_2017_final_v2.pdf

Dualé Marion, « Entretien avec Michel Agier : Changer de camp, ficher le camp, ouvrir les bras ». Vacarme. Février 2016. N° 75. P 78-96

Delcourt Laurent. Explosion urbaine et mondialisation. Paris. CETRI Syllepse. 2007. 200p

Garfinkel Erica. The urban slum as a model for sustainable development. Thèse. Architecture. Columbia. 2014. 49 P.

Gastaut Yvan, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses », revues.org , Cahiers de la méditerranée, 2004, URL : <http://cdlm.revues.org/829>

Gastaut Yvan « Calais, Paris... Les bidonvilles n'ont jamais disparu. Leur éradication est un mythe », nouvelobs.com. Février 2016. URL : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1479122-calais-paris-les-bidonvilles-n-ont-jamais-disparu-leur-eradication-est-un-mythe.html>

Hervo Monique, Marie-Ange Charras. Bidonvilles. Paris : La découverte. 1971. 495p. p55-p70.

Joignot Frédéric, Hernando de Soto: "Il faut faire fructifier la richesse des pauvres", Le Monde, 07.11.2008 Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/le-monde-2/article/2008/11/07/hernando-de-sotoil-faut-faire-fructifier-larichesse-des-pauvres_1116254_1004868.html]

K.Tibajuka Anna. «More than one billion people call urban slums their home» . ONU-Habitat. Octobre 2003, disponible sur <http://www.citymayors.com/report/slums.html>

Leibbrandt Christian. Types d'architecture domestique dans l'autoconstruction argentine : architecture et comportement. 1990. Vol6, no.2, p143-160.

Lungo Mario. Mondialisation, grands projets et privatisation : Explosion urbaine et mondialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

Manuel Bertrand. Pratiques politiques et sociales de la ville informelle. Mémoire. Architecture. Nantes. 2016, 138 p.

Marchal Hervé et al. Idées reçues sur les bidonvilles en France, 1e édition. Paris : Le Cavalier bleu, 2017, 128p.

M'BODJE Mamdou. « L'accueil des migrants en France et en Europe : un sujet au cœur des débats politiques et médiatiques ». ritimo.org. 2018. URL : <https://www.ritimo.org/L-accueil-des-migrants-en-France-et-en-Europe-un-sujet-au-coeur-des-debats>

Ricard Goma y Ismael Blanco. Gobiernos locales y redes participativas : retos e innovaciones. Congreso Internacional del CLAD sobre la Reforma del estado y de la administracio publica. Octobre 2002. Lisbonne.

Schulmann Lola, « Relogement VS « évacuation » ». Vacarme. Janvier 2015. N° 70. P 60-73

Smallwood Tania. Réflexion sur l'informalité dans l'habitat. Mémoire. Architecture. Bordeaux. 2018, 72 p.

Tribalat Michèle. « Assimilation versus Multiculturalisme ». Cahiers Français. La documentation Française. Mars-avril 2015. N° 385

Volovitch-Tavares Marie-Christine . « Migration clandestine et bidonvilles », openedition.org. 2008. URL : <https://books.openedition.org/pur/5620>

Zonabend Françoise. Petonnet Colette. On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues. L'Homme. 1981. tome21 n° 1. P125-126

Ziccardi Alicia. Pauvreté urbaine et politiques sociales en Amérique Latine : Explosion urbaine et mon dialisation. France : Alternatives Sud, 2007. p143-163

Auteurs multiples, Bidonvilles : sortir du déni. Projet éclairer l'avenir. Octobre 2015. N° 348. p 6-43

Auteurs multiples. Villes en développement, l'intégration des quartiers irréguliers, un état du débat en Asie et en Amérique Latine. Janvier 1995, Paris. Ed. Pratiques urbaines, 1995, 127p

Auteurs multiples, Bidonvilles : sortir du déni. Revue Projet éclairer l'avenir. Octobre 2015. N° 348. p 6-43

ARTICLES ET PAGES WEB

Bastien Daniel. « Argentine : Les repères de la crise ». Les echos. Septembre 2018. URL : <https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/0302188899947-argentine-les-reperes-de-la-crise-2201501.php>

Centenera Mar. « Los habitantes en villas miseria de Buenos Aires se quintuplican en 26 años ». ELpais. Ctobre 2017. URL : https://elpais.com/internacional/2017/10/26/argentina/1508985742_852129.html

Delépine Ines. « L'enjeu du « droit à la ville » à Buenos Aires ». APD Connaissances. Septembre 2018. Disponible sur <https://apdconnaissances.com/2018/09/13/enjeu-du-droit-a-la-ville-a-buenos-aires/>

Emanuel Baldieviezo Jonathan. « 2018-10 : La tierra es de quien la habita : Sobre la aprobacion de la Ley de regularizacion dominial para la intergracion Socio Urbana de los barrios Populares ». Observatorio del Derecho a la ciudad. Octobre 2018. URL : <http://www.observatoriociudad.org/?s=noticia&n=222>

E.Cué Carlos. « La 31, de villa miseria a nuevo barrio de Buenos Aires ». El pais. Aout 2016. URL : https://elpais.com/internacional/2016/08/30/argentina/1472565308_299661.html

Mariano Garcia. « Historia de las villas miseria en Buenos Aires : El inicio de las politicas de eliminacion ». Soles Digital. Disponible sur http://www.solesdigital.com.ar/sociedad/historia_villas_3.htm

Jauri Natalia. « Las villas de la ciudad de Buenos Aires : Una historia de promesas incumplidas ». UBA. Disponible sur http://sedici.unlp.edu.ar/bitstream/handle/10915/34378/Documento_completo.pdf?sequence=1

Spinetta Franco. « Por qué Buenos Aires tendria que ser como Medellin ». La Nacion. Octobre 2017. URL : <https://www.lanacion.com.ar/2071779-por-que-buenos-aires-tendria-que-ser-como-medellin>

Tedeschi Sebastian. « Sobre el proyecto de regularizacion de barrios populares ». Habitat Inclusivo. Mai 2018. Disponible sur : <http://www.habitatinclusivo.com.ar/revista/sobre-el-proyecto-de-regularizacion-de-barrios-populares/>

Campements illicites et bidonvilles [en ligne], gouvernement.fr, 2017.
Disponible sur : <https://www.gouvernement.fr/campements-illicites-et-bidonvilles>, [consulté le 10 septembre 2018]

Logement des réfugiés [en ligne], gouvernement.fr, 2017. Disponible sur :
<https://www.gouvernement.fr/logement-des-refugies>, [consulté le 12 septembre 2018]

Bidonville [en ligne], politiquedulogement.com, 2017. Disponible sur : <http://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/b/bidonville/>, [consulté le 10 septembre 2018]

Assimilation, intégration, multiculturalisme : quel modèle d'accueil ? [en ligne], ladocumentationfrancaise.fr, 2016. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000073-immigration-et-politique-migratoire-en-france/assimilation-integration-multiculturalisme-quel-modele-d-accueil>, [consulté le 24 août 2018]

Centre d'hébergement nord-africain à Marseille et à Lille [en ligne], ina.fr, 2012. Disponible sur : <https://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00002/centre-d-hebergement-nord-africain-a-marseille-et-a-lille.html>

Logement et amélioration des bidonvilles [en ligne], unhabitat.org, 2018.
Disponible sur : <https://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles/> [consulté le 16 janvier 2018]

Immigration et politique migratoire en France [en ligne], ladocumentationfrancaise.fr .2016. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000073-immigration-et-politique-migratoire-en-france/assimilation-integration-multiculturalisme-quel-modele-d-accueil> [consulté le 25 mai 2018]

Auteur inconnu, Objectifs et stratégie d'ONU-Habitat, ONU-Habitat, disponible sur <https://fr.unhabitat.org/a-propos/objectifs-et-strategies-donu-habitat/> [consulté le 11 Mai 2018]

Auteur inconnu, Logement et amélioration des bidonvilles, ONU-Habitat, disponible sur <https://fr.unhabitat.org/urban-themes/logement-et-amelioration-des-bidonvilles/> [consulté le 11 Mai 2018]

Auteur inconnu. « Se aprobo la urbanizacion del Barrio Mugica en medio de

los reclamos de los vecinos ». Noticias Urbanas. Octubre 2018. URL : <http://www.noticiasurbanas.com.ar/noticias/se-aprobo-la-urbanizacion-del-barrio-mugica-en-medio-de-los-reclamos-de-los-vecinos/>

Auteur inconnu, « Camino a la Ley de Intergracion Socia Urbana ». La tinta. Aout 2018. URL : <https://latinta.com.ar/2018/08/senado-ley-de-integracion-socio-urbana/>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR